

COURANT ALTERNATIF
courant
alternatif

- ▶ LUTTES SOCIALES ET RÉPRESSION
- ▶ « LA FABRIQUE DU MUSULMAN » : RACIALISATION DE LA QUESTION SOCIALE
- ▶ ANGOLA : LE CHANGEMENT DANS LA CONTINUITÉ ?
- ▶ LA RÉVOLUTION RUSSE A 100 ANS (7)

MENSUEL ANARCHISTE-COMMUNISTE | N° 273 | OCTOBRE 2017 3€

Fainéants de tout pays unissez-vous



COMMENT FONCTIONNE COURANT ALTERNATIF ?

Un week-end par mois, une Commission-Journal (CJ), est organisée dans une ville différente, pour préparer le numéro suivant. Peuvent y participer des sympathisant-e-s intéressé-e-s au même titre que les militant-e-s OCL de la ville en question et que des représentant-e-s des autres groupes de l'OCL. Chaque CJ a pour tâche de critiquer le numéro précédent, de discuter les articles proposés par des gens présents ou non ; d'en susciter d'autres en fonction des événements et des souhaits émis par les groupes ou des individu-e-s. En outre, chaque CJ débute par une discussion sur un sujet d'actualité, ce qui permet la prise de déci-

sions concernant les activités de l'OCL, si nécessaire. Le collectif organisateur rédige, immédiatement après la CJ, un compte rendu politique et technique le plus précis possible, puis, pendant les deux semaines à venir, assure le suivi de ce qui a été décidé pour le journal (liaisons, contacts, etc.) ; et c'est lui qui écrit l'édito en fonction de la discussion dans la CJ ou d'événements qui se produisent après.

Si vous souhaitez assister et participer à l'une de ces réunions de préparation et de discussion sur le journal (elles sont largement ouvertes), écrivez à **OCL/Égrégore - BP 81213 - 51058 Reims cedex**, afin de pouvoir vous y rendre.

Ce numéro a été préparé dans le Quercy

La maquette à Poitiers

La commission journal du numéro d'octobre aura lieu à Lyon

POUR S'ABONNER

ABONNEMENT 1 AN

- 10 numéros + hors séries 30 euros
- Sans les hors séries 25 euros
- Tarifs réduits (pour les fauchés) 18 euros
- En soutien + de 30 euros
- À l'essai (3 numéros) 5 euros
- Un numéro sur demande **GRATUIT**

Abonnement à l'international et envoi en nombre, nous contacter.

Chèque à l'ordre de "La Galère"
OCL égrégore, B.P 81213- 51058 Reims cedex

CONTACTER LOCALEMENT l'Organisation Communiste Libertaire

ALSACE

oclstrasbourg@gmail.com

AUVERGNE

ocl-Moulins@orange.fr

BRETAGNE

oclnantes@free.fr

CHAMPAGNE-ARDENNES

OCL c/o égrégore BP 81213
51058 Reims cedex
lechatnoir@clubinternet.fr

ÎLE DE FRANCE

oclidf@riseup.net

LIMOUSIN

ocl.limoges@laposte.net

MIDI-PYRÉNÉES

OCL c/o Canal Sud,
40 rue Alfred Dumeril,
31 400 Toulouse
ocltoulouse@sfr.fr

NORD

• Boulogne : OCLB c/o La mouette enragée, BP 403 62206 Boulogne s/Mer cedex lamouette.enragee@wanadoo.fr
• Lille : oclille@gmail.com

NORMANDIE

ocl-caen@orange.fr

PAYS BASQUE

ocl-eh@orange.fr

PERIGORD/QUERCY

ocl2446@yahoo.fr

POITOU-CHARENTES

• ocl-poitou@orange.fr
• oclcognac@ymail.com

RHÔNE-ALPES

• Lyon : "courant alternatif" c/o Maison del'écologie 4 rue Bodin 69001 Lyon ocl-lyon@laposte.net
• Valence : ocl-valence@riseup.net

SUD-EST

Grasse : ocl.sudest@gmail.com

CONTACTS

Figeac, passer par oclibertaire@hotmail.com

SOMMAIRE



ÉDITO ► PAGE 3

SOCIAL

- PAGE 4-5 La bourgeoisie à l'offensive comme jamais
- PAGE 6 Naissance ou pas d'un nouveau mouvement social
- PAGE 7 Bure : convergence des luttes et répression
- PAGE 8-9 Lille : l'état d'urgence contre le droit de manifester
- PAGE 10 Poitiers : la répression de la mobilisation contre la loi travail
- PAGE 11 NDDL : la lutte anti aéroport déborde

QUI SOMMES-NOUS ► PAGE 24

ÉDUCATION

- PAGE 13-14 Ecoles élémentaires, le cynisme à l'œuvre
- PAGE 14-15 Rentrée 2017 dans un collège

BIG BROTHER ► PAGE 16 à 17

L'ÉCONOMIE EN BRÈVES ► PAGE 18

MALBOUFFE

- PAGE 19-20 L'œuf, le friponil et les filous

VERTEMENT ÉCOLO ► PAGE 21

DÉBAT

- PAGE 22-24 La fabrique du musulman - La racialisation de la question sociale - Nedjib Sidi Moussa

NOTRE MÉMOIRE : LA RÉVOLUTION RUSSE A 100 ANS (7)

- PAGE 25-26 La Makhnovtchina - Daniel Guérin
- PAGE 27 Manifeste de l'armée insurrectionnelle d'Ukraine (1920)
- PAGE 28-30 Pour le X^e anniversaire du mouvement insurrectionnel en Ukraine - Nestor Makhno (1928)
- PAGE 31 Aux Juifs de tout pays
- PAGE 31-32 Nestor Makhno - Victor Serge

INTERNATIONAL

- PAGE 33-36 Angola : le changement dans la continuité ?

CORRESPONDANCE

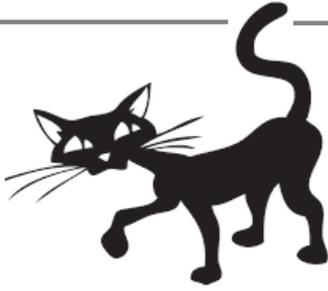
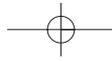
OCL c/o Egrégore
BP 81213- 51058 Reims cedex
oclibertaire@hotmail.com

Pour plus d'informations, visitez notre site

<http://www.oclibertaire.lautre.net/>

COURANT ALTERNATIF
octobre 2017
Mensuel anarchiste-communiste
COM. PAR. 0620G86750

Pour les seules obligations légales
DIR. PUBLICATION
Nathalie Federico
Imprimerie des moissons, Reims
Imprimé sur papier recyclé



Leur démocratie qu'elle est belle !

Les dernières semaines nous ont apporté des exemples lumineux de l'imposture démocratique qui nous est assénée quotidiennement par les dirigeants et les médias des puissances occidentales. Le meilleur des monde se déroule sous nos yeux.

Au pays où « le bonheur se trouve dans une vie harmonieusement disciplinée » (devise du Myanmar), les Rohingya, déchus de toute nationalité depuis 1982, sont en train d'être génocidés par le gouvernement birman d'Aung San Suu Kyi. La présidente de la Ligue nationale pour la démocratie fut l'égérie du monde occidental lorsqu'elle était censée représenter une opposition à la dictature de la junte birmane. Adoubée comme modèle pour l'avenir, elle reçut le prix Nobel de la paix en 1991 ! L'idole est devenue bourreau, le silence des démocraties est assourdissant. Cerise sur le gâteau, le bouddhisme qui jouit d'une considération hors de propos en Occident, pseudo-symbole de la spiritualité et de la non-violence, apparaît pour ce qu'il est : une religion comme les autres qui sait être totalitaire quand l'occasion lui en est donnée.

En Espagne, alors que tout le monde sait que la très grande majorité de la population est favorable à la tenue d'un référendum sur l'indépendance de la Catalogne, y compris celles et ceux qui y sont opposés, le pouvoir central madrilène opère un véritable coup d'Etat qui n'est pas sans raviver aux yeux des Catalans la logique franquiste, pour empêcher le référendum. Cela nous rappelle aussi que, lorsque le peuple vote mal ou risque de voter mal, il suffit de supprimer le peuple ou du moins de ne pas en tenir compte, comme ce fut le cas pour le traité constitutionnel européen lors de référendums en France ou aux Pays-Bas.

Mexico secoué par un tremblement de terre. Une catastrophe naturelle, nous dit-on. Eh bien non. Le tremblement, oui, les

dégâts matériels et humains, non ! Rappelons que Mexico était une immense plaine marécageuse entourée de volcans, au sol instable. Les Aztèques y établirent leur capitale en y installant un mode de production agricole basée sur la circulation de l'eau et l'utilisation des boues des lacs comme engrais. Une ville moderne et bétonnée avec de grands immeubles était impensable sur ce site. C'est pourtant ce que construisirent les conquistadores, qui rasèrent la ville aztèque pour asseoir leur capitale sur le lieu même de celle des vaincus, par arrogance et mépris. Ils asséchèrent les lacs et construisirent des immeubles sur un sol incertain. Résultat, une pénurie d'eau chronique et des dizaines de milliers de morts qui parsèment l'histoire de la ville lors de chaque tremblement.

Enfin, en France, le gouvernement Macron nous montre bien que leur démocratie est une simple posture. Il explique à ses inexpérimentés députés qu'ils doivent défendre, bec et ongles, l'idée qu'ils sont légitimes puisque élus par une majorité de Français. Ce qui à l'évidence est faux, puisque seuls 18 % des inscrits se prononcèrent sur son nom au premier tour et seulement 43 % au second tour, dont un grand nombre en se « bouchant le nez », à seule fin de contrer... Marine Le Pen. Et surtout que ces bébés Macron furent ensuite élus dans un contexte où 57 % des inscrits se sont abstenus ! Comme légitimité, il y a mieux !

L'état d'urgence va disparaître. Il est vrai qu'il représente toujours une tache dans une démocratie parlementaire et représentative. Mais qu'à cela ne tienne, la bourgeoisie a toujours plus d'une entourloupe dans la manche : il suffit de faire glisser les mesures répressives les plus efficaces du droit exceptionnel au droit commun et le tour est joué !

OCL Reims/Poitou





FUTURE LOI TRAVAIL XXL

La bourgeoisie est à l'offensive comme jamais !

Macron et ses services étaient à l'instigation de la loi travail dite El Khomri de 2016. Eux et les patrons avaient d'ailleurs été déçus de son contenu final, qui était en dessous de ce qu'ils voulaient tous, à savoir casser le code du travail issu de périodes où la classe ouvrière avait un rapport de force favorable face aux patrons. Les manifs, les Nuits debout, en un mot notre mobilisation avaient obligé le pouvoir socialiste à faire des concessions même si celles-ci étaient restées à la marge. De plus, ce passage du projet à la loi elle-même leur était insupportable au niveau du temps mis même avec le 49-3, d'où l'utilisation des ordonnances. En droit constitutionnel français, une ordonnance est une mesure prise par le gouvernement dans des matières relevant normalement du domaine de la loi. Il lui suffit de faire voter par le Parlement une loi d'habilitation (votée en juillet) qui lui donne le feu vert sans que l'on connaisse le contenu des ordonnances. Assimilées à des règlements, les ordonnances entreront en vigueur dès leur publication, c'est-à-dire avant la fin septembre. Elles ne prendront toutefois valeur législative qu'après avoir été ratifiées par le Parlement dans un délai fixé, inférieur à six mois dans le cas présent. Vu les godillots d'En Marche, cela ne devrait poser aucun problème ! A noter, pour l'anecdote, que la procédure des ordonnances prolonge la pratique des décrets-lois des III^e et IV^e République et reprend le principe de l'autorité législative exclusive des rois de France sous l'Ancien Régime.

LE CONTENU PRINCIPAL DES ORDONNANCES

Nous allons nous appuyer sur le travail de décryptage de ces 160 pages d'ordonnances fait par les cadres CGT (AVANT/APRES, ugict.cgt.fr/ordonnances).

Contrat de travail

- Les ordonnances laisseront aux branches le soin de fixer la durée de la période d'essai sans aucune limitation. Vous vous souvenez du CPE en 2006, le Contrat première embauche, qui prévoyait deux ans de période d'essai pour les jeunes de moins de 26 ans, et que le gouvernement avait été obligé de retirer au bout de quatre mois de mobilisation ? Cette fois, la période d'essai sans



limite concerne tout le monde, sans limitation d'âge (même si elle affecte d'abord les nouveaux embauchés).

- Les ordonnances renvoient à la négociation de branche (secteur d'activité : métallurgie, restauration, propreté...) la définition de la durée maximum du contrat d'intérim, qui pourra atteindre cinq ans, du nombre de renouvellements possibles et du délai de carence entre 2 emplois intérimaires. C'est la possibilité pour les employeurs de généraliser l'intérim au détriment des CDI.

- Quant aux CDD, les ordonnances permettront à la négociation de branche de maintenir pendant cinq ans des salarié-e-s en contrat à durée déterminée, sans limiter le nombre de renouvellements de leur contrat, ni mettre en place de délai de carence. C'est la possibilité pour les employeurs de généraliser les CDD au détriment des CDI. Comment accéder au logement ou faire des projets dans ces conditions ?

- Quant aux CDI, les ordonnances permettent à toutes les branches professionnelles de mettre en place des CDI de projet, sans aucune condition ni contrepartie pour le ou la salariée. Dès la fin du projet ou des tâches pour lesquelles le salarié aura été recruté, l'employeur pourra mettre fin au contrat de travail. A l'heure où les salariés sont de plus en plus nombreux à travailler en mode projet, ces faux CDI, encore moins protecteurs qu'un CDD (pas de prime de précarité, de durée maximum ou de limitation du nombre de renouvellement), pourront être généralisés. Une mesure qui cible particulièrement les jeunes cadres ou ingénieur-es mais aussi certaines branches comme l'aéronautique.

Conditions de travail

- L'employeur peut imposer la mobi-

lité fonctionnelle ou géographique aux salarié-e-s quelles que soient les clauses du contrat de travail dès lors qu'un accord d'entreprise le prévoit. Les dispositions prévues par les conventions collectives ne s'appliquent plus.

- Les aménagements de poste et temps de travail pour les femmes enceintes à la trappe. Ces protections sont renvoyées à l'accord d'entreprise et risquent de disparaître, notamment dans les plus petites, dans lesquelles les femmes sont pourtant majoritaires.

- La loi El Khomri avait introduit la possibilité de contourner les syndicats majoritaires en organisant des référendums d'entreprise à la demande des organisations syndicales minoritaires. Le référendum ne sera plus à l'initiative des syndicats mais de l'employeur. Pour empêcher un référendum, il faudra l'unanimité des organisations syndicales. Vous avez des syndicats qui résistent ? Plus de problème, contournez-les avec un référendum. Au passage, mettez sous pression les salarié-e-s pour leur donner le sentiment qu'au fond ils et elles n'ont pas vraiment le choix...

- Pour couronner le tout, les CHSCT (Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail) seront fusionnés avec les comités d'entreprise et les délégués du personnel dans une instance unique. Cette nouvelle instance aura seulement pour mission de « promouvoir » la santé (au lieu de prévenir et de protéger). Les expertises sur les risques en matière de santé et sécurité (risques industriels, violences sexuelles, burn-out, harcèlement...) seront pour partie financées avec l'argent des salarié-e-s, sur le budget du CE, ce qui limitera ainsi considérablement sa capacité d'action. Sans élu-e-s spécialisés-e-s ni instance dédiée, les questions de santé et de sécurité seront reléguées au second plan et risquent tout simplement de disparaître des radars. A noter que la France



brille en Europe par le triste record de près de 600 morts et 100 000 burn-out chaque année !

- Les conventions collectives de branche ne s'appliqueront plus que sur un nombre limité de sujets. Sur les autres questions, les droits des salarié-e-s dépendront de la bonne volonté de l'employeur, qui pourra négocier directement dans les entreprises de moins de 50 salarié-e-s avec des élu-e-s non syndiqué-e-s voire de « simples » salarié-e-s.

- Il n'y aura plus de limitation du temps de travail des télétravailleurs ! En effet, les ordonnances prévoient que l'employeur pourra seulement prévoir les modalités de régulation de la charge de travail. Autrement dit, plus d'obligation de décompter le temps de travail, et plus aucune garantie de paiement des heures effectuées, de respect des périodes de repos et des durées maximales de travail. Il s'agit pourtant d'une obligation prévue par les normes internationales !

- Nous allons vers la suppression du contrôle du juge sur les accords d'entreprise. Pour empêcher ces recours, les ordonnances limitent à deux mois le délai pour ouvrir une action en justice, et inversent la charge de la preuve. Si, malgré tout, un accord illégal était annulé, l'effet ne serait pas rétroactif et l'employeur ne devrait pas réparer le tort causé aux salarié-e-s ! Quand on sait que les ordonnances visent à renvoyer à la négociation d'entreprise la définition de la quasi-totalité de nos droits, on mesure combien cette disposition est grave !

Rémunérations et avantages

- L'ensemble des primes et avantages (13^e mois, prime de départ en retraite ou d'ancienneté, jours de congé pour enfant malade, congés exceptionnels pour événements familiaux...) sera renvoyé à la négociation d'entreprise, et les employeurs seront libres de les mettre en place... ou pas. Cela permettra de baisser les salaires, de généraliser le dumping social et l'inégalité entre les salarié-e-s. Tout cela risque donc d'être supprimé, notamment dans les petites entreprises sans présence syndicale.

- Concernant les prises en charge des arrêts maladie ou maternité, seul sera garanti le minimum légal, c'est-à-dire 50 % du salaire après trois jours de carence et 100 % du salaire net pour les arrêts maternité. Le reste dépendra non plus des conventions collectives mais des accords d'entreprise.

- La négociation sur les salaires pourra être organisée une fois tous les quatre ans... voire pas du tout.

Licenciements

- Un salarié qui refuse un changement dans son contrat de travail pourra être licencié. Tous les accords d'entreprise s'imposeront au contrat de travail. Il sera

par exemple possible d'imposer au salarié-e des mesures de mobilité, y compris à l'international, des changements de poste, de classification, une baisse de rémunération ou une augmentation du temps de travail dès lors qu'un accord d'entreprise aura été signé. Une entreprise florissante à l'étranger pourra licencier.

- Les ordonnances prévoient que les difficultés économiques de l'entreprise s'apprécieront sur le seul territoire français, même si elle est présente et en bonne santé à l'international. Une entreprise ayant d'excellents résultats pourra licencier en créant artificiellement des difficultés économiques sur le territoire français. Le gouvernement réintroduit ici une disposition sur mesure pour les multinationales qui a été retirée l'année dernière à la suite de la mobilisation.

- Avant les ordonnances, lors d'un rachat, le repreneur de l'entreprise était tenu de garder l'ensemble des salarié-e-s, sauf en cas de difficultés économiques. Déjà, la loi El Khomri avait remis en cause ce droit en permettant aux repreneurs des entreprises de plus de 1 000 salarié-es de ne pas conserver tous les contrats de travail. Les ordonnances étendent la possibilité de licencier, en cas de cession de l'entreprise, à l'ensemble des entreprises. Lors d'une cession, le repreneur pourra décider de ne pas reprendre tous les salarié-e-s (ou d'en reprendre juste une partie) même s'il n'a pas de difficulté économique. C'est un beau cadeau à la finance et aux fonds d'investissement, qui pourront encore plus aisément s'offrir des entreprises, récupérer toute la valeur, licencier les salarié-e-s, démanteler l'outil de travail... et disparaître aussi vite qu'ils sont apparus.

- Les ordonnances prévoient qu'il suffira d'un accord d'entreprise pour mettre en place un plan de départ volontaire, appelé par le gouvernement « rupture conventionnelle collective ». Fini la priorité de réembauche, les indemnités au moins équivalentes à celles existantes dans le plan social, les mesures sociales, de formation et d'accompagnement proportionnelles aux moyens du groupe, les obligations de reclassement... Cette disposition est très grave car elle permet de contourner la réglementation qui encadre les licenciements économiques.

- Le courrier de licenciement sera remplacé par un formulaire type, et l'employeur pourra modifier et préciser le motif du licenciement après, jusque devant le juge ! Comment préparer sa défense dans ces conditions ? Si le juge considère malgré cela que le licenciement n'est pas motivé, l'employeur devra payer au maximum un mois de salaire, autant dire rien du tout. Une revendication de longue date du patronat pour permettre de licencier sans motif.

- Les ordonnances allègent considérablement les obligations de reclassement de l'employeur et prévoient qu'il pourra se contenter de mettre sur le site Inter-

net de l'entreprise la liste des postes disponibles. Au salarié de chercher parmi tous les postes disponibles si l'un d'entre eux peut lui correspondre...

Les prud'hommes

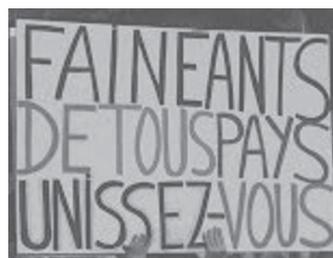
- Les ordonnances limitent les délais de recours aux prud'hommes à un an (deux ans avant). Les salarié-e-s devront donc en même temps faire leurs démarches de recherche d'emploi (et parfois de reconstruction personnelle, par exemple après des licenciements à la suite à d'un harcèlement), trouver un avocat disponible et rapide, et saisir les prud'hommes par une requête motivée avec témoignages. Un tour de force !

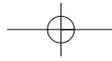
- Les sanctions pour un licenciement abusif seront plafonnées à un montant très faible. Cela revient donc à légaliser les licenciements abusifs. Plus encore, cela met l'ensemble des droits des salariés en danger : par exemple si un salarié refuse, comme il en a le droit, de travailler le dimanche, l'employeur pourrait le licencier pour embaucher un salarié qui accepte de travailler le dimanche. Ce licenciement est illégal, mais l'employeur ne sera quasiment pas sanctionné. A noter que, après les mobilisations, cette disposition avait été retirée de la loi El Khomri.

- Quant aux licenciements discriminatoires, le plancher minimum de condamnation est, là aussi, divisé par deux et représentera seulement six mois de salaire. Les licenciements de salariées enceintes, de délégué-e-s syndicaux ou encore de salarié-e-s victimes de racisme ou témoin de violences ou de harcèlement coûteront beaucoup moins cher à l'employeur !

Tout cela n'est qu'un résumé de ces ordonnances qui s'ajoutent, ne l'oublions pas, à la loi travail 1 dite El Khomri. D'autres mesures ne sont pas abordées ici, comme par exemple la fusion des CE, CHSCT et DP dans une instance unique, le conseil social et économique car il faudra attendre les décrets d'application pour en connaître les conséquences. Comme nous pouvons le constater, Macron et son équipe ont fait très fort ! Mais nous étions prévenus dès le début de la campagne de la présidentielle, il n'y a donc pas vraiment de surprise.

Denis, OCL-Reims, le 17/09/17





LUTTE CONTRE LE MACRONISME

Naissance ou pas d'un nouveau mouvement social ?

Au moment où est écrit cet article, nous ignorons ce que va devenir la contestation sociale de la future loi travail XXL. Va-t-elle déboucher sur un réel mouvement social ? Ou va-t-on assister à un glissement du terrain social à une délégation vers une hypothétique future prise du pouvoir politique par un tribun ?

Nous avons été agréablement surpris par l'ampleur des mobilisations du 12 septembre contre les ordonnances et la future loi travail XXL. Pourtant, elles allaient être immanquablement appliquées, en attendant, sous six mois maximum, le vote de la « loi travail XXL » qui ne fait aucun doute.

Les mobilisations du 21 – la veille de la signature des ordonnances par Macron – ont regroupé moins de manifestant-e-s dans les rues que le 12. A cela, plusieurs explications ont été avancées :

- Cette mobilisation était bien moins préparée que celle du 12.

- Certain-e-s en ont marre d'être baladés par la confédération syndicale CGT dans une stratégie de manif-grèves à « saute-mouton » qui ne semble pas obéir à une volonté réelle de construction d'un rapport de force pour enfin gagner.

- D'autres attendent qu'un secteur clé de l'économie se mette en grève reconductible ; c'est ainsi que la grève des fédérations CGT et FO des transports routiers était leur espoir... Est-ce un enterrement programmé fixé et géré par les bureaucraties ? Ensuite, si nous voulons nous aérer, nous aurons diverses manif catégorielles fin septembre et en octobre...

- D'autres encore, et parfois les mêmes, se réservaient pour la mobilisation de La France insoumise du samedi 23.

Ce type de démarche est certainement révélateur de la situation politique en France, mais c'est aussi exaspérant car il y a toujours cette recherche d'un débouché politicien qui, d'habitude, s'exprime vers la fin d'une mobilisation pour nous faire aller « bien voter », alors que dans le cas présent le mouvement social n'est pas encore né ! Ce Mélenchon tient à prendre le leadership de l'opposition au macronisme, quitte à foutre en l'air le mouvement social qui n'est pour lui qu'un outil dans sa stratégie de prise du pouvoir politique.

Ces centaines de milliers de personnes dans la rue s'expliquent aussi par le mépris affiché et revendiqué par Macron, le fait surtout que cette loi travail XXL fait partie d'une multitude d'autres attaques sociales dont on subit déjà les prémices (baisse des APL, réduction drastique du nombre des contrats aidés) tout en sachant que le pire est à venir sur les retraites, la Sécurité sociale, le chômage... sans oublier l'état d'urgence permanent et la répression policière et judiciaire, qui est toujours là pour tenter de nous faire courber l'échine.

Nous sommes donc repartis pour battre périodiquement le pavé en espérant être à chaque fois plus nombreux... jusqu'à la dégringolade. Cette rentrée sociale nous a rappelé que le syndicalisme n'est que rarement interprofessionnel, que les fédérations sont dominantes, entraînant des replis catégoriels (retraités, fonctionnaires, industrie...), alors qu'il serait souhaitable de frapper au moins tous ensemble. Le problème du calendrier des mobilisations est posé, ou il faudrait que le mouvement social naissant le détermine. C'était d'ailleurs le but initial du Front social (qui l'avait mis en pratique dans la période électorale d'avril à juin), mais encore faut-il qu'il y ait naissance d'un mouvement réel dépassant les milieux militants, qui se coordonne sans attendre les décisions des confédérations syndicales. Nous en sommes encore loin, même si parfois les braises peuvent s'enflammer.

Le but demeure toujours de paralyser leur économie afin de faire reculer la bourgeoisie dans ses « réformes ». Si l'on prend la journée du 12 septembre, il n'y aurait eu que 4 000 dépôts de préavis de grève (ce qui est très faible), dont la plupart n'ont pas été suivis par un nombre important de grévistes. Quant au 21, peu d'indications fiables, si ce n'est que ce ne fut pas forcément les mêmes personnes qui se sont mobilisées dans la rue et sur leur lieu de travail. Comme le dit une militante en

grève : « Autant je vois comment essayer que les grandes journées de mobilisation soient des journées pour tous, autant je ne vois pas comment ça peut être autrement que des journées dispersées suivant les secteurs, si on veut construire de vraies grèves ou de vraies luttes, qui mobilisent un noyau conséquent sur un lieu de travail, voire la majorité du personnel, et non les seuls militants syndicaux et militants protégés. » Au départ, il faut déjà constater que, pour espérer déboucher sur une grève reconductible, il faut s'appuyer sur des revendications qui concernent directement le plus grand nombre de travailleurs dans un secteur donné, et ce ne sont pas des mots d'ordre de grève générale qui embraseront l'économie. En fait, personne ne sait comment faire. Comment naît un mouvement ? C'est toujours après coup qu'on explique pourquoi la mayonnaise a pris ! Il est évident que l'arrogance, le mépris de classe du pouvoir d'Etat est une condition préalable qui est aujourd'hui bien remplie. Mais comment battre en brèche la résignation actuelle qui est de mise ? Comment redonner l'espoir dans les actions collectives ? Des millions de gens peuvent demain descendre dans la rue ! Et si cela ne se produit pas, il est inutile de chercher des responsables dans les bureaucraties syndicales ou les professionnels de la politiciaillerie.

Certains préfèrent essayer de développer des solidarités de classe là où nous vivons, là où nous travaillons, là où on tente de nous supprimer nos allocations. C'est effectivement séduisant, certainement indispensable, mais long pour inverser le rapport de force actuellement extrêmement favorable à la bourgeoisie. Ce n'est d'ailleurs pas incompatible avec des mobilisations de masse dans la rue et un mouvement de grève reconductible.

Alors ? Il ne s'agit pas d'attendre, mais bien d'essayer que la mayonnaise prenne. Ce n'est pas une question d'outils mais un problème de motivation, de détermination, et d'intégrer le fait que nous avons beaucoup à perdre et tout à gagner en combattant les attaques de classe de la bourgeoisie et de ses valets armés. Le rapport de force est à inverser !

Denis, OCL Reims, le 23 septembre



BURE

Convergence des luttes et répression

La lutte contre le projet d'enfouissement des déchets radioactifs à Bure a connu, en septembre, bien des péripéties.

Le mardi 12 septembre 2017, le tribunal de Bar-le-Duc a jugé Jean-Pierre Simon, agriculteur à Cirfontaines, pour avoir mis son matériel agricole à la disposition des personnes qui, en juin et juillet 2016, ont occupé le bois Lejuc, près de Bure. L'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (Andra) y avait entrepris des travaux illégaux, préalables à la construction du site d'enfouissement Cigéo. L'Andra, n'ayant subi aucun préjudice, ne demandant d'ailleurs aucun dommages et intérêts, semble vouloir faire de Jean-Pierre Simon le « bouc émissaire » des multiples faits d'opposition à Cigéo, portés par des milliers de personnes de tous horizons depuis deux ans.

Pour l'avocat de Jean-Pierre Simon, le dossier pénal est vide. L'Andra n'était pas propriétaire de la forêt au moment des faits. Le procureur a demandé trois mois de prison avec sursis et la restitution de son matériel agricole saisi. Pourquoi avoir attendu quinze mois avant de libérer le matériel de travail alors qu'aujourd'hui le procureur demande la restitution de ce matériel ? Le procureur a eu ce jour une phrase surprenante, voire inquiétante : « Vous êtes coupable des choix d'alliance de vos convictions. » En attendant, les conséquences sont lourdes pour Jean-Pierre Simon. Le délibéré est fixé au 24 octobre 2017.

Le 12 septembre, c'était aussi une journée de mobilisation contre les ordonnances de Macron. A Bar-le-Duc, une manif s'est déroulée, regroupant plusieurs centaines de manifestants, et une rencontre a eu lieu entre ces manifestants, la Confédération paysanne venue soutenir Jean-Pierre, et des habitants-e-s de Bure et des environs. Le tract (*reproduit en encart*) a été très bien accueilli et chacun a pu s'exprimer et échanger.

Vers la criminalisation de l'opposition à Cigéo

Le 20 septembre, une opération de perquisitions de grande envergure a eu lieu dans divers lieux de vie en Meuse d'opposant-e-s à Cigéo/Bure. Depuis environ 6 heures du matin, les flics ont perquisitionné la Maison de la résistance, le terrain de la gare de Luméville, ainsi qu'un domicile situé à Commercy, un autre à Mandres, et un autre aux alentours de Verdun. À la Maison de la résis-

stance, ils ont justifié leur entrée par la commission rogatoire d'un juge d'instruction du TGI de Bar-le-Duc, relativement à une action sur l'hôtel-restaurant du laboratoire de l'Andra en juin dernier. Ils étaient une quarantaine.

Ils sont rentrés dans la Maison au pied de biche, ont pétié la porte d'entrée.

A la gare, il y avait une quinzaine de gendarmes, le procureur de Bar-le-Duc en personne, une équipe avec des chiens antidrogue. Ils ont fouillé et auditionné deux personnes. Ils sont rentrés avec un ordre de la commission rogatoire pour les stupéfiants !

A Commercy, ils sont arrivés également à 6 heures et ont saisi un ordinateur, un disque dur et un téléphone portable. A Mandres, ils ont perquisitionné un appartement et saisi des livres d'autodéfense juridique et le manuel *Face à la police, face à la justice* : de bien belles pièces à conviction pour justifier une opération foireuse. Plus d'une centaine de GM déployés dans toute la zone. Finalement, les flics ont saisi un important

matériel informatique, la photocopieuse qui servait à imprimer tracts et journaux, des livres...

Aussitôt, un appel à des rassemblements de soutien partout en France devant les préfectures a eu lieu, ainsi qu'un appel à la constitution, ou la réactivation, de comités de soutien décentralisés. Les lieux perquisitionnés vont aussi avoir besoin de matériel informatique et de reprographie.

Cette perquisition montre à quel point la préfecture et l'Etat sont engagés à Bure dans une stratégie de la tension visant non seulement les militants mais toute la population. Il y a quelques jours, un jeune du coin, 18 ans, a été arrêté et menotté par une patrouille en civil du PSIG puis auditionné pour « violences volontaires » envers les forces de l'ordre, tout ça pour avoir réagi au harcèlement quotidien dont les gens sont victimes.

Contact et solidarité financière :
vmc.camp

Reims

DE BURE À LA LOI TRAVAIL

**Nous ne sommes pas les poubelles du capital !
Rencontrons-nous, organisons-nous**

Nous vous parlons depuis Bure, où depuis près de vingt-cinq ans de nombreuses personnes résistent à l'implantation d'une mégapoubelle nucléaire et la transformation du territoire en désert social. Depuis quelques années, plusieurs dizaines de personnes se sont installées dans les villages alentour pour renforcer le combat. Nous occupons une forêt pour bloquer les travaux, retapons des maisons dans les villages, cultivons des terres agricoles, participons à la vie culturelle locale, avec tous-tes les habitant-es qui refusent la mort de leur territoire.

Ce que nous ressentons, depuis Bure, ce sont les contradictions d'un modèle de développement arrivé à bout de souffle. D'un côté, les villages déserts, les maisons en ruine, des agriculteurs sans cesse moins nombreux, les usines qui ferment les unes après les autres, et autant de drames humains... De l'autre, une nucléarisation du territoire sous couvert de promesses d'emploi et de subventions massives - Cigéo à Bure, EDF à Velaines, SOCODEI à Saint-Dizier, etc. Les chiffres sont sans appel : en vingt ans, malgré des centaines de millions d'euros distribués, à peine 500 emplois ont été créés, Le ratio investissement/emploi se situe entre 400 000 et 1,2 M d'euros. Cette mono-industrie est une arnaque qui promet de faire revivre le tissu économique local mais en approfondit la destruction et la dépendance.

A Velaines, les salariés de SODETA ont tenté de reprendre leur usine en SCOP depuis deux ans, mais aucun financement conséquent ne les a accompagnés. Le nucléaire finance une machine-outil par-ci, une maison de retraite par-là, mais sûrement pas l'auto-organisation des travailleurs et travailleuses. Depuis, l'usine a fermé, et EDF s'apprête à racheter le bâtiment vide : la boucle est bouclée.

Le projet CIGEO à Bure comme la loi travail XXL sont les deux facettes d'un même système capitaliste qui transforme en déchets tout ce qui s'oppose à sa marche forcée. Le capitalisme version Macron ne s'embarrasse plus d'aucune médiation et sacrifie, à coups de bottes, de matraques, de procès, de lois scélérates, des millions de vies sur l'autel du profit. « En Marche » ou crève. « Ceux qui ne sont rien », pour Macron, c'est nous tous-tes qui luttons contre le patronat dans la rue à Bar-le-Duc et partout en France, qui luttons pour défendre la paysannerie, qui luttons et nous installons à Bure pour qu'un territoire vive.

A Chooz, dans les Ardennes, en 1980, les sidérurgistes en lutte de Vireux s'étaient allés aux antinucléaires pour affirmer leur volonté de vivre au pays. Aujourd'hui, à Nantes, les habitant-e-s de Notre-Dame-des-Landes et les travailleurs-euses de la CGT Vinci, Aéroport Grand Ouest, Nantes Métropole, etc., font front commun contre le projet d'aéroport, et commencent à prendre la rue ensemble lors des luttes sociales. Idem à Rennes et dans d'autres villes. Face à l'offensive générale qui nous est faite, il est temps de dépasser la méfiance mutuelle. Partout, rencontrons-nous directement, au-delà des étiquettes, apprenons à nous connaître pour relier nos vies et nos luttes face au rouleau compresseur qui s'annonce dans les temps à venir !

A très bientôt,

Quelques habitant-e-s de Bure et des environs.

Nos vies, nos activités, nos territoires ne sont pas les poubelles du capitalisme !

Contact : bureloitravail@riseup.net



LILLE, 2016-2017

L'état d'urgence contre le droit de manifester

Ci-dessous, nous reproduisons (avec son accord) une tribune initialement publiée sur un blog de Mediapart qui a été écrite par un camarade lillois proche de l'AG de lutte qui existe depuis la lutte contre la loi El Kohmri. Un recours auprès du tribunal administratif de Lille a été lancé par des individus et des organisations au sujet de plusieurs manifestations dont le parcours a été interdit dans le centre-ville sous prétexte d'état d'urgence et de présence d'un bar privé d'extrême droite qui amènerait à des troubles. C'est bien la liberté de manifestation qui est remise en cause ici avec le glissement possible du concept de « manifestation déclarée » à celui de « manifestation autorisée » par la préfecture, ce qui serait un vrai recul... Et que dire de la présence de l'extrême droite en plein centre-ville qui sert maintenant de prétexte à une police poreuse à ces idées pour interdire des parcours.

L'état d'urgence, depuis les attentats de novembre 2015, permet au préfet d'interdire toutes manifestations dans tout ou partie d'un département. Depuis un an, Michel Lalande, préfet du Nord, ne s'est pas gêné. Sous prétexte de la présence d'un local d'extrême droite, le centre-ville est interdit aux manifestants. Nous refusons cet abus de pouvoir caractérisé et appelons toutes celles et ceux se sentant concernés à se rendre à la manifestation contre

l'état d'urgence du 30 septembre 2017.

A Lille, depuis le mois de septembre 2016, 17 arrêtés préfectoraux ont interdit, par le recours aux dispositions de la loi sur l'état d'urgence, l'accès à tout ou partie du centre-ville à des manifestations. Leur point commun ? Ce paragraphe :

« Considérant que le mercredi 14 septembre 2016 à 21h50, une douzaine d'individus, dont le visage était dissimulé et portant des vêtements sombres, ont apposé des autocollants « Action Antifasciste » et tagué de slogans tels que « Pas de fachos chez nous... » sur certains bâtiments de la rue des Arts à Lille ».

Pour qui ne connaît ni Lille, ni son paysage politique, difficile de saisir les raisons de ce court paragraphe, consciencieusement recopié, faute d'orthographe comprise, depuis un an par le bureau des affaires politiques du cabinet du préfet. Qu'ont à voir quelques autocollants et des tags, même apposés par des individus habillés de noir, avec l'interdiction faite à des manifestants de parcourir les rues du centre-ville ? La réponse est simple. Rue des arts, un local de l'extrême droite identitaire a ouvert ses portes en septembre 2016, la Citadelle.

Ont ainsi été interdites du centre-ville des manifestations protestant contre l'ouverture de ce local, des manifestations contre les violences policières et des rassemblements critiquant la « mascarade électorale » organisés par ce que les services préfectoraux appellent « mouvance ultra-gauche ». Pour justifier ces interdictions, la préfecture invoque les « multiples dégradations » commises pendant la mobilisation contre loit-travail. A Lille, celles et ceux qui ont participé à ces manifestations savent que ces « dégradations » furent symboliques, essentiellement des jets de peintures. L'intimidation policière, elle, fut bien réelle. Faute de mieux, la préfecture est même allée jusqu'à invoquer des événements de 2007 ou d'autres ayant eu lieu à Nantes ou Paris. A lire la prose préfectorale, Lille paraît être un lieu d'affrontements réguliers entre des hordes d'extrémistes et les forces de l'ordre. L'exagération est flagrante.

Nombreux sont celles et ceux pouvant ne pas se sentir concernés directement par ces limitations qui ne paraissent s'appliquer qu'aux initiatives d'une poignée de « militants de mouvements d'extrême gauche ». Toutefois, d'arrêtés en arrêtés, le champ d'application des interdictions s'étend. Ainsi, le 1er mai, jour du traditionnel défilé syndical, marqué cette année par la présence du Front national au second tour de l'élection présidentielle, le centre-ville est interdit à toute manifestation. Une manifestation réclamant « vérité et justice pour Johnny », un animateur du quartier Churchill dans le coma suite à une intervention policière, se voit également interdire de parcourir ces mêmes rues. Elle est repoussée sans ménagement par la police quand elle entend traverser les rues touristiques du Vieux Lille.

Le 12 mai, c'est un rassemblement devant se tenir sur la Grand Place, qui est tout simplement empêché par la magie de l'état d'urgence. Il visait à protester contre l'assassinat, en 2011, par des militants d'extrême droite d'Hervé Rybarczik. Chanteur d'un groupe de rock local, celui-ci fait partie des « noyés de la Deûle » qui semblent avoir été alors victimes d'un gang de néo-nazis, maintenant sous les verrous. La panique et les rumeurs que ces noyades avaient alors suscitées furent étouffées, une tragique « loi des séries » ayant été évoquée par les autorités et la presse locale.

Les manifestants se rendant au rassemblement, ignorant l'interdiction, ont été nassés par un impressionnant dispositif policier, sous les regards éberlués des passants alors nombreux dans ce quartier commerçant. Les identités des manifestants furent relevées. Ceux n'ayant pas de papiers furent conduits au poste de police, sans que rien ne puisse être retenu contre eux. La scène se passait sous les fenêtres de la Voix du Nord, qui bien qu'ayant annoncé dans son édition de la veille la tenue du rassemblement, n'a pas cru bon d'informer ses lecteurs de son étrange et spectaculaire déroulement.

Que reproche la préfecture à ce rassemblement ? Outre les habituelles considérations recopiées d'ar-



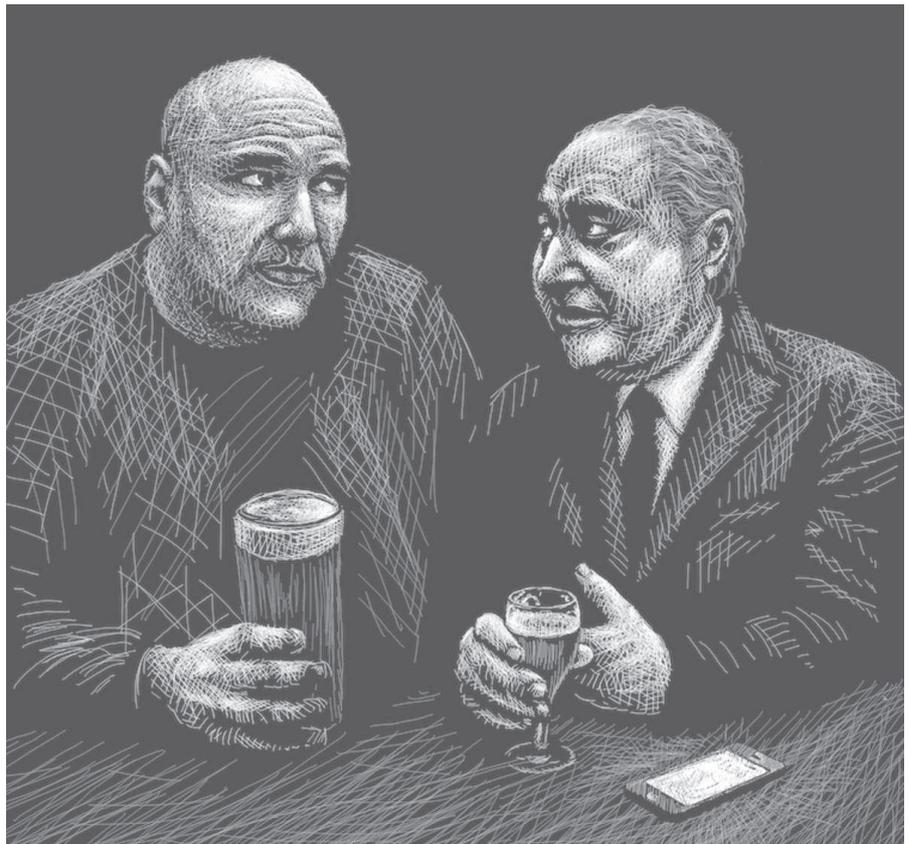
rêtés en arrêtés, c'est bien que l'appel au rassemblement aurait reproché – la citation est fautive – « aux forces de l'ordre [d'avoir] joué «un rôle de protecteur de l'ultra droite» en qualifiant l'affaire d'accident ». Ce qui n'est ni plus ni moins qu'une opinion, se fondant sur de nombreuses révélations faites par la presse. Une telle opinion ne peut en rien justifier juridiquement l'interdiction.

Ces tensions s'expliquent par le contexte lillois. A la rentrée, aura lieu le procès de Claude Hermant. Ce militant néo-fasciste de longue date, proche des néo-nazis suspectés de l'assassinat d'Hervé Rybarczik, est poursuivi pour avoir vendu les armes ayant servi à Amedy Coulibaly, lors de l'attentat contre l'Hyper Casher de Vincennes, en janvier 2015. Il s'est rapidement avéré que Hermant, ainsi que plusieurs de ses proches, étaient des indicateurs de divers services de police et étaient censés opérer ces trafics sous leur supervision. L'affaire est donc d'autant plus délicate. Effectivement, les relations entre une partie des forces de l'ordre lilloise et l'extrême droite peuvent paraître problématiques, tout comme le classement de l'affaire des « noyés de la Deûle ».

Le dernier usage fait des arrêtés d'interdiction a été de refuser, le 19 juin, à une manifestation contre la nouvelle loi travail de passer dans le centre-ville au nom de la « lutte contre le terrorisme et la sécurisation des rues commerçantes de Lille », achevant de démontrer la finalité de ces pratiques administratives. C'est pourquoi le syndicat Sud Santé Sociaux, qui avait déposé le parcours, a décidé d'instruire une requête contre ces pratiques administratives anti-démocratiques.

A l'approche de la journée de mobilisation et de grève du 12 septembre et de l'entrée de l'état d'urgence dans le droit commun, se mobiliser pour les droits politiques et sociaux est une priorité. Il est important que toutes les organisations syndicales et politiques, associations et collectifs ayant pris position contre l'état d'urgence, prennent part, d'une manière ou d'une autre, aux procédures judiciaires contestant la légitimité des arrêtés préfectoraux limitant le droit de manifester. Il est important que ces mêmes organisations, ainsi que toutes celles et tous ceux qui se sentent concernés par la question des libertés politiques et sociales, prennent également part aux manifestations contre l'état d'urgence et la répression, et notamment celles du 30 septembre à Lille

Fab – OCL Lille



Des nouvelles du procès de Claude Hermant

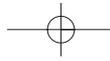
Il a été jugé du 11 au 15 septembre dernier pour avoir livré à Amedy Coulobaly les armes qui lui ont servi à l'attentat contre l'hypercashier en janvier 2015. Son procès a donné lieu à des révélations publiques sur les liens entretenus depuis longtemps entre cette « figure » de l'extrême droite locale et la police. Mais avant, petit rappel du personnage.

Ancien parachutiste puis mercenaire notamment au Congo, un temps aussi au DPS du FN (le service d'ordre (1)) l'énergumène devient le leader de l'extrême droite lilloise en dirigeant la Maison Flamande de 2008 à 2012 qui était un « bar associatif » où se rejoignait toute la faune identitaire et des policiers. Pour preuve, lors d'une manifestation antifasciste contre ce local en 2009, l'extrême droite a publié sur Internet les identités de certain-es manifestant-es, identité relevée par les services de police. Autre indice, Hermant a été aperçu dans les voitures de la BAC (brigade anticriminalité) lors d'une attaque contre un bar de gauche lillois en 2014, flashball à la main !

Alors que la Maison Flamande ferme suite à des dissensions politiques, Hermant se reconvertit dans le « business » avec une friterie à Lille, un magasin de vêtements skins et même un terrain de paintball. Mais ce n'est que le vernal légal de ses activités, car il traficote aussi des armes. L'enquête a dénombré 470 armes importées illégalement, en provenance des pays de l'Est notamment la Slovaquie puis elles étaient remilitarisées par ses soins. Or, le procès a montré que ce trafic se faisait sous couverture policière car il est avéré qu'il devient indic pour la douane puis la gendarmerie et la police : un bon client ! Ceci peut expliquer toutes ces années d'impunité pendant lesquelles Claude Hermant a pu faire ce qu'il voulait. Mais les attentats de Paris en 2015 ont mis fin à cette « collaboration » : Il est arrêté en janvier de cette année et fait de la préventive depuis. A l'issue de son procès, le procureur requiert 10 ans de prison pour Hermant et un peu moins pour ses 9 complices dont un douanier. Le jugement sera rendu en octobre. Dans tous les cas, et même si tout n'a pas encore été démêlé par la justice, les liens entre la police et l'extrême droite à Lille sont des plus ambigus et n'augurent rien de bon pour la suite, du moins pour nous (2)

1 – Voir avec intérêt ce reportage sur des activités de déstabilisation dans les banlieues : <https://blogs.mediapart.fr/vilmaveu/blog/130317/claude-hermant-du-dps-fn-au-survivalisme-arme-et-trafique-darmes>

2 – Plein d'autres infos sur le procès et Hermant ici : <https://www.streetpress.com/sujet/1505067935-hermant>



POITIERS

La répression de la mobilisation contre la loi travail continue

Dix-huit mois après une manifestation contre la loi travail qui s'est terminée à Poitiers sur une occupation des voies ferrées par des centaines de personnes, neuf personnes ciblées par la police pour leur appartenance aux milieux anticapitalistes et/ou libertaires vont passer en procès le 17 novembre.

En 2016 s'est déroulée une importante mobilisation contre la loi travail dans toute la France : pendant plus de quatre mois, des centaines de milliers de personnes sont descendues dans la rue et ont fait grève contre le projet gouvernemental de casser le code du travail. La liberté de manifester a été mise à mal par une très forte répression et par le recours aux mesures d'exception de l'état d'urgence (manifestations interdites, interdictions individuelles de manifester...).

À Poitiers, l'intersyndicale CGT-FSU-Solidaires-CNT-UNEF-SGL avait appelé le 19 mai à une manifestation jusqu'à la gare, et décidé d'investir l'enceinte de la SNCF en solidarité avec les cheminots en grève au niveau national. Cette action a été réalisée avec succès par 400 à 600 personnes pendant près de deux heures, et elle s'est déroulée jusqu'à la fin dans le calme et sans aucune dégradation, selon les modalités décidées par l'intersyndicale 86. Puis la manifestation a repris son cours jusqu'au parvis de la gare, où elle s'est dispersée.

Or onze personnes connues pour leur appartenance aux milieux anticapitalistes et/ou libertaires (dont deux membres de l'OCL) – milieux stigmatisés par les pouvoirs publics poitevins depuis les bris de vitrines et graffitis réalisés pendant une manifestation anticarcérale, le 10 octobre 2009, au centre-ville de Poitiers – ont ensuite été convoquées au commissariat de police le 28 juin, dans le cadre d'une enquête sur des « faits d'entrave à la mise en marche ou circulation

d'un véhicule de chemin de fer et autres » après une plainte de la SNCF.

**Nous aussi, nous y étions
ou nous aurions pu y être !**

Les onze personnes convoquées ont aussitôt dénoncé le ciblage politique qui avait été opéré là. La police avait en effet pointé dans la presse, quelques jours après la manifestation du 19 mai, la présence de « militants de l'ultra-gauche » dans ses rangs, et déclaré craindre leur violence ainsi que celle de « groupuscules radicaux extérieurs » – sans pouvoir bien sûr apporter la moindre preuve de ses dires, notamment concernant la violence... et pour cause : Poitiers n'en a connu aucune lors du mouvement contre la loi travail. De plus, l'appartenance de deux des convoqué-e-s à Solidaires 86 montrait que les pouvoirs publics voulaient faire un exemple en s'attaquant à des militants syndicalistes très actifs dans les luttes sur la ville.

C'est pourquoi les onze convoqué-e-s ont annoncé à l'officier de police judiciaire et à la presse : « Que nous nous rendions ou non à la convocation au commissariat de Poitiers le 28 juin, nous ne répondrons à aucune des questions posées par la police et resterons déterminés, unis et mobilisés contre cette loi ! » Un rassemblement de 150 personnes – soulignant qu'elles aussi étaient sur les voies le 19 mai – a eu lieu le 28 juin devant le commissariat, en soutien aux trois personnes qui se sont présentées à la convocation ce jour-là (les autres ont refusé de s'y rendre en déclarant publiquement approuver « totalement les entraves à la circulation des trains et autres blocages qui ont eu lieu à Poitiers et dans toute la France » et appeler « en outre à les multiplier jusqu'au retrait total de la loi travail »). Mais l'« affaire » n'en est pas restée là : les huit autres personnes ont de nouveau été convoquées au cours des mois suivants, à tour de rôle interpellées à leur domicile ou à leur travail puis placées en garde à vue. Et maintenant, alors que la loi travail 2 de Macron va accélérer cette politique ultralibérale, il y a ce procès qui a été notifié à neuf (à ce jour) d'entre elles par voie d'huissier pour le 17 novembre au tribunal correctionnel de Poitiers, sous les inculpations d'avoir « pénétré, circulé, ou stationné, sans autorisation, dans les parties de la gare SNCF non affectées à la circulation publique » et d'avoir « refusé de se soumettre aux opérations de relevés signalétiques, notamment de prise d'em-

preintes digitales et photographies nécessaires à l'alimentation et à la consultation des fichiers de police ».

**Halte à la criminalisation
et à la répression
des mouvements sociaux**

Les inculpé-e-s se déclarent opposé-e-s aujourd'hui à la loi travail 2 et à l'état d'urgence permanent comme ils et elles se sont opposé-e-s hier à la loi travail et à l'état d'urgence. Ils et elles s'insurgent contre la « sélection » opérée par la police pour exercer une vengeance contre certains milieux anticapitalistes et/ou libertaires poitevins en continuant de les harceler par des convocations au commissariat et des gardes à vue, jusqu'à ce grotesque procès.

Un comité de soutien s'est constitué afin de réclamer la relaxe des neuf inculpé-e-s et de traduire en acte la solidarité face à la répression. Ce comité dénonce le ciblage politique manifeste et le caractère politique de ce procès. Il condamne toute tentative de pouvoirs publics visant à faire taire et intimider le mouvement social, car, au-delà des neuf convoqué-e-s, c'est la liberté de manifester de tous et toutes qui est attaquée. Il dénonce également le fichage systématique et généralisé qui se met en place dans le même objectif. Enfin, il appelle toutes les personnes et organisations à le rejoindre et à manifester leur solidarité envers les camarades convoqué-e-s par un soutien à la fois politique et financier.

**Relaxe pour
les neuf personnes
convoquées
devant le tribunal
correctionnel de Poitiers
le 17 novembre à 9h !**

OCL-Poitou

Pour plus d'informations et contact : <https://soutienpoursuiviespoitiers.noblogs.org/> (blog) et soutien-poursuiviespoitiers@protonmail.com (mail).

Premiers soutiens du comité : Collectif chômeurs-précaires, Convergence libertaire anticapitaliste poitevine (CLAP), Confédération nationale des travailleurs - Solidarité ouvrière (CNT-SO), Ensemble, Nouveau parti anticapitaliste (NPA), Organisation communautaire libertaire (OCL), Solidaires.



NDDL

La lutte anti-aéroport déborde

Différentes initiatives des opposant-e-s au projet se concrétisent cet automne, alors que la médiation gouvernementale continue ses consultations et qu'à Nantes le mouvement social contre les ordonnances Macron cherche sa voie.

Front social et lutte des classes

Si le pouvoir escomptait voir le mouvement d'occupation de la ZAD attendre jusqu'en décembre que la médiation sorte une solution de « normalisation » de son chapeau, il peut dès maintenant réviser ses espoirs. Sur la ZAD plusieurs fers sont au feu, même si des contradictions récurrentes perdurent.

Depuis plusieurs années des zadistes et des paysans collaborent étroitement pour réoccuper les terres expropriées par l'Etat et VINCI-AGO, en relançant une activité agricole autour du collectif Sème ta ZAD. Plusieurs fermes ont ainsi été reprises, et globalement le mouvement cultive près de 220 hectares (voir encart).

Le mouvement anti aéroport a décidé de prendre l'initiative sans attendre que les médiateurs gouvernementaux rendent leur copie (1) dans un sens ou un autre. Le 21 octobre prochain, un rassemblement est organisé sur la ZAD, pour répondre au besoin de terres de plusieurs projets d'installation agricole, individuels ou collectifs.

Par ailleurs le rapprochement zadistes-paysans qui s'était renforcé particulièrement en 2016 après l'expropriation des derniers exploitants de la zad, s'était élargi lors du mouvement anti loi Travail avec des étudiants (3), lycéens et des sections syndicales comme la CGT nantaise de VINCI-AGO (AGO gère l'aéroport actuel de Nantes-Atlantique) notamment en préparation de la venue de l'Université d'été du PS... Ces collaborations voient leur traduction concrète aujourd'hui en pleine mobilisation contre les ordonnances Macron.

S'il n'est pas intéressant ici de préciser et développer les différents cheminements et débats internes à la ZAD (2) qui se multiplient à l'approche du possible arrêt du projet, il faut souligner que plusieurs occupant-e-s participent à animer le Front social nantais, avec une action remarquable en soutien aux

luttés en cours. Passer des brumes du bocage, fusse-t-il en insurrection, à la solidarité concrète de la lutte des classes urbaine n'est pas un détail. En accord avec des paysans a été mis en place la « cagette des terres », qui vise à apporter aux grévistes du ravitaillement comme ce qui se faisait à Nantes dans les années 60-70 avec le syndicat des travailleurs-paysans (pendant le mouvement nantais des chômeurs en 97-98, les paysans de Couëron avaient renoué avec cette pratique).

Le mouvement de grève actuel de certains bureaux de poste locaux reçoit du soutien, comme à l'aéroport de Nantes les bagagistes d'une filiale d'AGO en lutte contre des licenciements (le matin de la grève du 12 septembre, les accès de l'aéroport de Nantes ont ainsi été bloqués quelques heures). Une cantine mobile, la zbeulinette, permet aussi de délivrer sur place pour des piquets devant des boîtes, rassemblements et manifestations jusqu'à deux cents repas avec tables, bancs, etc. Elle fonctionne à chaque début de manifestation sur Nantes depuis septembre pour créer un moment de solidarité et d'échange autour d'une assiette, avant de se mettre en marche! Cette démarche résulte de la nécessité et la volonté de soutenir de l'extérieur les luttes de boîtes où les rapports de force ne cessent de se dégrader en faveur des directions.

Un été déterminant

Si la ZAD déborde cet automne, elle a aussi été animé tout l'été puisque plusieurs projets de construction « en dur »

se sont poursuivis, en parallèle avec un campement (cf. CA d'été) qui a accompagné la construction de l'Ambazada et accueilli « la semaine intergalactique ». Ce campement, à la logistique remarquable (!) a constitué un carrefour où des centaines de personnes venues s'informer sur la lutte ont pu s'associer à des chantiers, discussions, repas et concerts, où musiques mongoles ou touaregs, blues new orleans ou rock basque se sont succédé. Cette initiative déroulée sur six semaines (!), portée par des personnes de différents lieux de la ZAD et de l'extérieur, a permis le décollage du projet de l'ambazada, bâtiment au centre de la ZAD qui veut matérialiser une mise en réseau des luttes au niveau international avec un lieu dédié à l'accueil et aux rencontres, séparé des lieux de vie occupés comme l'est devenu la Châteigne, construite en 2012. Aujourd'hui l'ossature et la toiture de l'Ambazada sont en place, les matériaux pour les murs sont réunis, et le 28 octobre prochain s'y tiendra un banquet pour célébrer cette première étape et remercier toutes les aides et soutiens, en prévision du prochain chantier au printemps 2018.

La semaine intergalactique a permis un certain nombre d'informations et de rencontres, depuis le récit étonnant du G20 à Hambourg à la description des luttes actuelles du peuple mapuche, du témoignage sans fard d'un membre du bataillon internationaliste au Kurdistan syrien au récit de l'occupation et de la résistance d'Errekaléor, quartier squatté dans la banlieue de Vittoria-Gasteiz au Pays Basque. On peut regretter que les « conférences » aient surtout donné lieu à des récits par des personnes, certes très instructifs, mais pas à de véritables débats, où plusieurs démarches et analyses, stratégies ou lectures contradictoires des événements pouvaient être exposées et débattues. Difficile de dire si une trop grande hétérogénéité des personnes présentes ou un souci de préserver le consensus expliquent cet aspect. On peut espérer qu'une autre édition pourra avoir lieu l'année prochaine, même si la fatigue commençait à peser sur l'équipe organisatrice, assez restreinte.

La configuration de la lutte va probablement beaucoup évoluer dans les prochains mois, entre les conclusions de la médiation sur le projet d'aéroport, les initiatives du mouvement, les prochaines mutations libérales que Macron veut imposer. Rendez-vous le 21 octobre sur le terrain à l'appel de Sème ta ZAD, pour la suite des événements;

OCL Nantes, le 23 -09-17

1) La commission de médiation analyse notamment le bruit occasionné par le survol de Nantes par les futurs modèles d'avions, moins bruyants, en cas de maintien de l'aéroport de Nantes Atlantique. Elle a aussi chargé un responsable du musée d'histoire naturelle de Paris d'analyser les éventuelles perturbations causées par les avions aux oiseaux de la réserve du lac de Granlieu, dans l'axe des pistes de l'aéroport actuel. Arguments clés des porteurs du projet de NDDL.

3) Le n° 1 de la revue Nantes révoltée (cf. Facebook) sorti en septembre développe leurs positions. On peut le trouver à Nantes au nouveau et accueillant local associatif « A la dérive - social club », 1, rue du Gai-Robert à Nantes, ouvert le vendredi soir.

3) Plusieurs livres et brochures sont régulièrement produits pour éclairer des positions et analyses, comme par exemple « Saisons » du CMDO - collectif pour le maintien des occupations - aux éditions de l'Eclat, paru en juin. Il y avait aussi le groupe Hors Piste, dont certains membres ont créé le POMPS affinitaire, pas ouvert mais pas secret, par dérision du CMDO. D'autres groupes sont en gestation. La lecture du ZAD News, gazette hebdomadaire interne regroupant les textes, infos rapides, agenda et autres coups de gueule, est plus éclairante, mais normalement réservée aux lieux occupés et aux z'habitants.

LES TERRES CONVOITÉES PAR VINCI

Sur près de 1600 hectares concernés par le projet d'aéroport et sa voie de contournement, il y a environ 400 ha de routes et chemins, marais et mares, friches. Il faut rajouter: 400 autres toujours cultivés par les agriculteurs qui résistent, expropriés mais pas expulsés... 220 ha repris par le mouvement dont une centaine autour de la ferme de Bellevue par le COPAIN, regroupant quatre associations paysannes et la Confédération Paysanne. Restent 580 ha cultivés par des cumulars qui ont accepté les contreparties de VINCI-AGO (terres ou fric) mais qui se voient ré-attribuer chaque année l'utilisation de leurs anciens terrains, en attente du chantier. En cas d'abandon du projet, ils peuvent espérer augmenter substantiellement leurs exploitations...

Le capitalisme domine encore plus largement le monde aujourd'hui qu'hier. Ce système économique a bien montré, tout au long du XX^e siècle, son incapacité à supprimer les inégalités, la misère et l'exploitation. Au contraire, il s'en nourrit et les engendre : guerres, massacres, famines se sont multipliés sur la planète comme jamais ; des années de colonialisme et de néocolonialisme ont accéléré le pillage des ressources des peuples du Sud au même rythme que l'extermination de populations entières ; le développement technologique conçu comme pourvoyeur de profits a entraîné une lente et inexorable destruction de l'écosystème de la planète. Partout, l'exploitation des prolétaires par une minorité de nantis au service de la bourgeoisie qui achète à bas prix les services d'armées de travailleurs précaires, soumis à la flexibilité et sans cesse menacés par le chômage, se fait plus pressante.

Ce système capitaliste, nous voulons le détruire. Il n'est ni éternel ni le meilleur des mondes possibles, contrairement à ce que veulent nous faire croire ses défenseurs, de quelque bord soient-ils.

COMMUNISTES...

Nous luttons pour une société dans laquelle les moyens de production et d'échanges seront gérés non par leurs propriétaires « légaux » actuels ou par des bureaucrates de l'Etat, mais directement par les gens concernés au premier plan, c'est-à-dire les producteurs. Une gestion assurée par des assemblées de base des conseils d'usine, de quartier, de village, de ville et de région, composés de celles et ceux qui y vivent et y travaillent, et qui ont ainsi la possibilité de se fédérer librement pour déterminer la quantité, la qualité et l'usage de la production. Une société dans laquelle le principe de base sera « De chacun-e selon ses possibilités à chacun-e selon ses besoins » : une société économiquement communiste, sans classes et sans Etat.

Partis et syndicats ne pourront être les gérants de cette nouvelle forme d'organisation de la production et de la répartition, mais seulement des forces de proposition. Dans ces nouvelles structures, toutes les formes permanentes de délégation de pouvoir sans mandat précis ni révocation possible à tout moment, de Parti-guide, de Parlement, de structures étatiques, seront écartées pour laisser la place à l'auto-organisation des prolétaires.

Les modalités d'application du communisme libertaire ne sont pas à déterminer à l'avance : elles dépendront des situations générales et particulières, des formes locales de culture, des possibilités et des désirs. Pour autant, le communisme libertaire n'est pas qu'une vague utopie. L'histoire des révoltes et des tentatives de révolution fourmille

d'exemples de l'application concrète de notre projet anarchiste révolutionnaire, adapté aux situations particulières d'une époque ou d'un lieu — la Commune de Paris, les soviets dans la Russie de 1917, l'insurrection makhnoviste en Ukraine de 1918 à 1921, les collectivisations dans l'Espagne de 1936, les conseils ouvriers en Hongrie en 1956, etc.

Notre projet communiste libertaire est aux antipodes du communisme étatique qui dominait les pays de l'Est. Ce dernier s'est effondré, et nous ne pouvons que nous en réjouir ! Cela faisait plus de quatre-vingts ans que le courant libertaire dénonçait ces pays dits communistes comme étant des dictatures sanglantes, qui pratiquaient un capitalisme d'Etat ayant substitué à la forme classique de la propriété privée la domination d'une classe bureaucratique dirigeant la production et les échanges pour son propre compte.

QUI SOMMES-NOUS ?

Le modèle social-démocrate, qui entendait parvenir au socialisme par une succession de réformes en s'emparant du pouvoir d'Etat par les élections, s'est heurté à la toute-puissance du modèle capitaliste, qui joue tour à tour de la répression et de l'intégration. Il y a bien longtemps que les « socialistes » ont renoncé à se battre pour une société égalitaire et sans exploitation.

... ET LIBERTAIRES

Mais l'oppression que nous voulons supprimer ne se cantonne pas à une sphère strictement économique. Elle touche à tous les rapports de pouvoir. Nous voulons une société politiquement libertaire sans domination d'aucune sorte.

Nous luttons contre toutes les sortes d'uniformisation (des modes de vie, des cultures, de la production et de la consommation) imposées par le développement capitaliste.

Nous luttons pour de nouveaux rapports entre les hommes et les femmes, où la valorisation de la virilité et la soumission n'auront plus lieu d'être. Car une société sans classes ne mène pas forcément à l'éradication du patriarcat (système de domination des hommes sur les femmes) : celui-ci mérite une lutte spécifique, parce qu'il traverse l'ensemble des classes sociales et préexiste au capitalisme. La lutte contre le patriarcat est une lutte pour la déconstruction des genres

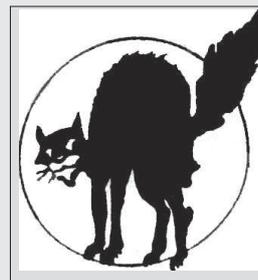
masculin et féminin modelés et imposés par l'ensemble des sociétés préexistantes. Se réapproprié nos identités personnelles, c'est refuser d'intégrer un statut social lié à notre sexe et c'est refuser que les normes actuelles (hétérosexualité, monogamie...) soient des codes de notre vie. Nous voulons vivre librement notre corps et nos désirs.

Nous ne voulons plus d'une société où le travail n'est pas une activité humaine partagée en fonction de besoins librement décidés, mais un esclavage salarié destiné à produire n'importe quoi, du moment que ça se vend et que les capitalistes peuvent réaliser, par ce biais, des profits. Il nous faut tordre le cou aux « vieilles croyances » que sont la nécessité de la croissance, du productivisme, de la prépondérance de l'« économie ».

De très nombreux courants socialistes ont lié la possibilité du communisme à une réalisation de l'abondance. Mais l'idéologie de la croissance, économique et démographique, est une course perdue d'avance : elle ne fait que renforcer les inégalités entre les gens et abaisser la qualité de la vie ; notre planète ne peut permettre à toute la population mondiale d'accéder aux modes de consommation des classes supérieures des pays riches.

Les alternatives locales aux modes de consommation et de production qui tentent un peu partout de se mettre en place nous paraissent révélatrices du besoin de réappropriation collective de l'espace de nos vies que restreignent de plus en plus les productivistes. Même si ces alternatives, en l'absence d'une lutte globale contre le système et d'un projet politique, restent limitées quant à leur possibilité de changer réellement la vie.

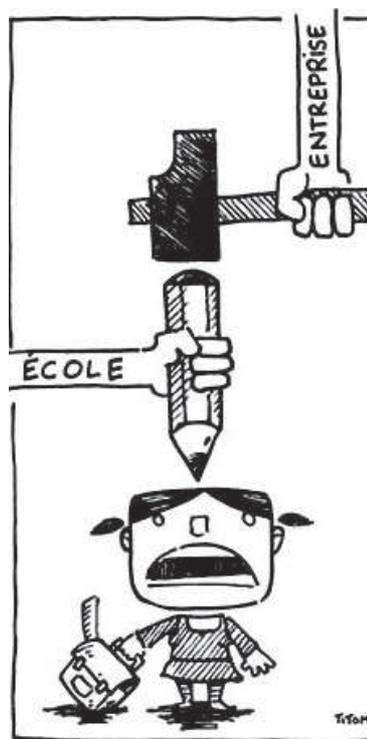
Dans la mesure où notre projet politique s'est historiquement construit au fil et au cœur des mouvements sociaux, des révoltes et des tentatives d'établir des rapports sociaux égalitaires, c'est dans ces mouvements qu'il faut combattre, y compris en s'élevant contre certains de leurs aspects qui chercheraient à reproduire un ordre ancien (ou à en créer un nouveau) de domination. Ce sont dans les contradictions et les conflits actuels de la société que plongent les racines d'une autre forme d'organisation sociale dont l'ébauche jaillit parfois spontanément, dans certaines situations. Nous pensons que c'est lorsque les gens sont « en mouvement », dans des moments partiels de rupture, qu'ils sont porteurs d'idées et de pratiques correspondant le mieux à nos aspirations.



Abonnez-vous à *Courant Alternatif* mensuel anarchiste communiste
Visitez aussi le site de l'OCL
www.ocliberteire.lautre.net/

Ecoles élémentaires : le cynisme à l'œuvre

Les « réformes » Macron et Blanquer s'annoncent dans la suite de ce que les gouvernements précédents ont infligé à l'école depuis plus de 20 ans. Cynisme : parce qu'humanistes dans le discours leurs mesures sont implacables et destructrices sur le terrain.



L'inclusion comme paradigme

Depuis 25 ans on assiste à une ouverture de l'école au handicap, sous pression du lobbying des associations de parents d'enfants « déficients ». Le handicap n'est pas inhérent à la classe sociale et ces parents là savent se faire entendre.

Avec un vocabulaire très tendance et humaniste axé sur le respect à la différence, les gouvernements successifs ont fait entrer de force le handicap à l'école. Pourquoi de force ? Car les moyens nécessaires et supplémentaires n'ont jamais été mis en place, hormis le recrutement de milliers de précaires sous-payés et non formés. Là encore, l'arrivée non préparée de ces travailleurs dans les établissements releva d'une injonction faite aux enseignants du primaire de devenir formateurs alors qu'eux

même sont très souvent désemparés. Ils ne sont ni préparés médicalement ni psychologiquement à cette tâche.

En vingt-cinq ans, on est passé des classes spécialisées, les fameuses « classes de perfectionnement » dans lesquelles étaient relégués les élèves les plus rétifs au système scolaire, aux classes « ULIS » qui accueillent dorénavant des élèves handicapés physiquement ou intellectuellement. Depuis ces dernières années, ces classes ULIS se tournent vers les classes standards pour y inclure leurs élèves.

Or, comment gérer au quotidien une classe d'un effectif de 25 élèves en moyenne, en Réseau d'Éducation Prioritaire, sachant qu'en étant généreux : seul un quart de l'effectif peut suivre les programmes, la moitié se situe en dessous du niveau requis et le dernier quart complètement à la ramasse. Comment préparer sa classe quand on a 5 ou 6 niveaux différents dans celle-ci ? Ca se faisait à la campagne il y a quelques années, mais les « plus grands » étaient alors autonomes et désireux d'aider les « plus petits ». On en est loin aujourd'hui !

Les enseignants des classes de perfectionnement se sont transformés en quelques « maîtres d'Ulis » qui deviennent progressivement des coordinateurs. Ils testent et dispatchent ensuite leurs ex-élèves dans les classes. Quid des réseaux d'aides, les RASED, composés de maîtres sans classe, amenés à donner un coup de pouce aux gamins en difficultés ? Leur nombre a baissé drastiquement. Les rééducateurs en psycho-pédagogie et les rééducateurs en psycho-motricité saupoudrent leurs interventions en courant d'un établissement scolaire à l'autre. Les psychologues, dont le statut a changé récemment deviennent progressivement des machines à « bilancer » et ont peu de temps à consacrer aux élèves et à leurs familles.

Dans les cas extrêmes, on réunit une « équipe éducative », de la réunionite aiguë dont le but semble être d'alerter les parents de la situation difficile dans laquelle se trouve leur enfant, de leur préconiser de se tourner vers le privé (orthophonistes, psychologues...), bref d'essayer de les « responsabiliser », sans jamais pointer que beaucoup de ces « difficultés » trouvent leur origine dans le milieu social et s'accroissent au sein même du système scolaire.

Et la hiérarchie dans tout cela ? Le rôle des inspecteurs est de pondérer : « la

situation n'est pas si désespérée... », de tempérer : « je sais que ce n'est pas facile... » ou, le plus souvent, de rappeler que tout bon fonctionnaire se doit d'obéir. Aux collègues désemparés par la gestion d'élèves ULIS qui arrivent dans leur classe, la solution reste en dernier recours de demander une mutation... Et il en va de même pour les psychologues qui ont voulu refuser d'intégrer les nouveaux corps de « psysologues/conseillers d'orientation ». Ils ont subi un changement de statut avec en prime une suppression d'un certain nombre de journées de congés dans l'année.

Les dispositifs REP /REP +

Dans les anciennes « Zones de l'Éducation Prioritaire » rebaptisées REP, les effectifs sont limités... Du moins pour les classes de CP dans lesquelles on teste des méthodes d'apprentissage de la lecture imposées par la hiérarchie. Résultat, dans celles de cycle 3, les effectifs grimpent à 25 élèves souvent organisés en cours doubles. Et les fameux moyens supplémentaires ? Ils consistent à faire disparaître progressivement les RASED tout en générant une paperasserie aussi chronophage qu'inutile. C'est d'abord par ce biais que l'administration se prémunit de tout problème avec des parents qui finiraient par voir clair dans ce jeu trouble.

Le recentrage sur les fondamentaux

Cela fait des années que les gouvernements successifs « recentrent »... A commencer par les « Instructions Officielles », que seuls les hussards à œillères s'évertuent à appliquer au détriment de la grande majorité de leurs élèves. Les différents gouvernements se « cassent les dents », nous dit-on, à essayer de réformer un système qui fonctionne pourtant très bien : il produit les futurs inemployables tout en leur démontrant que la faute leur incombe : dès la maternelle ces élèves sont signalés, suivis et les parents informés... Votre gamin n'entre pas dans le moule, mais le moule, lui, ne changera pas ! Puis, en dernier ressort, il reste la culpabilisation : « Arrêtez de mettre votre enfant devant les écrans, limitez les jeux vidéos, et surtout : attention à Facebook et consorts ! »

Les nouveautés...

Les CP à 12 ! Il est difficile de critiquer une mesure réclamée par les enseignants, celle de la baisse d'effectifs, alors que depuis des décennies les gouverne-



éducation

ments rétorquent que le nombre d'élèves par classe importe peu. Il y a quelques temps encore, Blanquer affirmait que : "la création de postes pose plus de problèmes qu'elle n'en résout" ... Et là, d'un coup d'un seul, la recette à l'échec scolaire est toute trouvée ! On ne peut-être que dans le vrai dans la mesure où ce dispositif n'a été testé nulle part. Douze serait t-il un nombre magique ?

L'objectif escompté est d'obtenir 100 % de réussite ! Le mot est lâché. Le ministère donne les moyens aux profs de CP et en même temps les enjoint de réussir, évaluations à la clé. Des évaluations qui très certainement porteront sur le "lire, écrire, compter" et sur un mode binaire. Pourtant, on ne mesure pas la compréhension sur le mode binaire, on ne mesure que des savoirs intégrés à force de répétition... Méthode à l'appui et partenariat avec des groupes privés comme c'est déjà le cas dans certains REP +, forceront des gamins de 6 ans à répéter inlassablement les mêmes sons jusqu'à ce qu'ils les aient intégrés... Cet objectif de 100 % de réussite porte en lui le choix de méthodes d'apprentissages d'un autre âge. Des méthodes qui, de plus, ont fait la preuve de leur insuffisance (elles se basent sur un apprentissage linéaire, alors qu'on apprend certes à partir de ce que l'on sait,

mais on retient les nouvelles informations en les reliant entre elles).

Un des problèmes de cette réforme est l'autoritarisme avec lequel on la met en place. L'uniformisation et le contrôle sont les leviers clairement choisis par le ministre pour atteindre l'objectif annoncé. Pas de méthode de lecture unique pour l'instant, mais une vérification de celles employées jusqu'ici avec un droit de regard des inspecteurs sur le choix des équipes pour le CP. Il sera de plus en plus difficile de s'éloigner de la norme établie par le ministre. Décréter 100 % de réussite, c'est nier les réalités sociales et laisser les difficultés induites à la porte dans un contexte dégradé, celui des RASED réduits à la portion congrue. Sans compter qu'à certains endroits, il arrive encore que des enfants entrent au CP sans être passés par la maternelle.

Avec quels effectifs ?

Parlons de la question des effectifs justement. Comment mettre en place ce dispositif ? En créant 5000 postes ? On préférera en reprendre là où cela passera inaperçu : notamment en supprimant le dispositif "plus de maîtres que de classes" testé depuis la rentrée dernière et qui a visiblement échoué. Enfin, des

classes de 12 élèves au CP impliquent de redéployer les effectifs au sein de l'école. Quel sera le nombre d'élèves dans les autres classes ? Rien n'est dit là dessus.

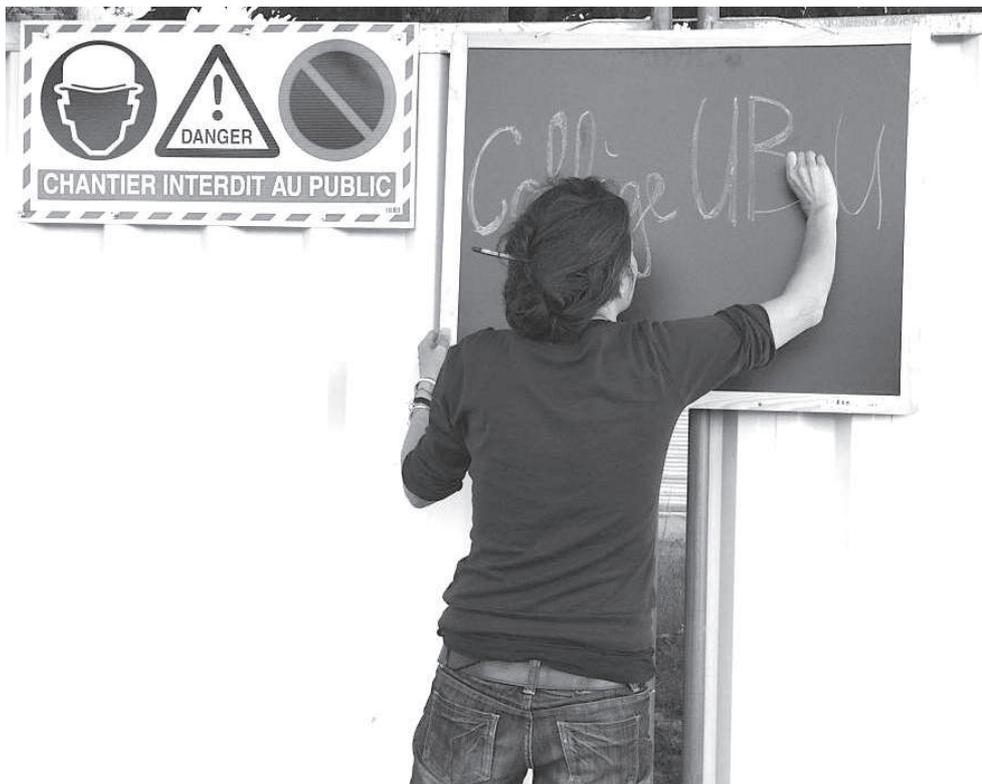
La fin des contrats aidés

Enfin, la cerise sur le gâteau, c'est l'annonce d'un plan de licenciement de grande envergure. L'éducation nationale est une grande consommatrice d'emplois précaires, essentiellement sous la forme de contrats d'aides éducateurs (AED) en CUI-CAE (1). Elle recourt depuis des années à un personnel qui réalise essentiellement des tâches administratives et d'accompagnement des élèves en situation de handicap sans jamais leur avoir permis d'accéder à une formation et un statut. La suppression de ces milliers de postes frappe donc des travailleurs précaires, parmi lesquels un grand nombre de femmes pour qui ce contrat était la seule source de revenu.

Boulogne-sur-Mer, le 17/09/2017

1/ CUI : le « contrat unique d'insertion » ; CAE : le « contrat d'accompagnement dans l'emploi ».

Rentrée 2017 dans un collège



Les changements politiques récents ont eu pour conséquence de remettre à plat les réformes antérieures dont celle très médiatique du collège. Concrètement, le ministre Jean Michel Blanquer annonce le retour de la « souplesse » dans cette réforme qui imposait aux enseignants de travailler en interdisciplinaire, sur des thèmes imposés : 2 thèmes par niveau soit 6 projets à faire jusqu'en 3ème. Non pas que l'interdisciplinaire soit négatif mais les conditions dans lesquelles, il a été imposé l'année dernière ont provoqué des tensions et beaucoup de travail en plus chez les professeurs. C'est terminé car ces EPI (enseignements pratiques interdisciplinaires) ne sont plus systématiques, il faut juste en garder au moins un dans le cycle 4, c'est à dire entre la 5e et la 3e car il peut être choisi à l'épreuve orale du brevet des collèges. Toutefois, le volume horaire qui était alloué pour ces EPI reste, à raison de 3h par semaine. Dans sa lettre aux principaux, le ministre conseille d'utiliser ces heures pour les enseignements complémentaires et notamment le retour en grâce du latin/grec, des classes bi-langues et des classes européennes. Le choix reviendra au conseil d'administration pré-



sidé par le chef d'établissement car l'autre versant de cette souplesse et l'autonomie qui sera renforcée. Avec le risque de voir les inégalités entre les établissements s'accroître en fonction du bassin économique et social dans lequel ils se situent.

Création cette fois pour cette année scolaire, le dispositif « devoir fait » va être mis en place sur les créneaux horaires de fin de journée. Sur la base du volontariat et payé en heure sup', un professeur ou un assistant d'éducation pourra faire de l'aide au devoir. Mais pour le moment, on attend la mise en pratique de ce dispositif qui doit être sur les rails à la rentrée des vacances de la Toussaint.

Côté des personnels, une lassitude s'installe à force de réformes qui annulent d'autres réformes. Cela devient une routine, chaque président a sa vision de l'école tant ce domaine reste au cœur de la reproduction des « valeurs républicaines ». Dans la lettre de rentrée adressée à l'ensemble des personnels de l'enseignement, le président Macron insiste lourdement sur ce rôle républicain de l'école, il insiste aussi sur l'éducation pour tous notamment pour les élèves en situation de handicap. Mais une promesse n'engage que ceux qui la croient car, sur le terrain, la situation est tout autre à l'aune de l'austérité annoncée dans la fonction publique.

Les fonctionnaires dont il est prévu d'en supprimer 120 000 dans le quinquennat (mais pas seulement dans l'enseignement) voient leur point d'indice gelé de nouveau, ce qui correspond à terme à une baisse du pouvoir d'achat. Pour tout le monde, c'est le retour de la

journée de carence quand il y a un congé maladie. Enfin et surtout des économies sont faites sur le « petit personnel » car il ne faut jamais oublier que l'Éducation nationale est le plus gros employeur de précaires. Les plus touchés sont les contrats aidés, dit CUI - contrat unique d'insertion - qui assurent des missions d'aide administrative, d'entretien ou de suivi des élèves en situation de handicap. Pour le moment, l'aide aux élèves en difficulté reste relativement épargnée mais pour les autres domaines, c'est la saignée. Les collectivités territoriales, employeur de ces CUI, montent même au créneau comme le président du département du Pas de Calais qui dans une tribune annonce vouloir se battre pour garder des moyens pour ces contrats dont 117 arrivent à terme le 31 décembre. En parallèle, quelques établissements se mobilisent pour garder les contrats aidés nécessaires au bon fonctionnement d'un établissement. Ainsi, lors de la grève du 21 septembre, un collège près de Dunkerque était en grève générale, c'est assez rare pour le remarquer !

Finalement et sans surprise, c'est bien une dégradation du service public qui continue. Mais pour le moment, les profs restent trop plan-plan et ne sont pas prêts à bouger pour que ça change tandis que les petits contrats craignent de se mobiliser et de faire grève, par exemple, de peur de perdre le boulot. Car les inégalités sont bien présentes quand on voit qu'un professeur certifié et donc titulaire à 18h devant élèves (il bosse à la maison hein!) touche entre 1600 et 1900 euros dans les 5 premières années de sa carrière et qu'une AESH (personne qui aide les élèves en situation de handicap) touche seulement 850

euros pour 27 heures de travail effectué. C'est en ayant des revendications d'égalité de salaire et de statuts que la mobilisation pourrait partir. En attendant les luttes restent très défensives, pour garder des personnels, mais en contrat précaire....

*Un travailleur de l'éducation
dans un collège du Pas-de-Calais*

LA BATAILLE DU TABLEAU NOIR CONTRE LE TABLEAU BLANC

Le 28 juin dernier, 6 professeurs du collège de Gaillac (Tarn) aidés par des parents d'élèves ont voulu mettre à l'abri 6 tableaux noirs promis à la déchetterie car remplacés par des tableaux blancs compatibles avec des vidéo-projecteurs. Mais la principale a appelé la gendarmerie, une plainte pour vol est déposée, une perquisition a même lieu pendant l'été dans les logements des enseignants tandis qu'une procédure disciplinaire est mise en place au niveau du rectorat depuis la rentrée. Cette dernière vient d'être annulée mais tout de même les profs en question seront « rappelés individuellement par courrier à leurs obligations professionnelles ». La plainte, elle, est toujours en cours d'instruction. Un site et une pétition de soutien sont en ligne (1)

Au-delà du fait divers, c'est un acte de résistance contre le tout numérique qui est de plus en plus imposé dans les écoles : tableau blanc interactif pour faire cours, manuels disponibles uniquement en version numérique, prolifération des tablettes pédagogiques, etc. Toute une débauche technologique pour finalement un usage limité mais un coût bien réel avec au passage des partenariats entre l'Éducation nationale et des sociétés privées comme Microsoft. A l'heure où le ministre Blanquer veut interdire l'usage du téléphone portable au collège, la lumière bleue des écrans n'a pas fini de solliciter l'attention des élèves.(2)

1 - voir le site : <https://tableauxnoirsblog.wordpress.com/>
2 - Des études récentes montrent que la surexposition à des écrans provoque des troubles du sommeil et aussi de l'attention chez les jeunes. .





chroniques du contrôle et de la répression

Big

A bas l'Etat policier, à bas...

L'arsenal du ministère de l'Intérieur renouvelle son stock de grenades. La Place Beauvau a, en effet, lancé un appel d'offres pour l'achat de 1,2 millions de « grenades de maintien de l'ordre et de moyens de propulsion à retard », pour un montant total de 22 millions d'euros. L'information a été publiée dans le Bulletin officiel des annonces des marchés publics, et relevée par *Le Canard enchaîné* dans son édition du 30 août. Ce stock important est destiné à équiper les CRS, gendarmes mobiles et effectifs de la police nationale. En prévision d'une rentrée agitée sur le plan social ? « Ça n'a rien à voir, répond la Place Beauvau. Il s'agit simplement d'un renouvellement d'appel d'offres arrivés à son terme. »

Cette importante commande, qui se divise en cinq lots de différentes références

(grenades assourdissantes, lacrymogènes et fumigènes, cartouches-grenades, lanceurs), porte en réalité sur quatre ans. De quoi réalimenter le stock. Et pour cause : il était vide. D'après *Le Canard enchaîné*, les équipes de maintien de l'ordre n'avaient plus de munitions en prévision des prochains débordements. Conséquence d'un quinquennat Hollande particulièrement actif dans la répression des mouvements sociaux. « Il y a eu Notre-Dame-des-Landes, Sivens, Calais, les *manifs contre la loi travail*... On n'a pas arrêté de grenader », lance ainsi un représentant des forces de l'ordre dans l'hebdomadaire satirique. Rien qu'à Calais, jusqu'au démantèlement de la jungle à l'automne 2016, les CRS ont tiré 22 000 grenades sur les migrants.

La SNCF continue de collaborer !

Une note sûreté intitulée "signalement dans le cadre du G20 à Hambourg" (du 03 au 13 juillet 2017) a été distribuée aux cheminots. Celle-ci émanait de la direction sûreté qui expliquait l'obligation de signalement de tout mouvement ou groupe suspect qui se déplacerait à destination de la Belgique et/ou l'Allemagne. La nature de la demande va se préciser en désignant exactement le type de profil : « Personne (seule ou en groupe) dont le comportement pourrait laisser supposer un comportement militant porté à l'extrême (personnes appartenant au mouvement zadiste venant de Notre-Dame des Landes, mais également des Alpes). » « Les signalements, précise la note, seront transmis en temps réel au poste de commandement des agents de sécurité de la SNCF (Suge). »

Après avoir demandé aux cheminots de pister les migrants dans les trains et les gares, la SNCF veut pousser les cheminots à collaborer à la logique d'Etat axée sur la chasse aux opposants politiques, syndicaux, associatifs ou simplement actifs dans le mouvement social. L'ennemi intérieur est donc par-là même clairement ciblé : ceux qui refusent cette société de la finance et pourraient résister à son contrôle absolu. Ces directives nous ramènent à des pratiques d'un autre temps et, sous couvert de lutte antiterroriste, l'Etat veut maintenant contrôler, fichier et bloquer tout militant associatif ou politique qui voulait se rendre au G20 pour manifester !

La Fédération SUD-Rail a dénoncé cette directive liberticide et a appelé les cheminots à ne pas l'appliquer ! « En 2017, comme en 1940, les cheminots sauront refuser les dérives autoritaires. »

Sources : europe1.fr et sud-rail

Qu'on se le dise : Bonne nouvelle dans la lutte contre la répression !

Récemment à Rennes un camarade a été relaxé de toutes les charges portées contre lui, et notamment celles concernant son refus de prélèvement d'empreintes et d'ADN. Son avocat a fait valoir les dernières décisions du Conseil Constitutionnel et de la Cour européenne des Droits de l'Homme en la matière. La première concerne la vérification d'identité elle-même, qui a été justifiée le jour de la manifestation par une ordonnance du procureur permettant de conduire au poste toute personne ne pouvant justifier de son identité dans un périmètre qui englobe le centre-ville rennais. Le Conseil Constitutionnel, dans une décision du 24 janvier 2017, a décidé que pour être légalement viables ces ordonnances devaient justifier d'un lien entre le périmètre sur lesquelles elles s'appliquent et le type d'infraction recherchée (type vol, effraction, stup, détention d'armes et d'explosifs, comme on trouve habituellement dans les ordonnances qui permettent les arrestations et la nasse des manifestants).

Le texte est assez clair : "ces dispositions ne sauraient, sans méconnaître la liberté d'aller et de venir, autoriser le Procureur de la République à retenir les lieux et périodes sans lien avec la recherche des infractions visées dans ses réquisitions". Quant à la relaxe concernant son refus de fichage ADN, il repose sur la décision prise par la Cour européenne 7 jours avant la tenue de ce procès ! Comme le conclut un article du blog de la défense collective de Rennes : « Dans l'espoir que cette relaxe engendre une multitude d'autres, nous appelons à faire tourner cette information le plus largement possible, et à nous envoyer les infos sur les autres procès où ces types de défense auraient été éprouvés.

Pour que la lutte continue, défendons-nous collectivement !

Source : defensecollective.noblogs.org

La propagande militariste verse dans le détournement de mineurs

L'association Solidarité Défense, parmi ses missions, a pour objectif de resserrer le lien entre la société civile et la communauté militaire et particulièrement envers ses membres engagés dans des opérations extérieures censés rétablir... la paix. Ainsi chaque année, à l'occasion de la fête de Noël et du nouvel An, cette association adresse un colis aux soldats en opérations extérieures pour leur manifester le soutien et la solidarité du pays. A chacun de ces colis est joint un dessin d'enfant... Cette action est également une occasion d'expliquer aux enfants la mission des soldats français au service, paraît-il, de la paix. Pour ce faire, cette association a écrit au Recteur de l'Académie de Bordeaux afin que celui-ci invite les directeurs d'écoles primaires à réserver le meilleur accueil aux membres

des associations dûment mandatés et aux mairies qui prendront contact avec eux pour apporter aux enseignants et écoliers, les informations utiles à ce geste de solidarité. Le but étant évidemment de collecter des dessins afin de renforcer l'esprit civique et citoyen des jeunes élèves. Nous ne savons pas quel accueil a eu cette missive auprès du corps enseignant ? En primaire, il est toujours difficile d'aborder avec ses élèves ce qu'est la grandeur de la France, le colonialisme, l'impérialisme et ce qui se cache derrière toutes ces interventions militaires extérieures, mais on peut toujours refuser ce type de « détournement de mineurs ».

Source : lettre de la présidente de « Solidarité Défense » au Recteur de l'Académie de Bordeaux

Source : lavoixdunord.fr

Big Brother

Brother



Des espoirs pour la lutte contre le fichage génétique !

Le 22 juin 2017, la Cour européenne des droits de l'homme a rendu son arrêt dans l'affaire opposant Jean-Michel Ayçaquer, paysan d'Ossès (Pays basque) à l'Etat français sur la question de la conservation des empreintes génétiques. La Cour européenne dit qu'être condamné pour avoir refusé d'être inscrit au fichier national automatisé des empreintes génétiques (Fnaeg) est contraire au respect de la vie privée. L'affaire concerne le refus de Jean-Michel Ayçaquer de se soumettre à un prélèvement biologique, destiné à un enregistrement dans le Fichier national automatisé des empreintes génétiques (FNAEG). Ce paysan avait participé, à Ainharp (64), à un rassemblement organisé par le syndicat agricole Euskal Erriko Laborarien Batasuna et le Groupement foncier agricole mutuel Lurra. A l'issue, une bousculade était intervenue entre gendarmes et manifestants. Jean-Michel Ayçaquer avait été placé en garde à vue, et condamné par le tribunal correctionnel de Bayonne à deux mois de prison avec sursis pour violences. A la demande du parquet, il avait été convoqué pour se soumettre à un prélèvement biologique, ce qu'il avait refusé. Le 27 octobre 2009, il était condamné à une amende de 500 euros par le tribunal de grande instance de Bayonne pour ce refus. Jugement confirmé par la cour d'appel de Pau et par la Cour de cassation qui avait rejeté le pourvoi du paysan basque.

Le 22 juin, la Cour européenne des droits de l'homme

a estimé, même si elle ne conteste pas l'existence du Fnaeg, que le régime de conservation des profils génétiques constitue une violation de l'article 8 (droit au respect de la vie privée) de la Convention européenne des droits de l'homme. En effet, ce régime n'offre pas de protection suffisante aux intéressés, en raison de sa durée (20 ans pour les personnes soupçonnées et 40 ans pour les personnes condamnées) et de l'absence de possibilité d'effacement. Elle estime qu'il y a déséquilibre entre les intérêts publics et privés en jeu. Cette décision favorable est intervenue au terme de six ans de procédure menée par Me Anne-Marie Mendiboure. L'Etat français est condamné à verser 3000 euros au paysan basque pour dommage moral et 3000 euros pour ses frais de justice. L'arrêt de la Cour européenne des droits de l'homme devrait contraindre l'Etat français à modifier sa législation en matière de conservation des empreintes génétiques (articles 706-55 et suivants du Code de procédure pénale).

A noter que c'est la première fois que la Cour européenne statue sur le sujet du Fnaeg. Des faucheurs d'OGM qui l'avaient contesté ont été déboutés, en janvier 2012, pour n'avoir pas respecté les règles de procédure. De même, une requête introduite par des syndicalistes corses de la Société nationale Corse Méditerranée a-t-elle été déclarée irrecevable pour non-épuisement des voies de recours.

Source : LeMonde.fr

Répétition du scénario libyen ?

La société française Amesys a été épinglée en 2011 par des reporters du Wall Street Journal : en visitant les locaux des services de renseignement libyens, abandonnés suite à la chute du général Khadafi, ils avaient découvert des preuves de la présence de cette société en Libye. Amesys avait en effet vendu à la Libye son système Eagle, un système d'interception des communications IP, qui avait été utilisé par les régimes pour identifier et arrêter des oppo-

sants politiques. Une révélation qui avait valu à la société une enquête sur ses activités.

Mais comme le révèle Télérama, une fois la tempête initiale passée, Amesys a continué son business. Cette société a été rachetée à Bull et son nouveau dirigeant en a profité pour la scinder en deux entités, dont l'une d'entre elles est baptisée Advanced Middle East Systems. Selon Télérama, ces structures sont utilisées pour commercialiser une nouvelle solution, baptisée

Cerebro, et qui se présente comme une version évoluée du système de surveillance IP proposé par Amesys. La société promet « une surveillance en temps réel des suspects » en captant (mail, texto, navigation Web, messagerie, ...) à l'échelle d'un pays. Cette technologie de surveillance vient d'être vendue à l'Egypte du général Sissi pour combattre les frères musulmans et aussi tous les opposants politiques à cette dictature.

Pas de « droit à l'erreur » pour les allocataires de la CAF, soumis à des contrôles toujours plus invasifs

C'est le titre d'un texte de Rachel Knaebel daté du 30 juin 2017 et publié sur le site bastamag.net. Extraits : « Déclaration de revenus tous les trois mois, croisements de données avec les impôts, contrôle des relevés bancaires, visites à domicile... Il ne s'agit pas des nouvelles mesures concernant la transparence de la vie publique mais celles auxquelles se soumettent les bénéficiaires de minima sociaux, en contrepartie d'un revenu de quelque 530 euros par mois. La Caf prévoit même, bientôt, de récupérer « à la source » les données personnelles des allocataires, auprès du Pôle emploi ou des services du fisc. En cas de contrôle, sans même une fraude avérée, les versements peuvent être suspendus. Et pas de « droit à l'erreur ». Parfois prompts à s'offusquer des nouvelles règles de transparence qui encadrent leur activité, nos élus se montrent pourtant moins choqués lorsqu'elles virent à l'abus de pouvoir contre les citoyens les plus précaires. »

(...). A notre demande de précisions sur les contrôles pratiqués auprès des personnes au RSA, la Caf nous a envoyé ses « documents de presse » concernant sa politique de contrôle. On y apprend qu'en 2016, sur 12,8 millions d'allocataires de la Caf (toutes prestations incluses), 7,2 millions ont été contrôlés, soit plus d'un allocataire sur deux. Mais qu'au final, les cas de « fraude » détectés par la Caf représentent seulement 0,36 % de la population des allocataires. En 2016, le montant moyen des fraudes détectées par la Caf s'élèverait à 6412 euros par fraude. Il s'agit cependant d'une moyenne, dont le chiffre peut être fortement amplifié par un nombre réduit de fraudes portant sur des montants importants. Alors pourquoi contrôler plus de 50 % des allocataires pour 0,36 % de fraudeurs ? « Toutes les erreurs ne sont pas volontaires et elles ne profitent pas toujours à l'allocataire », reconnaît le directeur général de la Caisse nationale des allocations familiales, Daniel Lenoir, dans une newsletter de février 2017. Reste que la Caf, et les conseils départementaux qui sont chargés du paiement du RSA, ne lésinent pas sur les moyens. En fait dans 90 % des cas, les allocataires ne savent pas qu'ils ont été contrôlés, assure la Caf. Car la plus grande partie de ces contrôles passent aujourd'hui par des échanges directs de données avec Pôle emploi ou les impôts, par exemple. « Les contrôleurs peuvent accéder aux informations et données des organismes privés tels que les employeurs, les fournisseurs d'énergie, les banques... », précise aussi la Caf. Qui dit même prévoir « accroître les partenariats pour permettre la récupération à la source des données des allocataires. Des accords avec Pôle Emploi, l'Assurance maladie sont en cours. »

A suivre... malheureusement !

Big Brother

L'économie en brèves

LE PRÉSIDENT ET LE LOGEMENT SOCIAL

Les femmes de 65 ans ou plus de Cette affaire me semble assez exemplaire de la méthode Macron.

Premier temps de la communication: annonce de la baisse des APL. Oh, pas de beaucoup, de 5€. Hurlement des associations et des syndicats qu'il avait sûrement prévus. Petit jeu médiatique de la France in-soumise pour montrer que 5€, ce n'est pas rien.

Deuxième temps de la communication: explication selon laquelle ce sont surtout les propriétaires qui profitent de l'APL car ça leur permet de maintenir un loyer plus élevé. Le pire, c'est que cette affirmation est partiellement vraie, Macron connaît les études économiques. Les propriétaires profitent de la pénurie de logements pour imposer leurs prix, et les aides leur permettent d'imposer un prix que sinon les locataires ne pourraient pas payer. Dans la foulée, appel vibrant aux propriétaires de baisser leurs loyers de 5€. Ce qui fait hurler de rire tout le monde.

A tort. Troisième temps de la communication: les bailleurs sociaux doivent donner l'exemple et baisser leurs loyers de 5€. Pourquoi c'est moins rigolo? On manque de logement social en France (il n'y a qu'à voir les listes d'attente pour les demandes de logements). On manque de logement social aussi parce qu'on le finance de moins en moins. Hurlement des bailleurs sociaux mais aussi des associations de lutte sur le logement qui pointent le risque d'asphyxie financière.

Quatrième temps: recul apparent du gouvernement, en promettant une baisse du taux du livret A, qui finance le logement social. Ben tiens donc: le livret A, c'est l'épargne préférée non pas «des français», mais de ceux qui n'en ont presque pas, d'épargne. Qui va donc financer le logement social? Encore une fois les revenus modestes, dont entre autres ceux à qui on aura baissé le loyer...

Et en même temps, de façon tout à fait cohérente et pas si accessoire que ça, il est question d'assouplir la loi imposant un certain pourcentage de logements sociaux aux communes. Surtout, il est question «d'assouplir les normes environnementales et sociales» pour la construction. En clair, faire appel aux travailleurs détachés, diminuer les protections des salariés, et construire pour le peuple des logements mal isolés et à l'air pollué par les matériaux. Une nouvelle victoire pour un certain patronat. La légitimation? Il n'y a pas assez de logements (ce qui est vrai) parce qu'il n'est pas assez rentable d'en construire, donc baissions les coûts... Ecologie pour ceux qui en ont les moyens, aggravation de la pollution pour les autres...

Qu'il manque de logements, c'est pourtant une certitude. En Ile de France par exemple, de 2006 à 2013, la progression annuelle a été la plus faible depuis 30 ans. Mais c'est surtout lié à la spéculation immobilière. Citons un rapport de l'INSEE: «*Cependant, l'amplification des destructions d'immeubles et des restructurations de logements menées dans le cadre d'opérations de réhabilitations, ainsi que l'augmentation des regroupements d'appartements (destinés à en accroître la surface), voire l'augmentation de la vacance et la transformation de résidences principales en résidences secondaires, ont nettement atténué la croissance des résidences principales liée à la construction de logements*



neufs en Île-de-France.» En clair, le tourisme et le standing sont plus rentables que les logements ordinaires. Pour les logements de moins de 15 ans, le secteur social y est devenu moins important que le secteur privé. Résultat: le loyer pèse de plus en plus lourd dans le budget des ménages pauvres (ici moins de 1941€ pour un couple, moins de 2717€ pour un couple avec deux enfants): 36% de leur revenu en 2013 contre 22% en 1988. L'INSEE estime à plus de 1,1 millions le nombre de mal logés en Ile de France, soit un peu moins d'un francilien sur dix.

En bref, le logement social est engorgé, dans le logement privé la catégorie de logements pas trop chers même s'ils ne sont pas terribles est en voie de disparition au profit de la gentrification. Ce n'est pas la nouvelle réforme qui va arranger la situation.

Les chiffres sont tirés de «les conditions de logement en ile de France» édition 2017 d'après l'enquête de 2013, INSEE.

LE DERNIER RAPPORT DU CSA SUR « LA REPRÉSENTATION DE LA DIVERSITÉ » DANS LES MEDIAS

Les personnes «perçues comme non blanches» (je cite les termes du rapport du CSA) restent encore très sous-représentées particulièrement si on compare avec les Etats-Unis mais même avec les autres pays européens, même si la situation s'est améliorée. Les catégories professionnelles supérieures sont très sur-représentées: 76% des apparitions à la télé contre 27% de la population en réalité. Ce sont finalement des fictions qui sont légèrement moins déséquilibrées (56% seulement). En ce qui concerne l'âge, 9% des personnes indexées ont moins de 20 ans (25% de la population) et 4% plus de 65 ans (19% de la population).

Bref, rien de nouveau sous les spots de plateaux télé...

EXPORTATIONS D'ARMES FRANÇAISES

Leur progression reste spectaculaire: moins de 5 milliards de prises de commande en 2012, 11 milliards en 2015, près de 14 milliards en 2016... Pourtant, les dépenses militaires des états occidentaux ont reculé entre 2009 et 2015 (crise oblige). Sur la période 2007-2016, le premier client de la France est l'Inde, suivie de l'Arabie Saoudite, du Qatar et de l'Egypte (qui a passé de grosses commandes juste après le printemps arabe...). Les Etats-Unis viennent en 7ème position. Au final, les proche et moyen Orient représentent 47% des commandes, l'Asie 34%. En fait, ce sont les «petits contrats» (contrats inférieurs à 50 millions d'euros) qui ont le plus augmenté. Il faut dire que les subventions de l'état aussi ont augmenté (+25% pour les subventions à l'innovation par exemple). Tout ceci est bien sûr le fruit d'une coopération étroite entre l'armée et les entreprises. Citons les termes délicieux du rapport: «*Fort de son expertise technique dans le domaine de l'armement et de la capacité opérationnelle des forces armées, le ministère des armées joue un rôle essentiel pour la négociation, la conclusion et la réalisation des contrats d'armement signés par les entreprises.*» Et plus loin: «*Le fait que les équipements soient en service dans les armées françaises et utilisés quotidiennement en opération, dans des conditions difficiles, constitue non seulement un argument de vente sans équivalent et donc un atout considérable pour les industriels, mais également un attrait majeur pour les acheteurs potentiels.*»

Source: Rapport au parlement 2017 sur les exportations d'armement de la France (disponible gratuitement sur le site de la documentation française)

L'œuf, le friponil et les filous

Le 4 août, la chaîne de super marché « Aldi » retirait ses œufs de la vente en Allemagne. Cette décision faisait suite à la découverte dans certains œufs en provenance des Pays Bas d'un taux élevé d'un insecticide -le friponil- utilisé contre les puces, les tiques et les poux. Un antiparasitaire produit par le groupe allemand -BASF- N°1 de la chimie.

Circulez ! Y a rien à craindre.

A la base le désinfectant « déga16 » autorisé et utilisé dans les usines à ponte était sensé contenir du menthol, de l'eucalyptus et des huiles essentielles. L'objet de la fraude fut le rajout du friponil (1). Un insecticide utilisé dans les traitements antiparasitaires des animaux domestiques, mais interdit par l'Union Européenne dans le traitement du bétail destiné à l'alimentaire. Deux entreprises incriminées -chickenfriend- aux Pays Bas et -poultryvision- en Belgique.

Comme lors de précédentes crises sanitaires, le gouvernement français nous affirme que le pays n'est « pas touché ». Le ministre de l'agriculture hésite et tergiverse dans sa communication en minimisant l'étendue du scandale qui touche aujourd'hui l'Europe et au-delà de ses frontières (2). Puis, il nous rassure : « ... il n'y a rien à craindre », rejoignant ainsi l'attitude du gouvernement belge. Cependant l'agence de sécurité sanitaire néerlandaise (NVWA) conseillait fortement de ne pas consommer les œufs les plus contaminés, car ils représentaient un danger pour la santé publique.

Après avoir reconnu que 250 000 œufs contaminés ont été mis sur le marché français entre avril et juillet 2017, le ministre finit par annoncer que le friponil contenu dans les produits concernés a une concentration supérieure à la réglementation mais ne présente aucun danger pour la santé. Ce qui peut être vrai pour la plupart des adultes, mais pas avéré s'agissant des femmes enceintes ou des enfants. Le ministre, sous la pression d'organismes de consommateurs, liste enfin après d'innombrables précautions, l'ensemble des produits transformés à base d'œufs : pâtisseries, sauces, glaces et multiples plats cuisinés. Au total, 32 produits sont retirés de la vente. Sortie de son silence, la présidente de la FNSEA, soucieuse d'épargner les productivistes de l'agroalimentaire, dénonce les filous qui jettent la suspicion sur l'ensemble des éleveurs de volailles et producteurs d'œufs, y compris BIO.

La FNSEA, comme le gouvernement occultent le scandale que sont ces usines concentrationnaires d'élevages de poulets et les conditions de vie des poules pondeuses, l'opacité des marchés et circuits alimentaires, les déréglementations, le non-respect des normes, la baisse de qualité etc. Ils défendent ainsi, les patrons de l'agro-business ou de la grande distribution qui ont souhaité et imposé ces conditions d'élevage. Conditions qui ont permis à des filous d'une simple start-up « Chickfriend », comme ils disent, d'écouler sur le marché -son-produit prétendument écolo, auquel ils ont ajouté du friponil, avant sa découverte par un contrôle inopiné. Ce sont aussi ces conditions qui favorisent la fraude, la course aux profits au détriment de la santé du consommateur ou des populations. Ce nouvel antiparasitaire était très attractif : son action durait plus longtemps pour un prix inférieur à ce que proposaient les concurrents.

**On est les meilleurs !
On est les champions.**

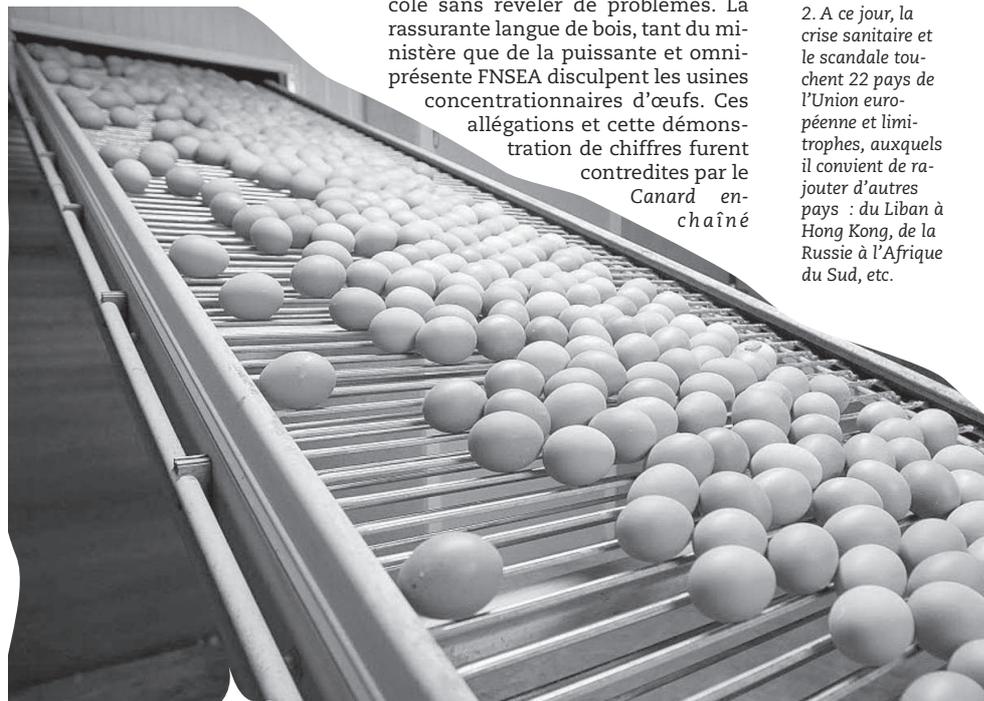
Doit-on, se demander pourquoi le gouvernement macronien (qui s'est targué de faire de la politique autrement et de promouvoir la transparence que méritent les Français), a mis du temps avant de s'exprimer dans la confusion sur le sujet ! Sans doute que le ministère de l'agriculture visionnait avec quelques retards la vidéo de l'association « L214 » qui dénonçait les conditions scandaleuses dans lesquelles étaient stockées les poules pondeuses dans ces usines irréprochables.

Le ministre nous expliquera qu'il s'agit plus d'« un raté dans la transmission de l'info entre pays concernés » que d'une volonté de rétention d'informations. Tandis que la patronne du syndicat de l'agrobusiness pointe la faute à l'Europe : son laxisme et ses déréglementations ! Car en France, la filière est parfaitement maîtrisée. Avec 14,7 milliards d'œufs produits en 2015, la France est le premier producteur en Europe. En France, grâce à la régularité des contrôles sur les élevages, des produits phytosanitaires jusqu'en bout de chaîne : les œufs commercialisés, tout est clean. En 2016, selon le ministère de l'agriculture, plus de 60 000 contrôles ont eu lieu sur la chaîne alimentaire dont 14% sur la filière avicole sans révéler de problèmes. La rassurante langue de bois, tant du ministère que de la puissante et omniprésente FNSEA disculpent les usines concentrationnaires d'œufs. Ces allégations et cette démonstration de chiffres furent contredites par le

Canard enchaîné

1. 6 000 litres de friponil ont été découverts lors de perquisitions dans les locaux de « Poltryvision » : la société belge à l'origine du scandale. 1 000 litres seront retrouvés en Roumanie.

2. A ce jour, la crise sanitaire et le scandale touchent 22 pays de l'Union européenne et limitrophes, auxquels il convient de rajouter d'autres pays : du Liban à Hong Kong, de la Russie à l'Afrique du Sud, etc.





malbouffe

du 16 août qui révélait que pour **15 milliards d'œufs pondus en France en 2016, seuls 677** ont été contrôlés par les services de l'État.

Après le friponil, fin août, le gouvernement néerlandais communiquera qu'un deuxième insecticide, modérément toxique lui aussi, l'amitraze, a été utilisé par la société belge au départ de la fraude. Là encore le ministre français de l'agriculture avancera que des traces de ce produit avaient aussi été découvertes, mais seulement « dans quelques » élevages de poules pondeuses (3).

Plus qu'une odeur d'œuf pourri...

Ne pas freiner l'esprit entrepreneurial ! La politique de baisse de personnels et de moyens qui diminue le nombre d'inspecteurs du travail chargés de traquer les patrons, qui détournent ou nient le code du travail et dégradent les conditions de travail des salarié(e)s, se retrouve dans l'agroalimentaire. Il en est de même dans cette Europe des lobbies où, les patrons de l'agroalimentaire règnent en maître. Lobbies qui se disputent ou s'arrangent au gré de leurs intérêts et oublient les populations.

Si aujourd'hui l'œil du scandale est en Belgique et au Pays Bas, n'oublions pas les précédentes affaires dues à la fraude volontaire ou à des pratiques plus que douteuses, qui ont fait la « Une » de l'actualité en France. Décembre 2013, un trafic de viande de cheval revendue à bas coût pour la consommation, alors que ces chevaux après avoir servi de cobayes au laboratoire SANOFI, auraient dû finir à équarrissage. En janvier 2013, le scandale de la viande de cheval vendue comme du bœuf, implique la coopérative -lur Berry- basée au Pays Basque, etc.

On constate que si l'objet du délit diffère ou change de pays, les scénarios restent sensiblement les mêmes : baisse des coûts des produits alimentaires vivants ou transformés, sous-traitance douteuse, opacité et manque de traçabilité. Rappelons pèle mèle : la vache folle, l'huile de colza frelatée, les poulets à la dioxine etc. Autant de pratiques courantes, qui ac-

compagnent la soif de profits des patrons de la grande distribution et de l'agro-business au mépris de la qualité de la nourriture et de la santé des populations.

Contre ces lobbies de l'agroalimentaire, contre ces trusts internationaux, les gouvernements ne font rien. Oseraient-ils? Pour exemple : M. Bigard, fils de son père J.-P. Bigard : numéro 1 de la viande en France, a provoqué un tollé lors de son audition devant une commission d'enquête à l'assemblée en refusant de répondre aux députés. En cause : la non-publication des comptes de l'entreprise et les conditions de travail et le mal-être de ses salariés dans un de ses abattoirs dans la Somme (4). Aux ordres des lobbies ou contraints, les dirigeants français et européens, ont, au nom de la libre entreprise, de la libre circulation des marchandises, rendu les réglementations et surveillances sanitaires caduques. Ces notions sont devenues creuses au service des mafias capitalistes. Dès qu'un scandale est révélé, médiatisé, les politiciens communiquent. Ils minimisent la fraude et les dégâts occasionnés. Ils temporisent et parfois se déchargent contre l'autre : le concurrent que l'on doit affaiblir ou abattre pour quelques parts de marché à grignoter.

Ainsi voici peu, dans le secteur automobile au jeu de la triche c'est Volkswagen qui s'est fait prendre et montré du doigt. Aujourd'hui il est prouvé que tous les constructeurs ont sciemment fraudé. Là encore, comme Ségolène Royal, alors ministre socialiste de l'environnement du président Hollande, chaque gouvernement européen a défendu avec chauvinisme son industrie automobile nationale au détriment du problème de santé publique européenne soulevé par la pollution émise par les gaz d'échappements.

Les cabinets en communication occupent les médias, le temps que le scandale soit dilué et relégué dans la page des brèves par une autre actualité. Cette fois encore, après coup, le gouvernement « va accroître des tests dans les élevages français » tandis que l'Union européenne va « lancer une enquête dans toute l'Europe pour contrôler l'usage de substances illé-

gales contre les poux sur les poules pondeuses ». Autant de mesures qui n'en doutons pas font trembler les patrons de l'agro. Les scandales passent sans que les règles du marché ne changent faute de moyens de contrôle suffisants, ni que les intéressés (fraudeurs) ne soient trop inquiétés. Car, n'en doutons pas d'autres scandales sont à venir. Il en est dans ce domaine comme pour le nucléaire : il ne s'agit plus de se demander si une centrale va péter mais plutôt « quand » elle va péter. Là ! Il ne s'agit plus de redouter un prochain scandale alimentaire, ou sanitaire, mais combien d'intoxiqués et de morts il occasionnera.

... un système nous éabond

Pour les états qui s'accaparent de par le monde les terres riches : agricoles ou pourvoyeuses de matières premières diverses, l'alimentaire de masse est devenue une arme politique et économique qui n'échappe donc pas à la financiarisation avec son lot spéculatif, source de profits pour les exploités et les affameurs. Assurer, accroître les marges ! Telle est la règle. Pour ce faire, ici en France ou ailleurs dans le monde, peu importe l'environnement, peu importe le devenir du producteur et peu importe la qualité des produits vendus et des conséquences sur le consommateur.

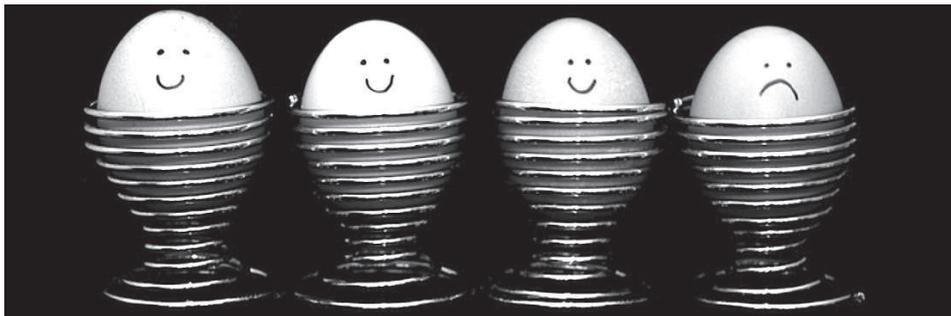
Le scandale des œufs, comme les précédents ou ceux à venir, n'est donc que le symptôme qui confirme que c'est la société capitaliste entière qui est gangrenée et source de fraude. Derrière l'œuf se cache un système nous éabond et de chaos, dont nous devons nous défaire. Derrière l'œuf, se tiennent des filous profiteurs aux aguets. Cette fraude, ce scandale est à dénoncer, à condamner vivement. Mais le premier scandale est l'exploitation des prolétaires qui bossent dans ces abattoirs à la chaîne, dans ces usines alimentaires sous serres, dans cette agriculture hors sol, dans ces élevages/usines concentrationnaires d'où n'est produit que de la bouffe de merde destinée aux pauvres (5).

MZ Caen, le 15/09/2017

3. La fraude touchait aux Pays Bas : 258 élevages et en Belgique par 93 élevages. Mais dans l'opacité des circuits alimentaires, la commission de contrôle européenne soupçonne 7 élevages en Allemagne, 10 en Italie, 2 en Hongrie et 1 en France.

4. Ouest-France, 14 septembre 2017.

5. L'UFC-Que choisir a révélé voici peu (août 2017) que la consommation de fruits et légumes - bio - revient à un ménage à 660 euros/an contre 368 euros pour une alimentation conventionnelle. Soit 79% de plus.



Vertement écolo

GLOIRE AU PIQUE-PRUNE, EMPÊCHEUR D'AMÉNAGER EN ROND

Le Figaro (1) s'est penché sur la sauvegarde du scarabée pique-prune (*Osmoderma Eremita*), « Os » pour les intimes. Cet insecte saproxylique (qui se nourrit de bois morts) passe l'essentiel de son existence dans les caries, cavités de bois mort formées dans les arbres anciens. Cette espèce et bien d'autres jouent un rôle essentiel dans la formation de l'humus des forêts.

« Os » est très important. C'est à la fois une « espèce-indicatrice » (du bon état biologique d'un milieu : ici les forêts et bocages) et une « espèce-parapluie » (sa présence et son statut de protection permettent la protection d'un grand nombre d'autres espèces à proximité). Cependant son habitat est menacé par l'urbanisation, l'agriculture industrielle, les aménagements petits et grands, inutiles...

Très, très discret, Os a connu son heure de gloire entre 1999 et 2005 en bloquant la construction de l'autoroute A 28 entre Le Mans et Tours. Après 6 années de bagarre juridique, des mesures conservatoires ont permis au train du progrès de passer en préservant partiellement l'habitat de la bestiole.

Os a fait beaucoup mieux en 2009-2010 dans l'Yonne. Les écologistes se sont appuyés sur sa présence dans les allées de tilleuls centenaires du château de Tanlay pour bloquer définitivement leur abattage.

Longue vie à Os ! Il en aura bien besoin car il est protégé au même titre que l'ours et le loup... Quand on voit les Huloteriers sur le sujet, les positions des éleveurs de la Confédération Paysanne (2) et de Bové et les encagoulés armés qui ont décidé d'aller braconner l'ours des Pyrénées (3), il a du souci à se faire et nous aussi. Donc, solidarité totale avec le camarade Os.

LE MOUSTIQUE TRANSGÉNIQUE, C'EST FANTASTIQUE

Malaria, zika, dengue, chikungunya.... Face à la persistance ou au développement de ces maladies (souvent liés au dérèglement climatique, à la démographie et à la mondialisation des échanges), les Frankenstein des technosciences ont des réponses simples. Ils ont inventé et lâché dans la nature des tas de super-moustiques des espèces responsables de la transmission de ces maladies.

Pas n'importe qui ! Soit des mâles rendus stériles qui s'accouplent avec les femelles, qui elles ne peuvent s'accoupler qu'une fois, soit des insectes infectés par une bactérie censée perturber leur reproduction, ce qui dans les deux cas devrait provoquer l'effondrement des populations.

Las, les premières évaluations de ces lâchers massifs (Malaisie, Brésil, Australie, Floride, Polynésie française...) par le Haut Conseil des Biotechnologies sont disons... nuancées (4) : des fois cela marche, des fois non, cela coûte très cher car il faut recommencer et l'élimination de l'espèce visée risque de laisser le champ libre à une espèce plus contaminante.

Mieux et plus moderne, avec le « ciseau moléculaire » Crispr (5), on fabrique des moustiques immunisés contre les infections par le microbe de la malaria. Ces moustiques peuvent se reproduire afin de créer une descendance immunisée qui remplacerait progressivement les moustiques infectés.

Cela provoque légitimement une certaine crispation contre les bidouilleurs de génome : « Donner sciemment au moustique le pouvoir de modifier lui-

même et avec une telle efficacité, son propre patrimoine génétique en pensant qu'on en restera là, c'est bien mal connaître les mécanismes de la vie » (F. Renaud, cité par le Canard enchaîné du 14/06/2017). En effet, en « analysant le génome entier de deux souris qui avaient été traitées pour une maladie oculaire avec la technologie CRISPR-Cas9, les chercheurs américains ont remarqué plus de 1500 modifications « inattendues » de l'ADN ailleurs sur les chromosomes. Près de la moitié d'entre elles se situaient dans des zones contenant des gènes connus, donc avec un risque potentiel de créer des complications pathologiques. (6) »

Ce nouveau traficage du génome, intellectuellement étrié (à chaque problème, une solution technique), socialement et éthiquement criminel, n'est qu'une nouvelle tentative de privatisation et de marchandisation du vivant. Elle s'appuie sur l'alliance des marchands de biotechnologies, des « nouvelles technologies », du siliciumisme (7) et du softpower capitalisto-humanitaire de la « fondation Bill et Melinda Gates ». Cette fondation, la plus riche du monde (40 milliards de dollars d'actifs) intervient dans l'éducation (en permettant à Microsoft de s'implanter dans les écoles du tiers-monde), dans l'agriculture (8) (travail en étroite collaboration avec Monsanto et ses pesticides/OGM) (9) et pour finir dans la santé (financement des trafiquants de gènes).

Pour celle et ceux qui souhaitent en savoir plus, lire le dossier : *OGM et OGM cachés : des risques pour la santé, l'environnement et l'agriculture*, générations Futures, 11/04/2017.

MASQUÉS, ILS AVANCENT...

Les pesticides néonicotinoïdes, sont des serial killers pour les insectes pollinisateurs et aussi des perturbateurs endocriniens pour les humains. Leur sort semblait réglé par l'adoption de la loi sur la biodiversité d'août 2016. Entre 2018 et 2020, leur usage devait disparaître.

Deux études récentes devaient être « les derniers clous dans le cercueil des néonicotinoïdes » (10). Ces travaux (Canada et Angleterre) menés en plein champ montrent « une survie réduite des butineuses, une fertilité diminuée et une mortalité hivernale augmentée des colonies d'abeilles domestiques exposées en conditions réelles à deux néonicotinoïdes... Les observations menées sur les pollinisateurs sauvages montrent des effets délétères plus marqués ». Mais les industriels (Bayer, BASF et autres Syngenta) et la FNSEA sont repartis en France et en Europe à l'assaut contre cette interdiction. Le 21 juin, un projet d'ordonnance fuit, réautorisant les pulvérisations aériennes et l'utilisation des néonicotinoïdes. Hulot est monté au créneau et un accord ambigu a été trouvé avec Edouard Philippe (11) (farouche partisan des pesticides). A surveiller...

BENETTON, SES MOUTONS ET SANTIAGO MALDONADO

« Où est Santiago Maldonado ? (12) ». C'est le cri de milliers de manifestants argentins, suite à la disparition de ce militant lors d'une attaque particulièrement violente de gendarmes, le 1 août 2017 visant les Mapuches occupant les terres acquises par Benetton à leurs dépens.

Santiago était extrêmement actif dans le soutien à la lutte des Indiens mapuches de Patagonie (Argentine) dont les terres ancestrales de Pu Lof sont menacées par l'entreprise Benetton. Loin d'Europe et de ses campagnes dégoûtantes de « bienveillance » sur la diversité, Benetton est un land grabber (accapareur de terres). A la faveur de la crise

des années 90, Benetton est devenu le plus grand propriétaire terrien d'Argentine : 900 000 ha, des moutons, des concessions minières et des plantations de pins.

Santiago est toujours introuvable. Sa disparition risque fort de s'ajouter à la très longue liste des hommes et femmes militant dans une perspective globale : droits des communautés autochtones, féminisme, dignité, écologie, anticapitalisme... Tel est le cas de Berta Cáceres, hondurienne, assassinée chez elle voici un an par un commando. Elle militait contre la construction du complexe hydroélectrique d'Agua Zarca. Dans ce pays 129 défenseurs de l'environnement et des communautés ont été massacrés depuis 2010.

En 2016, plus de 200 personnes ont été tuées sur la planète en défendant terres, forêts, fleuves contre la rapacité des capitalistes et des Etats : « ... Les assassinats se situent au premier rang de tout un arsenal de tactiques employées pour faire taire les défenseurs – menaces de mort, arrestations, attaques sexuelles, enlèvements et poursuites judiciaires agressives... Dans un nombre croissant de pays, de plus en plus d'individus n'ont pas d'autre choix que de s'opposer au vol de leurs terres ou à la destruction de leur environnement... ils sont brutalement réduits au silence par les élites issues du monde politique et des entreprises, tandis que les investisseurs qui financent ces élites s'abstiennent de faire quoi que ce soit. » (13).

Freux et Eugene the Jeep

1. « Il faut sauver le scarabée pique-prune », Jean-Luc Nothias, *Le Figaro* du 11/09/2017.
2. *Loup et pastoralisme, l'impossible cohabitation*, Confédération paysanne, décembre 2016.
3. « Ariège : un commando armé décrète la réouverture de la chasse à l'ours, ouverture d'une enquête », *La Dépêche* du 15/09/2017.
4. Avis relatif à l'utilisation de moustiques GM dans le cadre de la lutte antivectorielle, Haut Conseil des biotechnologies, 06/07/2017 <www.hautconseildesbiotechnologies.fr>
5. Crispr-Cas9 est le nom du « ciseau » moléculaire permettant de casser facilement les brins d'ADN, d'en retirer du matériel et d'y introduire des gènes étrangers. Associé au « gene drive », il permet aux descendants de ces mutants de conserver ce nouveau caractère.
6. Alerte sur les « ciseaux génétiques ». Des chercheurs tirent la sonnette d'alarme : la technologie d'édition du génome CRISPR-Cas9, testée sur des souris, entraîne des mutations « inattendues ». Anne Jeanblanc, *Le Point* du 02/06/2017.
7. Eric Sadin : « L'anarcho-libéralisme numérique n'est plus tolérable ». Jean-Christophe Féraud, *Libération* du 20 octobre 2016. Lire aussi : *La Siliconisation du monde – l'irrésistible expansion du libéralisme numérique*, Eric Sadin, L'Échappée.
8. Comment la Fondation Gates dépense-t-elle son argent pour nourrir le monde ? GRAIN, 17/11/2014 <www.grain.org/fr>.
9. Le vrai visage de Bill Gates... Les Moutons enragés, 01/06/2016 <<http://lesmoutonsenragés.fr/>>
10. Les ravages de néonicotinoïdes sur les abeilles. Stéphane Foucart, *Le Monde* du 1/07/2017
11. Néonicotinoïdes, Matignon pris dans le pot de miel. Coralie Schaub, *Libération* du 27/06/2017.
12. Voir <http://www.santiagomaldonado.com> et l'article « Los mapuche y un discurso de terror » d'Ariel Petrucelli sur <http://rupturacolectiva.com>.
13. La pire année pour les défenseurs des droits environnementaux et fonciers : au moins 200 morts en 2016, alors que la crise se propage à travers le monde. Global Witness.

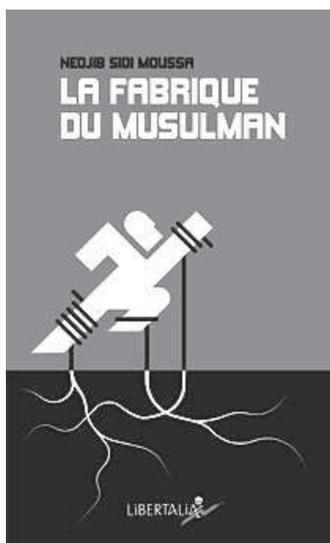


« La Fabrique du musulman »

Essai sur la confessionnalisation et la racialisation de la question sociale

C'est le titre du livre de Nadjib Sidi Moussa paru en janvier dernier aux éditions Libertalia.

Nous avons invité ce dernier aux rencontres libertaires organisées par l'OCL cet été, pour nous présenter son livre qui touche de près à cette question de la racialisation et, au bout du compte, du post-modernisme (voir la débat rapporté dans CA avec Renaud Garcia il y a juste un an). Voici son intervention. Le mois prochain, nous publierons ce qui est sorti du débat qui a suivi.



La genèse du livre

L'idée du livre est venue d'une discussion avec un ami concernant le surprenant impact politique et médiatique du livre d'Houria Bouteldja qui avait déclenché une petite polémique l'année dernière et qui s'est poursuivie depuis. Nous étions en plein état d'urgence, à la suite des attentats, sans oublier le débat sur la déchéance de la nationalité ou l'« affaire » Kamel Daoud. Comme il y avait des questions sur lesquelles je réfléchissais depuis des années et que je ne me retrouvais pas dans ce que je lisais alors, cela m'a donné envie d'écrire sur ces thèmes. Ce copain m'a mis en contact avec les éditions Libertalia et c'est ainsi qu'après une discussion passionnante avec l'équipe éditoriale, on s'est mis d'accord sur un projet de livre. De toutes les façons, étant donné la sensibilité du sujet, je ne me voyais pas le

publier ailleurs que dans une telle maison d'édition. Composé durant l'été 2016, il est possible que certaines choses auraient été écrites un peu différemment un an après et nécessité quelques précisions.

A l'époque, comme beaucoup d'autres, je me sentais pris en étau entre deux discours dominants et caricaturaux qui n'avaient pas le même poids selon les milieux dans lesquels on se situait et qui étaient, pour aller vite, d'un côté les discours dits « intégristes républicains » ou « laïcards » sur tout ce qui touche de près ou de loin l'islam, les musulmans, les immigrés, et de l'autre le discours en réaction, la posture dite « islamo-gauchiste » qui pose beaucoup plus de problèmes.

Ces discours ne sont pas relayés par les mêmes médias ni par les mêmes organisations... On ne peut pas sous-estimer l'influence et la portée, dans les milieux radicaux, intellectuels et militants, du discours dit « islamo-gauchiste ». Il ne faut pas occulter non plus le fait que l'on traverse une période réactionnaire qui instrumentalise les discours sur l'identité, comme Nicolas Sarkozy l'a fait, mais pas uniquement : l'extrême droite identitaire en a fait elle aussi son cheval de bataille. Il y a donc une vague identitaire, nationaliste qu'on subit avec plus de vigueur depuis des années, associée à un puissant courant clérical, religieux. Face à la stigmatisation des immigrés d'où qu'ils viennent – et en particulier du monde arabo-musulman – il y a eu dans les milieux intellectuels et militants la volonté de réagir – de bonne foi d'ailleurs –, à travers des actions de solidarité avec les migrants ou en organisant des marches antiracistes. Sauf que ces initiatives ne se réfèrent plus aux arguments classiques tels qu'utilisés les décennies précédentes mais s'expriment, désormais, au nom de la lutte contre l'islamophobie.

En partant de l'analyse selon laquelle les « musulmans » sont stigmatisés en raison de leur religion et de leurs pratiques, ces militants antiracistes ont utilisé cette notion-là, l'islamophobie (la lutte contre...), sachant que depuis quelques années des associations, souvent communautaires, se sont constituées – exclusivement ou prioritairement – autour de cette cause. Cette question a

aussi été mise à l'ordre du jour au plan international par l'Organisation de la coopération islamique qui regroupe des Etats qui, pour le dire vite, ne sont pas particulièrement portés vers l'émancipation individuelle et collective de leurs propres ressortissants, notamment en matière de liberté de conscience (comme beaucoup d'autres Etats).

Cette notion d'islamophobie est, selon moi, porteuse d'énormes ambiguïtés. D'abord parce qu'elle ne fait pas la distinction entre les « musulmans » réels et présumés et qu'il s'agirait d'une défense des personnes au nom de leur religion alors qu'on ne sait pas forcément s'ils sont croyants ou pratiquants – et qu'on n'a pas à le savoir... L'autre problème est que cela semble autoriser dans certains milieux des alliances avec des organisations religieuses, souvent réactionnaires ou qui sont tout simplement des relais de formations intégristes situées de l'autre côté de la Méditerranée. Cela pose la question de savoir ce que l'on défend et avec qui on le fait. C'est donc un enjeu stratégique que de ne pas être pris dans des combats qui interviennent en dehors de toute perspective émancipatrice et qui légitiment nos adversaires voire les renforcent. A mon sens, il convient d'éviter des alliances pour le moins suspectes et malheureuses, comme il y en a eu parfois dans les luttes anti-impérialistes.

Mon propos, dans le livre, était donc de souligner les problèmes posés aux militants révolutionnaires par ce concept d'islamophobie, entre autres. Et non de trancher entre le bien et le mal.

La thèse centrale est que, d'un côté, on assiste à l'accumulation ou la combinaison d'attaques et discours racistes dans la société, les médias dominants, les partis de gouvernement, des services de l'Etat. Et que, d'un autre côté, il existe aussi des entrepreneurs communautaires – leur ambition étant de devenir des petits chefs – qui ont besoin d'une communauté, imaginaire à l'origine, qu'ils sont en train de construire de concert avec l'Etat au nom de la paix sociale.

Tous ces éléments, combinés à la pratique de certains militants situés à « la gauche de la gauche », conduisent à la fabrique, à la production d'un nouveau sujet politique que j'appelle le Musul-



man avec un M majuscule comme s'il s'agissait d'une sous-nationalité, un peu comme cela existait dans l'ex-Yougoslavie ou dans l'Algérie colonisée. Mais je ne crois pas que ce processus fabrique des croyants ou des pratiquants au sens propre. On est plutôt en train d'assister à la création d'un sous-groupe, interclassiste, aux contours flous, qui correspond à plusieurs phénomènes : en partie à la dynamique de l'immigration en France, surtout maghrébine, puisque derrière ce Musulman qui alimente tant de fantasmes, qu'ils soient positifs ou négatifs, se cache bien souvent le Maghrébin, l'Arabe et l'Algérien en particulier pour des raisons historiques propres à la France. Or il se trouve que ces descendants d'Algériens, qui pour certains ont fait des études supérieures, ou ont accédé à des postes de direction dans la fonction publique, dans le secteur entrepreneurial, etc., font naître une couche petite bourgeoise. Cette composante de l'immigration, qui, historiquement, avait un lien privilégié avec la classe ouvrière, s'est progressivement détachée de ce groupe social et a, pour partie, d'autres ambitions. Certains sont aspirés par les états-majors politiques, d'autres jouent la carte de la tradition, de la religion, des origines grâce au paradigme de la « diversité », cette boîte de Pandore ouverte sous Sarkozy et dont Rachida Dati était un symbole.

Tout cela s'articule autour du fait que l'idée de l'existence de classes sociales aux intérêts distincts – et en particulier d'une classe ouvrière – s'est largement démonétisée, pour des raisons idéologiques et sociologiques. La disparition d'un discours sur la classe – et surtout de classe – a autorisé l'émergence d'une parole davantage portée sur la culture, la religion et l'identité. Cela a constitué une fenêtre d'opportunité pour cette fabrique du Musulman, à partir du moment où les identités deviennent solvables et permettent des débouchés pour telle ou telle marchandise. Tout cela constitue un marché économique et politique, comme lors des dernières élections, avec l'émergence de micros partis qui se réfèrent plus ou moins directement à la religion même si, heureusement, pour l'instant ils n'ont que peu d'écho. Paradoxalement, ils essaient de capter des voix dans les milieux où l'on s'abstient le plus, dans les milieux populaires frappés par le chômage et qui rejettent souvent les professionnels de la représentation. Cela traduit une volonté de créer un sujet politique sachant que les conditions pour que cela se transforme en électoral conséquent ne soient tout à fait réunies. Du moins pour le moment.

A ce propos, on peut citer un exemple significatif de ce flou entourant la figure du Musulman. L'enquête publiée en septembre 2016 par l'institut Montaigne, intitulée « Un islam de France est

possible », fut diversement commentée par la presse soit pour s'en alarmer (en raison du nombre de musulmans qui préfèrent la Charia aux lois de la République) soit pour s'en réjouir (puisque ces musulmans apparaissent finalement très républicains dans leur majorité)... Mais les journalistes et commentateurs n'ont pas examiné comment a été constitué l'échantillon qui a servi à l'enquête. On s'aperçoit pourtant, en lisant la partie méthodologique, qu'on a interrogé des personnes se disant musulmanes, ce qui est cohérent, mais aussi des individus de culture musulmane ou ayant un parent musulman. On voit donc qu'il s'agit d'une définition assez large de ce que ce seraient ces « musulmans » dont on parle tant ! Que fait-on alors des agnostiques, athées, libres penseurs, non pratiquants qui se fichent de la religion, qui ne veulent pas se déterminer par rapport à des croyances réelles ou supposées, et qui, après les attentats terroristes, ont subi un discours affirmant qu'il existe une bonne interprétation de l'islam compatible avec le « vivre ensemble », avec la mise en avant de religieux rassurants, la défense d'institutions « représentatives », etc.

Ces points-là montrent les impasses de la démarche de ceux qui se sont engagés – parfois avec sincérité – dans la lutte contre l'islamophobie parce qu'elle abandonne toute critique de la religion au nom d'une conception particulière – souvent différentielle – de l'antiracisme.

Le livre fait aussi écho à toute une série de débats qui ont eu lieu dans les milieux intellectuels et militants sur la question de la « race ». Ce terme est revenu en force par le biais de l'intersectionnalité et des approches universitaires qui essaient d'appréhender l'articulation des oppressions avec les notions de classe, de genre et donc de « race », sachant qu'en France la « race » a une signification assez particulière qui ne correspond pas forcément au contexte américain où le terme est utilisé à tous les niveaux dans les conversations savantes ou militantes.

Je suis résolument critique de l'usage qui est fait de cette « importation », de la réutilisation de cette notion de « race », notamment en raison des dérives que l'on a pu connaître dans un passé plus ou moins récent.

Cette réémergence a accompagné des pratiques dans des cercles dits radicaux et dont la presse s'est fait l'écho l'année dernière, comme lors de la mobilisation contre la loi Travail avec cette initiative « non mixte racisée » à l'université Paris VIII. Des personnes qui se définissent comme « non-Blanches » se sont mises à compter les étudiants qui prenaient la parole dans l'Assemblée générale en fonction de leur apparence, de leur couleur de peau. Constatant qu'il y avait une surreprésentation de paroles « blanches », ces individus dits « non-



Blancs » ont pris l'initiative de discuter entre eux, sur cette base, afin de savoir quelle stratégie adopter pour dépasser cette situation qui leur paraissait donc problématique. S'en sont suivis une polémique médiatique et un texte de soutien à cette démarche par des enseignants-chercheurs de Paris VIII appuyés par des syndicalistes, militants, etc. Ces signataires affirmaient jouir d'un « privilège » – puisqu'ils se présentaient eux, comme « Blancs » – et que cette initiative « non mixte racisée » était, selon eux, le meilleur moyen de s'émanciper.

Or, pousser cette démarche au bout amènerait à la ghettoïsation complète de la société, de ses classes populaires, sachant que de larges pans le sont déjà, notamment à Saint-Denis, sans parler de cette attitude que l'on pourrait qualifier de « paternalisme à rebours » chez certains segments de la « gauche de la gauche ». Alors qu'on pensait qu'on allait nous laisser un peu tranquilles avec ces pratiques (le camp décolonial en était une autre illustration), la polémique a resurgi au printemps avec le festival afro-féministe Nyansapo à l'initiative du collectif Mwasi. Mais, comme pour les autres polémiques médiatiques, on passe à côté des enjeux centraux.

Sur le site du Mwasi, ces afro-féministes revendiquent l'usage de la notion d'« afrodescendants ». Intuitivement, on pourrait penser que cela renvoie aux personnes qui ont des parents originaires d'Afrique. Mais leur définition, qui renvoie au site « Une autre histoire », ne correspond pas à cela, elle est beaucoup plus... chiffrée. En fait, il s'agirait des personnes dont au moins 6,25 % du total de leurs ancêtres sont nés en Afrique subsaharienne ; selon cette conception, ce

débat

seuil entraînerait une incidence sur le phénotype, l'apparence ou éventuellement la culture de ces « afrodescendants ». Or, on mesure le problème que soulève la légitimation de l'organisation selon le pourcentage de ses ancêtres puisque cela ne remet aucunement en cause l'obsession identitaire qui parasite le combat émancipateur dans lequel je m'inscris.

Mon discours n'est pas de nier qu'il existe des discriminations. De nombreuses personnes sont victimes de discriminations – à l'embauche, au logement, au loisir – en raison de leur faciès, patronyme, nationalité, religion (réelle ou présumée). C'est une réalité que je connais. Mais la question est plutôt de savoir comment on combat cela et si l'on pense qu'en raison de la lutte contre l'« islamophobie » – mais aussi contre la guerre ou l'impérialisme –, il faudrait aller jusqu'à s'allier aux islamistes ? Je ne le pense pas. Est-ce qu'on va combattre le racisme en légitimant des modes d'organisation qui vont se baser sur le pourcentage de ses ancêtres ou sur la religion ? Cela mènerait à une impasse totale.

Au cours du débat que nous traiterons dans le prochain numéro de CA, Nedjib a précisé quelques points présentés ici.

Au sujet des laïcards

Je ne mets pas sur le même plan des organisations comme l'UFAL et Riposte laïque, ou des personnes comme Henri Peña-Ruiz et Caroline Fourest. Fourest s'est complaisamment glissée dans le rôle de la lesbienne-laïque sur les plateaux de télévision contre Tariq Ramadan qui, lui-même, endossait le rôle de porte-parole hétérosexuel-musulman des banlieues françaises alors qu'il n'a rien à voir avec l'immigration ouvrière. En fait, on avait là deux figures télévisuelles faciles à opposer, comme dans un combat de catch, mais qui constituaient, comme souvent, de fausses alternatives. Ce que l'on appelle les « laïcards » ont bien peu de choses à voir avec la laïcité. En fait, peu de groupes se battent aujourd'hui encore sur le terrain de la laïcité sauf

sans doute la Libre pensée qui, elle, défend de son point de vue la séparation de l'église et de l'Etat, la loi de 1905, etc. Ce qui n'est pas du tout le cas de Manuel Valls et consorts, qui, quand ils prétendent parler de laïcité, trouvent là le prétexte pour stigmatiser certaines personnes mais sans jamais défendre des principes pourtant simples comme « argent public à école publique » ! La laïcité, en soi, ne constitue pas une agression contre certains individus plutôt que d'autres – c'est un compromis historique – mais c'est la manière dont elle est présentée dans les médias dominants, dont elle a été réappropriée par des courants de droite (extrême) et dénigrée par les religieux de toutes obédiences. On nage en pleine confusion. Or, en restant sur le terrain du rejet épidermique de ces « laïcards » beaucoup de militants de la « gauche de la gauche » – qui ne sont pas tous anticléricaux ou matérialistes – en ont profité pour jeter le bébé avec l'eau du bain.

Il ne s'agit pas de polémiquer avec le PIR, le Mwasi ou autres mais plutôt de se demander comment il se fait que ces organisations qui, pour le moment ne regroupent qu'un nombre assez restreint de personnes, bénéficient d'un écho médiatique et d'un soutien politique si importants, y compris chez des militants que l'on peut rencontrer dans certaines luttes. Pourquoi des révolutionnaires, des camarades a priori, en viennent à accorder du crédit à ces gens-là, à les soutenir et à agir de concert avec eux ? On n'a peut-être pas vu venir les choses de manière très claire ces dix ou quinze dernières années, et se sont ajoutées à cela des formes d'opportunisme politique liées à une certaine perte de repères, au confusionnisme ambiant. En effet, pourquoi des marxistes et des libertaires en viennent à participer à des événements politiques ou signer des appels aux côtés d'islamistes et de racistes ? Cela entretient un climat de confusion totale et renvoie au fait qu'il n'y aurait plus trop de perspectives immédiates, que les révolutionnaires sont découragés, que nous ne sommes pas très nombreux, que le rapport de forces est en notre défaveur, qu'on en prend plein la gueule par l'Etat et les patrons... Alors, selon certains, on devrait essayer de trouver un espace malgré tout, tenter de se faire entendre même sur les terrains les moins favorables, grappiller des voix pour ceux qui se présentent encore aux élections... Se pose alors la question de l'existence d'une gauche anticapitaliste d'un point de vue organisationnel quand on constate la perte d'audience des partis trotskistes lors des dernières consultations ou la chute de leurs effectifs.

Ce qui m'a encore surpris, ce sont les réactions de certains lecteurs du livre de la porte-parole des « Indigènes » qui semblaient découvrir son discours alors qu'en fait, sur la plupart des questions, il

y a eu très peu d'évolution depuis leur émergence en 2005. Je renvoie, à titre d'exemple, à un entretien publié dans la revue *Nouvelles questions féministes*, en 2006, où l'on pouvait lire que « les Blancs ne pourront plus entrer dans un quartier comme c'est déjà le cas des organisations de gauche ».

Au sujet des discriminations

Les discriminations pèsent sur les personnes qui en sont victimes, au quotidien. Cela peut amener à la fatigue, au découragement et favoriser l'audience de nos adversaires religieux ou racistes. Je soutiens tout pas en avant qui permettrait d'améliorer – ou transformer – ce quotidien, dans le travail, la formation, les loisirs, etc. Bien sûr, ces luttes contre les discriminations ne sont pas révolutionnaires en elles-mêmes, loin de là, mais je ne peux pas les négliger ni les mépriser. La différence entre toi (Pierre) et moi, c'est que tu penses que les individus sont discriminés à cause de leur religion. Je pourrais citer les résultats d'une enquête publiée récemment montrant que les personnes d'origine maghrébine étaient davantage discriminées sur le marché locatif et que le phénomène s'aggravait si elles n'étaient pas fonctionnaires par exemple. Nous sommes loin du terrain religieux.

Pierre a parlé des mobilisations palestiniennes en signalant qu'il y avait une réticence, une absence de jonction avec les quartiers populaires qui auraient leurs propres slogans (qu'on ignore d'ailleurs) et qui ne viendraient pas aux manifestations auxquelles il participe. Or ce constat n'est pas très surprenant et cela révèle surtout que les motivations de certains sympathisants autoproclamés de la cause palestinienne ne sont pas très « politiques » ou alors à l'opposé des miennes. La question consiste plutôt à savoir ce que l'on fait d'un certain courant antisioniste qui reprend à son compte les vieilles thèses antisémites relayées par l'extrême droite islamophile et dont la portée est loin d'être négligeable.

Personnellement, les gens qui à Gaza ou ailleurs font la chasse aux libres penseurs, aux homosexuels, aux syndicalistes et qui s'opposent à la mixité, ces gens ne sont pas mes amis... Il faut admettre que, dans ce contexte, il est difficile de critiquer les dogmes religieux, le nationalisme, etc., mais ce n'est pas une raison pour ne pas le faire. Et notre soutien doit aller à ceux qui sont réprimés pour avoir osé exprimer ces choses dans les pires conditions, peu importe par quel Etat, par quelle police ou par quelle armée.

Nedjib Sidi Moussa



LA REVOLUTION RUSSE A 100 ANS (7)

Voici le septième volet de l'évocation de la Révolution Russe à l'occasion de son centième anniversaire. Après les prémices de l'insurrection de 1905, l'émergence des ouvriers et paysans russes dans le champ politique et la naissance des soviets, la prise du pouvoir par les bolcheviks a marqué le début de la défaite du prolétariat sous les triples coups de la centralisation bureaucratique du « parti d'avant garde », de la coalition internationale contre le communisme et de la lassitude d'une population ternaillée par la faim et des conditions extrêmes de vie. La société s'est militarisée, et le sursaut authentiquement communiste des marins de Kronstadt en 1921 a été écrasé dans le sang par les déjà staliens bolcheviks. Dans ce numéro nous évoquons par divers témoignages et manifestes, la mahknovchina, du nom de Nestor Makhno la figure emblématique de cette insurrection anarchiste qui, jusqu'en 1921, au même moment que l'écrasement de Kronstadt, résista à la fois aux troupes blanches tsaristes contre révolutionnaires, et à l'armée rouge de Trotski, pour tenter d'établir le communisme libertaire dans cette partie de l'Ukraine.

Les anarchistes ont souvent tendance à pencher du côté de l'hagiographie plutôt que vers l'analyse historique critique. Nestor Makhno est l'un des saints les plus célèbres du

panthéon anarchiste, avec Buenaventura Durruti. Pour tenter de ne pas tomber dans ce travers nous avons voulu publier des textes qui, pour être clairement du côté de l'insurrection mahknoviste et des anarchistes, n'en délivrent pas moins des questionnements stimulants. Celui de Daniel Guérin offre au lecteur néophyte un survol de ce mouvement qui, estime-t-il, reçu du soutien des anarchistes du dehors mais manquait d'intellectuels en son sein. Un autre de Makhno lui-même qui, en fustigeant les tendances anti-organisationnelles des anarchistes se plaint, lui, du manque de soutien extérieur de ces derniers. Un dernier enfin de Victor Serge qui constate que l'intolérance des bolcheviks et la volonté de substituer au pouvoir des soviets la dictature des dirigeants du parti ont ruiné pour longtemps une possible synthèse du marxisme et du socialisme libertaire.

Pour qui veut en savoir plus, et sans doute mieux, sur cet épisode unique dans l'histoire des soulèvements populaire on lira parmi les nombreux ouvrages sur la révolution russe d'Alexandre Skirda : *Nestor Makhno : le cosaque libertaire, 1888-1934* ; *La Guerre civile en Ukraine, 1917-1921*, Paris, Éd. de Paris, 1999, 491 p. ; ses traductions et présentations de Nestor Makhno, *La Lutte contre l'État et autres récits : 1925-1932*, Paris, Spartacus, 1984, 145 p. et de Nestor Makhno, *Mémoires et écrits, 1917-1932*, Paris, éditions Ivrea, 2010.

La « Makhnovtchina »

Daniel Guérin

Si la liquidation des anarchistes urbains, petits noyaux impuissants, devait être relativement aisée, il n'en fut pas de même dans le sud de l'Ukraine où le paysan Nestor Makhno avait constitué une forte organisation anarchiste rurale, à la fois économique et militaire. Fils de paysans pauvres ukrainiens, Makhno avait vingt ans en 1919. Tout jeune, il avait participé à la Révolution de 1905 et était devenu anarchiste. Condamné à mort par le tsarisme, sa peine avait été commuée et les huit années qu'il passa, presque toujours aux fers, à la prison de Boutirki, avaient été sa seule école. Avec l'aide d'un codétenu, Pierre Archinoff, il combla, au moins en partie, les lacunes de son instruction.

L'organisation autonome des masses paysannes dont il prit l'initiative, au lendemain d'Octobre, couvrait une région peuplée de 7 millions d'habitants, formant une sorte de cercle de 280 kilomètres de hauteur sur 250 de large. A son extrémité sud elle touchait à la mer d'Azov, où elle atteignait le port de Berdiansk. Son centre était Gulyai-Polyé, un gros bourg de 20 à 30.000 habitants. Cette région était traditionnellement rebelle. Elle avait été, en 1905, le théâtre de troubles violents.

Tout avait commencé avec l'établissement, en Ukraine, d'un régime de

droite, imposé par les armées d'occupation allemande et autrichienne et qui s'était empressé de rendre à leurs anciens propriétaires les terres que les paysans révolutionnaires venaient de leur enlever. Les travailleurs du sol défendirent leurs toutes récentes conquêtes les armes à la main. Ils les défendirent aussi bien contre la réaction que contre l'intrusion intempestive, à la campagne, des commissaires bolcheviques, et leurs trop

lourdes réquisitions. Cette gigantesque jacquerie fut animée par un justicier, une sorte de Robin des Bois anarchiste, surnommé par les paysans: «Père Makhno». Son premier fait d'armes fut la prise de Gulyai-Polyé, à la mi-septembre 1918. Mais l'armistice du 11 novembre amena le retrait des forces d'occupation germano-autrichiennes, en même temps qu'il offrit à Makhno une occasion unique de constituer des réserves d'armes et de stocks.

Pour la première fois dans l'histoire, les principes du communisme libertaire furent mis en application dans l'Ukraine libérée et, dans la mesure où les circonstances de la guerre civile le permirent, l'autogestion pratiquée. Les terres disputées aux anciens propriétaires fonciers furent cultivées en commun par les paysans, groupés en «communes» ou «soviets de travail libres». Les principes de fraternité et l'égalité y étaient observés. Tous, hommes, femmes, enfants devaient travailler dans la mesure de leurs forces. Les camarades élus aux fonctions de gestion, à titre temporaire, reprenaient ensuite leur travail habituel aux côtés des autres membres de la commune.

Chaque soviets n'était que l'exécuteur des volontés des paysans de la localité qui l'avait élu. Les unités de production étaient fédérées en districts et les dis-



Makhno
en 1919

LA REVOLUTION RUSSE A 100 ANS (7)

tricts en régions. Les soviets étaient intégrés dans un système économique d'ensemble, basé sur l'égalité sociale. Ils devaient être absolument indépendants de tout parti politique. Aucun politicien ne devait y dicter ses volontés sous le couvert du pouvoir soviétique. Leurs membres devaient être des travailleurs authentiques, au service exclusif des intérêts des masses laborieuses.

Lorsque les partisans makhnovistes pénétraient dans une localité, ils apposaient des affiches où l'on pouvait lire: «La liberté des paysans et des ouvriers appartient à eux-mêmes et ne saurait souffrir aucune restriction. C'est aux paysans et aux ouvriers eux-mêmes d'agir, de s'organiser, de s'entendre entre eux dans tous les domaines de leur vie, comme ils le conçoivent eux-mêmes et comme ils le veulent (...). Les makhnovistes ne peuvent que les aider, leur donnant tel ou tel avis ou conseil (...). Mais ils ne peuvent ni ne veulent en aucun cas les gouverner.»

Quand, plus tard, à l'automne de 1920, les hommes de Makhno furent amenés à conclure, d'égal à égal, un accord éphémère avec le pouvoir bolchevique, ils insistèrent pour l'adoption de l'additif suivant: «Dans la région où opérera l'armée makhnoviste, la population ouvrière et paysanne créera ses institutions libres pour l'autoadministration économique et politique ; ces institutions seront autonomes et liées fédérativement — par pactes — avec les organes gouvernementaux des Républiques soviétiques.» Abasourdis, les négociateurs bolcheviques disjoignirent cet additif de l'accord, afin d'en référer à Moscou, où, bien entendu, il fut jugé «absolument inadmissible».

Une des faiblesses relatives du mouvement makhnoviste était l'insuffisance d'intellectuels libertaires dans son sein. Mais, au moins par intermittence, il fut aidé, de dehors. Tout d'abord, de Kharkov et de Koursk, par les anarchistes qui, à la fin de 1918, avaient fusionné en un cartel

dit Nabat (le Tocsin), animé par Voline. En avril 1919, ils tinrent un congrès où ils se prononcèrent «catégoriquement et définitivement contre toute participation aux soviets, devenus des organismes purement politiques, organisés sur une base autoritaire, centraliste, étatique». Ce manifeste fut considéré par le gouvernement bolchevique comme une déclaration de guerre et le Nabat dut cesser toute activité. Par la suite, en juillet, Voline réussit à rejoindre le quartier général de Makhno où, de concert avec Pierre Archinoff, il prit en charge la section culturelle et éducative du mouvement. Il présida un de ses congrès, celui tenu en octobre, à Alexandrovsk. Des Thèses générales précisant la doctrine des «soviets libres» y furent adoptées.

Les congrès groupaient à la fois des délégués des paysans et des délégués des partisans. En effet, l'organisation civile était le prolongement d'une armée insurrectionnelle paysanne, pratiquant la tactique de la guérilla. Elle était remarquablement mobile, capable de parcourir jusqu'à cent kilomètres par jour, non seulement du fait de sa cavalerie, mais grâce aussi à son infanterie qui se déplaçait dans de légères voitures hippomobiles, à ressorts. Cette armée était organisée sur les bases, spécifiquement libertaires du volontariat, du principe électif, en vigueur pour tous les grades, et de la discipline librement consentie : les règles de cette dernière, élaborées par des commissions de partisans, mis validées par des assemblées générales, étaient rigoureusement observées par tous.

Les corps francs de Makhno donnèrent du fil à retordre aux armées «blanches» interventionnistes. Quant aux unités de gardes-rouges des bolcheviks, elles étaient assez peu efficaces. Elles se battaient seulement le long des voies ferrées sans jamais s'éloigner de leurs trains blindés, se repliant au premier échec, s'abstenant souvent de rem-

barquer leurs propres combattants. Aussi inspiraient-elles peu de confiance aux paysans qui, isolés dans leurs villages et privés d'armes, eussent été à la merci des contre-révolutionnaires. «L'honneur d'avoir anéanti, en automne de l'année 1919, la contre-révolution de Denikine revient principalement aux insurgés anarchistes», écrit Archinoff, le mémorialiste de la makhnovtchina.

Mais Makhno refusa toujours de placer son armée sous le commandement suprême de Trotsky, chef de l'Armée Rouge, après la fusion dans cette dernière des unités de gardes-rouges. Aussi le grand révolutionnaire crut-il devoir s'acharner contre le mouvement insurrectionnel. Le 4 juin 1919, il rédigea un ordre, par lequel il interdit le prochain congrès des makhnovistes, accusés de se dresser contre le pouvoir des Soviets en Ukraine, stigmatisa toute participation au congrès comme un acte de «haute trahison» et prescrivit l'arrestation de ses délégués. Inaugurant une procédure qu'imiteront, dix-huit ans plus tard, les stalinien espagnols contre les brigades anarchistes, il refusa des armes aux partisans de Makhno, se dérobant au devoir de leur porter assistance, pour ensuite les accuser de trahir et de se laisser battre par les troupes blanches.

Cependant les deux armées se retrouvèrent d'accord, par deux fois, lorsque la gravité du péril interventionniste exigea leur action commune, ce qui se produisit, d'abord, en mars 1919 contre Denikine, puis au cours de l'été et de l'automne 1920, quand menacèrent les forces blanches de Wrangel que, finalement, Makhno détruisit. Mais, aussitôt le danger extrême conjuré, l'Armée Rouge reprenait les opérations militaires contre les partisans de Makhno, qui lui rendaient coup pour coup.

À la fin de novembre 1920, le pouvoir n'hésita pas à organiser un guet-apens. Les officiers de l'armée makhnoviste de Crimée furent invités par les bolcheviques à participer à un conseil militaire. Ils y furent aussitôt arrêtés par la police politique, la Tchéka, et fusillés, leurs partisans désarmés. En même temps une offensive en règle était lancée contre Gulyai-Polyé. La lutte — une lutte de plus en plus inégale — entre libertaires et «autoritaires» dura encore neuf mois. Mais, à la fin, mis hors de combat par des forces très supérieures en nombre et mieux équipées, Makhno dut abandonner la partie. Il réussit à se réfugier en Roumanie en août 1921, puis à gagner Paris, où il mourut plus tard, malade et indigent. Ainsi se terminait l'épopée de la makhnovtchina, prototype, selon Pierre Archinoff, d'un mouvement indépendant des masses laborieuses et, de ce fait, source d'inspiration future pour les travailleurs du monde.

Daniel Guérin, in *L'Anarchisme* (Gallimard, 1965)



LA REVOLUTION RUSSE A 100 ANS (7)

Manifeste de l'armée insurrectionnelle d'Ukraine

(1^{er} janvier 1920)

Atous les paysans et ouvriers de l'Ukraine ! A transmettre par télégraphe, par téléphone, ou par poste ambulante, à tous les villages d'Ukraine ! Lire dans les réunions des paysans, dans les usines et dans les entreprises !

Frères travailleurs !

L'armée insurrectionnelle de l'Ukraine a été créée pour s'élever contre l'oppression des ouvriers et paysans par la bourgeoisie et par la dictature bolchevique-communiste. Elle s'est donnée pour but la lutte pour la libération totale des travailleurs ukrainiens du joug de telle ou telle autre tyrannie et pour la création d'une véritable constitution socialiste à nous. L'armée insurrectionnelle des partisans makhnovitsia combattu avec ferveur sur de nombreux fronts pour atteindre ce but. Elle termine actuellement victorieusement la lutte contre l'armée de Dénikine, libérant une région après l'autre, partout là où existaient la tyrannie et l'oppression.

Beaucoup de travailleurs paysans se sont posés la question: comment faire? Qu'est-ce qu'on peut et qu'est-ce qu'on doit faire? Comment se comporter en face des lois du pouvoir et des organisations, etc....?

A ces questions, l'Union ukrainienne des travailleurs et paysans répondra plus tard. Elle doit, en effet, se réunir très prochainement et

convoquer tous les paysans et ouvriers; tenant compte du fait qu'on ne connaît pas la date précise de cette assemblée que réaliseront les paysans et ouvriers et où ils auront la possibilité de se réunir pour discuter et résoudre les problèmes les plus importants de nos paysans et ouvriers, l'armée des makhnovitsia considère de publier le manifeste suivant :

Sont annulées toutes les dispositions du gouvernement Dénikine. Sont annulées aussi les dispositions du gouvernement communiste qui vont à l'encontre des intérêts paysans et ouvriers. Les travailleurs devront résoudre eux-même la question: quelles sont les dispositions du gouvernement communiste qui sont néfastes au intérêts des travailleurs?

Toutes les terres appartenant aux monastères, aux grands propriétaires et autres ennemis, passent aux mains des paysans qui vivent seulement du travail de leurs bras. Ce transfert doit être défini dans des réunions et par des discussions du paysannat. Les paysans devront se rappeler et tenir compte non seulement de leurs intérêts personnels mais aussi des intérêts communs du peuple travailleur, opprimé sous le joug des exploiters

Les usines, les entreprises, les mines de charbon et autres moyens de production deviennent la propriété de la classe ouvrière en-

tière, qui en assume la responsabilité de direction et d'administration, en incite et développe avec son expérience le développement et cherche à réunir toute la production du pays en une seule organisation.

Tous les paysans et tous les ouvriers sont invités à constituer des conseils libres de paysans et ouvriers. Seront élus dans ces conseils seulement les ouvriers et paysans qui prennent une part active à une branche utile de l'économie populaire. Les représentants des organisations politiques ne pourront point participer aux conseils ouvriers et paysans, parce que cela pourrait nuire aux intérêts des travailleurs eux-mêmes.

On n'admet pas l'existence d'organisations tyranniques, militarisées qui vont à l'encontre de l'esprit des travailleurs libres.

La liberté de parole, de presse et de réunion est le droit de chaque travailleur et n'importe quelle manifestation contraire à cette liberté représente un acte contre-révolutionnaire.

Sont annulées les organisations de la police; à leur place on organisera des formations d'autodéfense, qui peuvent être créées par les ouvriers et paysans.

Les conseils ouvriers et paysans représentent l'auto-défense des travailleurs. Chacun d'eux doit donc lutter contre n'importe quelle manifestation de la bourgeoisie et des militaires. Il est nécessaire de combattre les actes de banditisme, de fusiller sur place les bandits et les contre-révolutionnaires.

Chacune des deux monnaies soviétiques et ukrainienne doit être acceptée à l'égale de l'autre: on punira tous les contrevenants à cette disposition.

Reste libre l'échange des produits du travail ou du commerce de luxe, toujours quand il n'est pas administré par des organisations paysannes et ouvrières. On propose qu'un tel échange se fasse entre tous les travailleurs.

Toutes les personnes qui s'opposent à la diffusion de ce manifeste, seront considérées comme contre-révolutionnaires.

Les conseils révolutionnaires de l'armée ukrainienne (makhnovitsia), 1^{er} janvier 1920



Une tachanka, l'arme offensive de l'armée makhnoviste

Pour le 10^e anniversaire du mouvement insurrectionnel makhnoviste en Ukraine

Nestor Makhno, 1928



Groupe makhnoviste. Au centre, Chthouss, paysan ukrainien responsable de la cavalerie makhnoviste (800 hommes). Tué en 1921 dans un combat contre l'Armée rouge.

Comme l'on sait, la honteuse trahison des dirigeants bolcheviks aux idées de la révolution d'Octobre amènera tout le parti bolchevik et son pouvoir «révolutionnaire prolétarien», établi sur le pays, à conclure une paix infâme avec les empereurs allemands, Willhem II, et autrichien, Karl, puis à une lutte encore plus infâme, à l'intérieur du pays, d'abord contre l'anarchisme, ensuite contre les Socialistes Révolutionnaires de gauche et le socialisme en général. En juin 1918, j'ai rencontré Lénine au Kremlin, sur l'instance de Sverdlov, alors président du Comité Exécutif Pan-Russe des Soviet. Me référant à mon mandat de dirigeant du Comité de Défense de la Révolution dans la région de Gouliaï-Polié, j'informai Lénine de la lutte inégale menée par les forces révolutionnaires en Ukraine contre les envahisseurs austro-allemands et leurs alliés de la Rada centrale Ukrainienne; il discuta avec moi et, ayant remarqué mon attachement paysan fanatique à la révolution et aux idées anarchistes qu'elle portait en elle, il m'assura que le pouvoir soviétique avait commencé une lutte, dans les centres urbains de la révolution, non pas contre l'anarchisme en lui-même mais contre les bandits qui s'en réclamaient:

«Avec des anarchistes qui mènent une action révolutionnaire organisée, comme ceux dont vous m'avez parlé maintenant, notre parti bolchevik et moi-même, nous trouverons toujours une langue commune pour instaurer un front révolutionnaire commun. C'est une

autre affaire avec les social-traitres, ce sont de vrais ennemis de l'émancipation authentique du prolétariat et de la paysannerie pauvre; à leur égard, mon attitude restera toujours intransigeante: je suis leur ennemi...»

Il est difficile de rencontrer chez un maître politicien autant de fourberie et d'hypocrisie que celles que Lénine manifesta en cette circonstance. Le pouvoir bolchevik avait déjà organisé à cette époque la répression contre l'anarchisme, dans l'intention bien délibérée de le discréditer dans le pays. Le bolchevisme de Lénine avait mis une croix sur toute organisation révolutionnaire libre et, seul, l'anarchisme restait encore dangereux pour lui, car il n'y a que l'anarchisme, à condition qu'il apprenne à agir de manière organisée et strictement conséquente parmi les larges masses ouvrières et paysannes, afin de les mener à la victoire politiquement et stratégiquement, qui puisse soulever tout ce qui est sain et totalement dévoué à la révolution dans le pays, et atteindre au moyen de cette lutte la réalisation pratique dans la vie des idées de liberté, d'égalité et de travail libre.

Notons qu'à l'égard des socialistes, Lénine utilisa un ton aussi injurieux... L'offensive du pouvoir bolchevik contre l'anarchisme et le socialisme rendit à ce moment un grand service aux contre-révolutionnaires étrangers, dont les forces armées pénétrèrent sans mal dans le territoire révolutionnaire de l'Ukraine et en délogèrent rapidement tous les détachements combattants révolutionnaires dirigés par des anarchistes, des socialistes-révolutionnaires ou même par quelques rares bolcheviks.

Grâce à cette honteuse trahison des dirigeants bolcheviks, la contre-révolution put paralyser très rapidement toutes les liaisons révolutionnaires entre les villes et les villages ukrainiens, puis se livrer à une répression de masse. C'est ainsi que la révolution ukrainienne se retrouva, de manière tout à fait inattendue, devant l'échafaud de ses bourreaux et fut châtiée dans le premier stade de son développement.

Ce furent des jours pénibles, remplis d'horreurs sanglantes. Les dirigeants bolcheviks, selon les accords passés avec les empereurs centraux, retirèrent d'Ukraine

tous les détachements révolutionnaires de travailleurs russes, bien armés et disciplinés, alors que les travailleurs ukrainiens se retrouvèrent mal armés, équipés à la diable, et durent se replier à la suite de leurs frères russes, impuissants à affronter les ennemis de la révolution. Ils se heurtèrent, parfois en de sanglants combats, au pouvoir bolchevik qui ne voulut pas les laisser entrer en Russie avec leurs armes. C'est en ces jours, où tout parut perdu, que les révolutionnaires paysans, unis autour du groupe communiste-libertaire de Gouliaï-Polié, et disséminés en de nombreux groupes et détachements, se replièrent également en direction de la Russie où, leur semblait-il, la révolution suivait son cours et pouvait les aider à retrouver la force nécessaire pour affronter de nouveau les envahisseurs contre-révolutionnaires... Malheureusement, déjà à cette période de la révolution, ont pu observer chez les dirigeants bolcheviks un net revirement envers tout ce qui était sain et révolutionnaire chez les masses laborieuses, systématiquement soumis à leur dénigrement au profit de leurs privilèges de parti de la contre-révolution avérée qu'il masquaient. Aux abords de la ville de Taganrog le pouvoir bolchevik organisa des embuscades aux groupes et détachement révolutionnaires indépendants afin de les désarmer. Cette circonstance amena les forces de la fière région révolutionnaire de Gouliaï-Polié à se disperser en de tout petits groupes dont certains revinrent clandestinement, tandis que d'autres se réunirent tout aussi clandestinement à Taganrog pour décider de ce qu'il convenait de faire dorénavant...

A Taganrog je fus chargé avec Vérétechnikov, par le groupe de camarades qui s'y trouvaient, d'organiser une conférence. Elle se tint. Ses résolutions furent brèves, mais positives dans le sens qu'aucun des participants n'était décidé à se replier plus loin. A l'exception de moi-même, Vérétechnikov et de trois autres camarades, tous les autres décidèrent de regagner le front, d'y travailler clandestinement auprès de la paysannerie, tout en observant la plus grande prudence. Mes quatre camarades et moi-même reçûmes de la conférence la tâche de passer deux à trois mois à Moscou, Pétrograd et Kronstadt, afin de se fa-

LA REVOLUTION RUSSE A 100 ANS (7)

miliariser avec la marche de la révolution dans ces centres révolutionnaires, puis de revenir en Ukraine pour les premiers jours de juillet, aux endroits où il était décidé d'organiser des bataillons libres de la défense de la Révolution, avec la claire intention non seulement de combattre mais surtout de vaincre.

Seul de mes camarades, je pus revenir à temps en Ukraine où régnait en maître l'arbitraire politique et économique des Austro-Allemands et de leur homme-lige, l'Hetman Skoropadsky. J'y retrouvais peu de mes anciens amis, la plupart avaient été soit tués, soit emprisonnés avant de subir le même sort. Profondément convaincu de réaliser la tâche qui m'avait été confiée par la conférence de Taganrog, je me liai avec les paysans de la région afin d'y choisir ceux qui étaient prêts à se dévouer pour la lutte. Je rencontrai ainsi de nombreux paysans et paysannes que j'avais eu auparavant l'occasion d'intéresser à mes idées. Avec leur aide, je réussis à retrouver certains de mes camarades qui avaient pu échapper aux arrestations et aux fusillades des Austro-Allemands et des bourreaux de la révolution, et qui étaient toujours décidés à les combattre. Sans attendre que nos autres camarades reviennent de Russie, sans nous laisser arrêter par tous les dangers que représentaient nos séjours dans les villages, soumis sans cesse à des raids et perquisitions de la part des occupants et de leurs alliés, suivis parfois d'arrestations et d'exécutions de nos camarades les plus actifs, nous réusîmes à mettre assez rapidement sur pied une organisation destinée à préparer l'insurrection révolutionnaire des masses paysannes contre l'Hetman et son régime agraro-féodal, ainsi que contre leurs défenseurs, les armées austro-hongro-allemandes. Nous tîmes alors le langage suivant :

« Paysan, ouvrier et toi, intelligentsia laborieuse ! Pour la renaissance et le développement de la révolution, comme moyen le plus sûr de la lutte contre le Capital et le pouvoir d'Etat! Pour la création et le renforcement d'une société libre de travailleurs dans notre vie, notre objectif commun ! Vous devez vous organiser, fonder dans vos rangs des détachements et des bataillons révolutionnaires combattants de type partisan, puis vous insurger, partir à l'assaut de l'hetman et des empereurs austro-allemands - ceux qui nous ont envoyé leurs sauvages armées contre-révolutionnaires - vaincre à tout prix ces bourreaux de la révolution et de la liberté !... »

Les masses laborieuses nous écoutaient et nous comprenaient. De villages et hameaux éloignés, de Goulaï Polié même, elles nous adressaient leur délégués, s'efforçaient de joindre le groupe anarchiste, puis d'emmener l'un des membres chez soi pour discuter avec lui

et préparer l'insurrection. A ce moment, je voyageais tantôt seul, tantôt avec trois ou quatre camarades; je tenais des réunions clandestines avec des paysans de ces villages et contrées. Après deux mois de ce travail propagandiste et organisationnel, pénible et opiniâtre, mené par les paysans de la région, notre groupe communiste libertaire de Gouliai-Polié s'aperçut qu'une foule de travailleurs était prête à le suivre, dont de nombreux insurgés armés et décidés à tout pour mettre fin à l'arbitraire économique et politique de l'Hetman et des junkers austro-allemands.

[...]

Mon voyage à travers les centres révolutionnaires de Russie, les expériences et les observations que j'en avais retiré, tout cela m'avait fait comprendre bien des choses. C'est pour toutes ces raisons que je m'étais consacré, en compagnie de mes amis du groupe communiste libertaire de Gouliai-Polié, à organiser l'insurrection paysanne contre les ennemis de la révolution et à veiller scrupuleusement à ce qu'aucune surestimation de notre rôle ne nous fasse oublier les véritables tâches que nous nous étions données. Aussi, à toutes les demandes pressantes de déclencher l'insurrection faites par les paysans, je répondais continuellement, en tant qu'initiateur et responsable de l'insurrection.

«De votre côté, est-ce que toutes vos forces sont suffisamment liées organisationnellement avec votre groupe? Avez-vous tous bien compris que l'insurrection doit se déclencher partout au même moment, malgré l'éloignement des différents districts?

- Si vous l'avez bien compris, il n'est tout de même pas inutile de réfléchir encore une fois sur la manière la plus féconde pour lancer notre lutte armée. D'autant plus que nous sommes loin de disposer des mêmes moyens techniques que nos ennemis, alors que justement nos premiers coups portés devront nous rapporter un certain nombre de fusils et de pièces d'artillerie, mais également une vingtaine de cartouches et d'obus par fusils et canon.

- Une telle réussite devra nous valoir une double satisfaction, car nous en tirerons immédiatement plus de détermination, tant sur le plan politique qu'organisationnel et combattant. Après ce premier succès, tous nos détachements partisan se ruèrent sur l'ennemi de tous cotés, créant ainsi la confusion la plus complète chez les Etats-majors austro-allemands et le gouvernement de l'Hetman, du moins dans notre région du Bas-Dniepr et du bassin du Doetz. Ensuite, durant l'été, les événements devront évoluer encore plus favorablement pour nous permettre d'accentuer encore d'avantage notre lutte...»

Ce fut le langage que nous, paysans-anarchistes, nous tîmes il y a presque



Drapeau makhnoviste

dix ans, à un moment extrêmement pénible pour la révolution et les idées de notre mouvement, en nous adressant aux masses laborieuses. On peut poser la question : pourquoi avons nous fait preuve d'une aussi grande prudence, peut-être même excessive, à propos de notre influence sur les masses, alors qu'elles étaient les premières à appeler à l'insurrection contre les oppresseurs ? — Pourquoi, peut-on se demander encore, alors que nous étions naturellement portés par l'esprit de révolte, ne nous sommes nous pas mis tout simplement à la tête de ces masses, si pénétrées par les éléments déchaînés de la tempête révolutionnaire et anarchiste, tout à fait dénuées d'arrière-pensées politiciennes? Cela pourra sembler étrange, mais notre attitude fut uniquement dictée par les conditions du moment, de celles en particulier qui sont rarement reconnues comme déterminantes dans le mouvement libertaire. En effet pour une avant-garde révolutionnaire agissante, c'était un moment de grande tension, car il exigeait une préparation minutieuse de l'insurrection paysanne. Notre groupe communiste libertaire paysan de Gouliai-Polié constituait cette avant garde et les événements l'amènèrent à se poser la question de savoir s'il devait prendre entièrement entre ses mains la direction du mouvement des masses laborieuses en ébullition, ou bien devait-il céder ce rôle à l'un des partis politique au programme tout prêt et qui disposait en outre de l'appui direct du gouvernement «révolutionnaire» bolchevik de Moscou?

Cette question rendit difficile la position de notre groupe, d'autant plus qu'en cette période d'activité il était hors de propos de se référer à des formules abstraites de l'anarchisme niant l'organisa-

LA REVOLUTION RUSSE A 100 ANS (7)

tion discipline des forces révolutionnaires, en résultat de quoi les anarchistes auraient dû être condamnés à se retrouver isolés dans l'action révolutionnaire et écartés par la vie même du rôle créateur et fécond qui leur était en principe dévolu. Malgré la passion révolutionnaire et notre expérience propre qui nous poussaient à utiliser tous les moyens pour vaincre la contre-révolution, nous aspirions à agir en anarchistes convaincus dans le bien-fondé des principes fondamentaux de la doctrine. Pourtant, nous étions conscients de la désorganisation qui régnait dans le mouvement anarchiste, lui portant un préjudice considérable et faisant le jeu du bolchévisme et des Socialistes Révolutionnaires de gauche. Nous avons également conscience que cette habitude désorganisationnelle était beaucoup plus ancrée chez la plupart des anarchistes que les aspects positifs de la doctrine et qu'en conséquence, tant que le mouvement anarchiste offrait cette caractéristique principale il ne pouvait être ni compris ni soutenu par les masses, lesquelles n'avaient aucune envie de périr aveuglément dans une lutte vaine.

Nous avons résolu au mieux cette question en préparant directement l'insurrection et en ne nous inquiétant nullement des critiques éventuelles de nos camarades d'idées sur cette position avant-gardiste peu conforme à leurs yeux, à l'enseignement anarchiste. Nous nous sommes donc débarrassés dans les faits d'un tel bavardage inconséquent, si nuisible à notre cause, et nous n'avons plus pensé qu'à mener la lutte jusqu'à la victoire complète. Cependant, celle-ci exige de l'anarchisme révolutionnaire, qui voudrait occuper consciemment sa place et remplir sa tâche active dans les révolutions contemporaines, des tensions immenses de caractère organisationnel, tant dans la formation de ses rangs que dans la définition de son rôle dynamique lors des premiers jours de la révolution, souvent abordés à tâtons par les masses laborieuses.

Ayant conscience du morcellement des rangs anarchistes et de leur existence semi-légale dans des centres urbains, là où les bolcheviks s'étaient acharnés à détruire ou à les transformer en auxiliaires de leur pouvoir, nous, paysans anarchistes, nous agîmes dans les campagnes de manière à y faire entendre la voix de notre mouvement anarchiste et d'y attirer tout ce qu'il y avait de meilleur et de sain dans les villes, afin de lever l'étendard de l'insurrection contre l'Hetman et ses défenseurs austro-allemands.

[...]

C'est ainsi que la région de Gouliai-Polié se transforma rapidement en un pays d'une espèce particulière, car toutes tendances étatiques dans son autodirection furent bannies. Les hordes sauvages des austro-allemands qui avaient connu jusque là aucune limite à leur arbitraire, furent défaites et désarmées, leur armes équipant aussitôt le mouvement.

Ces troupes commencèrent à quitter rapidement la région. Quant aux hommes de l'Hetman Skoropadsky, ils furent en partie pendus, en partie chassés. Le gouvernement bolchevik remarqua aussitôt l'existence de cette fière région ainsi que les anarchistes qui animaient son mouvement insurrectionnel. C'est alors que les journaux bolchevik mentionnèrent sans arrêt le nom de l'anarchiste Makhno en première page, racontant quotidiennement la lutte menée sous sa direction...

Toutefois, le mouvement insurrectionnel poursuivit son chemin. Après avoir défait les austro-allemands, puis chassé les hommes de l'Hetman de toute une série de districts de l'Ukraine, il remarqua les débuts de l'action dénikienne et du Directoire ukrainien - plus connu sous le nom de «Pétliourovchtchina» — contre lesquels il engagea toutes ses forces, toujours la direction des paysans anarchistes, les fils les plus dévoués de

la révolution. Un front étendu contre ces nouveaux ennemis fut édifié et des actions militaires héroïques furent menées dans les intérêts de la révolution et d'une nouvelle société libre de travailleurs.

C'est dans ces conditions que les paysans anarchistes organisèrent le mouvement insurrectionnel des travailleurs ukrainiens, ce qui devint, par la suite, le mouvement makhnoviste. A partir de cet aperçu, bien qu'incomplet, ceux qui ont pris connaissance des faibles répandues par les ennemis de la Makhnovchtchina, parfois même par certains de ses «amis», revenant affirmer que ce mouvement de base n'a pas eu d'idéologie, que son inspiration tant doctrinaire que politique vint de l'extérieur, pourront conclure que ces affirmations sont totalement inexactes.

[...]

Restant fidèle à ses conceptions anarchistes, en interdisant à l'Etat et à ses partisans de se mêler de l'autodirection des travailleurs des villes et des campagnes, à leur oeuvre d'édification d'une société libre, le mouvement makhnoviste ne put naturellement attendre aucune aide des partis socialistes étatiques; en revanche, il était en droit d'attendre cette aide de la part des organisations anarchistes des villes, ce qui malheureusement ne se produisit jamais. Les habitudes désorganisationnelles étaient si ancrées à ce moment parmi la majorité des anarchistes qu'elles lui dissimulèrent ce qui se passait dans les campagnes. Dans leur ensemble, il ne surent ni remarquer, ni sentir au moment opportun l'état d'esprit anarchiste de la paysannerie, ni effectuer en conséquence les organisations citadines de travailleurs. Ayant constaté cette carence, le mouvement makhnoviste n'a donc pas à ce féliciter de cette faiblesse des organisations des citadines des anarchistes. C'est de cette constatation que naquit la foi en la justesse de ses propres prises de position dans l'oeuvre révolutionnaire. Il sut les maintenir fermement, ce qui lui permit de lutter tant d'année en ne puisant qu'en ses propres forces. En assumant ainsi la responsabilité révolutionnaire, à la fois pénible et cruciale, le mouvement makhnoviste ne commit qu'une seule grave erreur: s'unir avec le bolchévisme pour lutter en commun contre Wrangel et l'Entente. Durant cet accord, certes précieux pratiquement et moralement pour le succès de la révolution, le mouvement makhnoviste s'est trompé sur le révolutionnarisme bolchévik et n'a pas su se garder à temps de la trahison de ce dernier. Les bolcheviks l'attaquèrent traîtreusement, avec l'aide de toute leur «soldatesque», et bien qu'avec beaucoup de mal, le vainquirent pour un temps.



Nestor Makhno à différentes époques de sa vie. La dernière photo a été prise à Paris.

Makhno
Dielo trouda, n° 44-45,
janvier-février 1928, pp. 3-7



LA REVOLUTION RUSSE A 100 ANS (7)

AUX JUIFS DE TOUS PAYS

Les accusations calomnieuses d'antisémitisme ont fleuri à l'encontre du mouvement insurrectionnel ukrainien. S'il est évident que l'antisémitisme et les pogroms existaient bel et bien dans la société ukrainienne il est tout aussi évident que l'armée révolutionnaire makhnoviste et le groupe communiste libertaire de Goulai-Polié luttèrent ouvertement et frontalement contre ce fléau. Voici un texte de Makhno sur cette question paru en 1927.

Citoyens juifs! Dans mon premier «appel aux juifs», publié par le journal français «Le Libertaire», j'ai demandé aux juifs en général, c'est à dire aussi bien aux bourgeois qu'aux socialistes, et même aux anarchistes tels que Yanovsky, qui ont tous parlé de moi comme d'un pogromeur de Juifs et traité d'antisémite le mouvement de libération des paysans et ouvrier ukrainiens que j'ai guidé, de m'indiquer les faits exacts, au lieu de bavarder dans le vide là-dessus: où et quand dans le mouvement précité, avons nous commis de tels actes?

Je m'attendais à ce que les juifs en général répondent à mon «Appel» de la manière qui convient pour des gens qui désirent révéler la vérité au monde civilisé sur les gredins, responsables des massacres de juifs en Ukraine, on bien encore qu'ils s'efforcent de fonder leurs honteux racontars à mon sujet sur le mouvement makhnoviste sur des faits quelques peu véridiques, puis qu'ils m'en fassent part et les diffusent auprès de l'opinion publique. Jusqu'ici, je n'ai eu connaissance d'aucun fait de ce genre avancé par les Juifs. Tout ce qui a paru jusqu'à présent dans la presse de tout bord, y compris dans certains organes anarchistes juifs, n'a été que le fruit du mensonge le plus éhonté de la vulgarité de certains aventuriers politiques et de leurs stipendiés, tant à mon propos qu'à celui du mouvement insurrectionnel que j'ai guidé. D'ailleurs dans ce mouvement, des unités combattantes révolutionnaires composées de travailleurs juifs ont joué un rôle de premier plan. La lâcheté de ces ca-

lonniateurs ne me touche pas, car je l'ai toujours méprisée en tant que telle. Les citoyens juifs peuvent s'en convaincre en constatant que j'ai pas dit un seul mot à propos de la pasquinade d'un certain Joseph Kessel, Makhno et sa Juive, roman rédigé à partir de fausses informations sur moi et le mouvement qui m'est lié organisationnellement et théoriquement. L'intrigue de cette pasquinade est extraite du texte d'un obséquieux laquais des bolcheviks, un certain colonel Guérardimenco, jugé d'ailleurs, il y a peu de temps, par les tribunaux tchèques pour espionnage au profit d'une organisation bolchévique.

Ce petit roman s'est également inspiré des articles d'un journal bourgeois, un certain Arbatov, lequel n'a pas craint de m'imputer toutes sortes de violences contre une troupe d'artistes liliputiens! Affaire, bien entendu inventée de toutes pièces. Dans son roman révoltant de mensonges, le jeune écrivain Kessel s'ingénie à me dépeindre d'une manière si odieuse qu'il lui aurait fallu, au moins que dans les passages où il s'inspire des écrits de Guérardimenco et Arbatov, citer ses sources. Dans la mesure où le mensonge joue un rôle principal dans ce roman et que ses sources sont inconsistantes, ma seule réponse ne pouvait être que le silence. C'est de manière tout à fait différente que je considère les calomnie qui proviennent d'associations juives, lesquelles veulent donner l'impression à leurs coreligionnaires qu'elles étudient avec soin les actions indignes et craintes d'injustices accomplies contre la population juive en Ukraine et dont ces associations veulent dénoncer les auteurs.

Il y a peu de temps, l'une des associations, qui a d'ailleurs son siège social dans le royaume bolchevik, a édité un ouvrage illustré de photographies sur les atrocités commises contre la population juive en Ukraine et en Biélorussie, cela à partir de matériaux recueillis par le camarade Ostrovsky, ce qui signifie en clair: de source bolchévique. Dans ce document «historique», nulle part il n'est fait mention de pogrom anti-juifs accomplis par la si vantée «Première armée de cavalerie rouge», lorsque venant du Caucase, elle traversa l'Ukraine en mai 1920. En revanche, ce document mentionne un certain nombre de pogroms et publie en rapport des photos d'insurgés makhnovistes, sans que l'on

sache ce qu'il viennent y faire, d'une part, et qui, d'autre part, ne représentent même pas des makhnovistes, comme, par exemple celle qui montre des «makhnovistes en déplacement», précédés d'un drapeau noir orné d'une tête de mort; c'est une photo qui n'a rien à voir avec les pogroms et qui, surtout, ne représente aucunement des makhnovistes. Une falsification encore plus importante, tant contre moi que contre les makhnovistes, apparaît dans les photographies représentant les rues de la ville d'Alexandrovsk, prétendument dévastées après un pogrom commis par les makhnovistes, en été 1919. Ce grossier mensonge est impardonnable pur l'association juive responsable de la publication, car il est de notoriété publique en Ukraine qu'à cette époque, l'armée insurrectionnelle makhnoviste se trouvait loin de cette région: elle c'était repliée en Ukraine occidentale. En fait, Alexandrovsk a été sous le contrôle des bolcheviks, de février à juin 1919, puis des dénikiens jusqu'à l'automne.

Par ces documents, la société juive d'obédience bolchévique commet une grande bassesse à mon égard et envers le mouvement makhnoviste: m'ayant pu trouver de documents pour nous accuser - au profit de ses commanditaires - de pogroms anti-juifs, elle a reconnu à la falsification directe de pièces qui n'ont aucun rapport ni avec moi ni avec le mouvement insurrectionnel. Son procéder mensonger est encore plus flagrant lorsqu'elle reproduit une photo - «Makhno, un «paisible» citoyen» - , alors qu'en fait il s'agit d'une personne qui m'est complètement inconnue.

C'est pour toutes ces raisons que j'ai considéré de mon devoir de l'adresser à l'opinion de la communauté juive internationale afin d'attirer son attention sur la lâcheté et le mensonge de certaines associations juives, tenues en sous-main par les bolcheviks, m'accusant personnellement, ainsi que le mouvement insurrectionnel que j'ai guidé, de pogrom anti-juifs. L'opinion juive internationale se doit de vérifier attentivement la teneur de ces affirmations infâmes, car présenter de telles absurdités n'est pas la meilleure méthode pour établir, aux yeux de tous, la vérité sur ce qu'a subit la population juive en Ukraine, sans tenir compte déjà que ces mensonges ne servent qu'à déformer totalement l'histoire.

Dielo troudu, n° 23-24 (avril-mai 1927, pp. 8-10)

Nestor Makhno

Victor Serge, 1938

L'anarchisme russe devait cependant faire preuve d'une étonnante vitalité, mais loin des grands centres industriels, dans les régions agricoles de l'Ukraine. C'est là, entre le Don et le Dnieper, dans la petite ville rurale de Goulai-Polié, qu'un ancien forçat anarchiste, Nestor Makhno, forma au cours de l'été 1918 une de ces innombrables bandes de paysans insurgés qui se mirent à faire aux Austro-Allemands la guerre de partisans. L'Ukraine entière s'était levée; la démobilisation lui fournissait des armes en abondance; elle avait son blé à défendre, sa liberté à conquérir. Makhno se battit aussi contre le Directoire nationaliste de Siméon Petlioura. Défendant l'indépendance des paysans, il allait

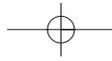
bientôt se battre contre les Rouges, c'est-à-dire contre le pouvoir centralisé des Soviets. Défendant la révolution, il allait harceler sans cesse les Blancs tour à tour commandés par Denikine et Wrangel. Son armée noire a rendu, il faut le dire, à la révolution russe, d'inoubliables services. En 1919, pendant que le général Denikine, entré à Orel, menaçait Toula, arsenal de la République des Soviets et dernière étape avant Moscou, Nestor Makhno coupait ses communications, lui désorganisait l'arrière, provoquait son effondrement. En 1920, pendant que Frounzé, Toukhatchevski et Blücher forcent Pérekop, clef de la Crimée, pour y vaincre le baron Wrangel, Semen Karetnik et Martchenko, lieutenants de Makhno (demeuré à Goulai-Polié, car il se méfiait avec raison),

forçaient le détroit de Sivach sur la glace, se ruèrent en Crimée blanche, entraient à Simféropol.

Cette épopée des paysans anarchistes d'Ukraine fut longue, chaotique, semée d'exploits, d'excès, de crimes, d'élans enthousiastes - magnifique et tragique.

Nestor Makhno s'y révéla une des plus remarquables figures populaires de la révolution russe: chef des gens de la terre, organisateur d'une armée unique en son genre, libertaire, quoique rudement disciplinée, dictateur à sa façon et dénonçant sans cesse l'autorité comme le pire mal; créateur d'une stratégie audacieuse qui lui permit de battre tour à tour les vieux généraux chevronnés, élèves des anciennes écoles de guerre, et les jeunes généraux rouges; créateur d'une technique nouvelle de la guerre des partisans, dont l'attelage, cabriolet ou charrette - la tatchanka des campagnes petites-russiennes - portant une mitrailleuse, était un des instruments. La confédération anarchiste du Tocsin





LA REVOLUTION RUSSE A 100 ANS (7)



Makhno et Dibenko, commandant d'un corps de l'Armée rouge. Ce dernier fut un temps le compagnon d'A. Kollontai, puis devint un épurateur stalinien avant d'être lui-même fusillé en 1938.

(Nabat) avec Voline, Archinov, Aaron Baron, Rybine (Zonov) donnait au mouvement l'impulsion idéologique.

L'armée noire de Makhno a souvent été accusée d'antisémitisme. Des excès antisémites, il y en eut en Ukraine sous tous les drapeaux : il n'y en eut pas où les Noirs furent réellement maîtres de leur mouvement, les auteurs soviétiques ont dû le reconnaître. On s'est plu, dans des publications communistes, à dénoncer ce mouvement paysan comme ayant été celui des paysans cossus. C'est faux. Un travail assez consciencieux fait sous l'égide de la commission d'histoire du parti communiste de l'URSS établit que les paysans pauvres et moyens formaient le gros des troupes de Makhno (1). On a reproché à ce mouvement son caractère désordonné et ses excès ; on l'a qualifié de « banditisme ». Les mêmes reproches doivent à tout aussi bon droit être adressés à tous les mouvements qui se disputèrent l'Ukraine : pas un ne fut pur d'excès.

C'était un mouvement, parfaitement viable, d'autonomie paysanne. Le gouvernement bolchevik commit la lourde faute de le réduire par trahison. Il est juste de constater que, de part et d'autre, l'hostilité psychologique était irréductible. Les Noirs considéraient la « dictature des commissaires » comme une forme nouvelle de

l'autocratie et rêvaient de déchaîner contre elle la Troisième Révolution, celle du peuple libertaire. Les Rouges considéraient les partisans anarchistes et anarchisants comme un ferment de désorganisation destiné à faire, au sein du nouvel État socialiste, le jeu de la contre-révolution petite-bourgeoise, rurale au premier chef. Il y eut d'innombrables torts réciproques. Makhno se rallia aux rouges contre les blancs, fut mis ensuite hors la loi, puis reconnu de nouveau par le pouvoir des Soviets. Les plus grands torts, en tout cas, doivent être reconnus aux plus forts. Et ceux-ci suivaient déjà la pente glissante de l'État autoritaire.

Trotsky relate, dans un document récent, qu'il envisagea avec Lénine de reconnaître aux anarchistes un territoire autonome. A cette solution équitable, les paysans libertaires de Goulai-Polié avaient bien droit. On la leur promit. Les choses prirent une tout autre tournure...

L'armée blanche du général baron Wrangel prononce au cours de l'été 1920 une offensive victorieuse dans le Midi de l'Ukraine. Une délégation du Comité central du parti bolchevik vient alors offrir à Makhno de s'unir contre l'ennemi commun. L'accord est signé le 15 octobre 1920. Tous les anarchistes emprisonnés sur le territoire soviétique « excepté ceux qui ont combattu le pouvoir des Soviets les armes à la main » doivent être libérés. Pleine liberté de propagande leur est assurée. L'armée des partisans s'incorpore aux forces rouges en gardant sa formation propre. « C'est signé pour les Rouges : le commandant du front sud, Frounzé, les membres du Conseil révolutionnaires du front : Bela-Kun, Goussev. Pour les Noirs : Kourilenko, Popov.

Les opérations communes amènent une prompte victoire sur Wrangel.

« Les gens de Makhno comprennent alors que l'accord ne durerait plus longtemps. Dès que l'on apprit à Goulai-Polié que Karetnik et ses partisans, entrés en Crimée, marchaient sur Simféropol, Grigori Vassilevski, collaborateur de Makhno, s'écria : 'C'est la fin du traité ! Je vous certifie que les bolcheviks vont nous attaquer dans une semaine (2) ! »

En effet, les anarchistes, récemment sortis des prisons, et qui préparaient, sur la foi de l'accord passé avec Frounzé, un congrès, sont brusquement arrêtés en novembre dans la Russie entière. Les Noirs, assaillis en Crimée par les Rouges, se défendent ; quelques centaines d'entre eux, conduits par Martchenko, réussissent à forcer le cercle de feu et à rejoindre Makhno. « Le chef de l'armée des partisans, Karetnik, fut invité par le commandement soviétique à se rendre à Goulai-Polié et arrêté, par trahison, en chemin. Le chef d'état-major en campagne Gavrilenko, plusieurs membres de l'état-major et commandants d'unités furent invités à une conférence et arrêtés. Tous furent passés par les armes (3). »

Le 26 novembre, Nestor Makhno, disposant à Goulai-Polié de 2 500 hommes environ, cavaliers et fantassins, fut cerné par

des troupes rouges de beaucoup supérieures en nombre. Les journaux soviétiques publièrent un ordre de Frounzé lui enjoignant de s'incorporer à l'Armée rouge, l'accusaient de rébellion, de banditisme, de connivence avec Wrangel et annonçaient sa mise hors la loi, Makhno réussit à s'ouvrir un chemin et se retira en combattant vers le Dnieper. Une division de la cavalerie de Boudienny se rallia à lui. La jambe cassée, il commandait étendu dans une charrette. Ses paysans se battirent au cri : « Vivre libres ou mourir en combattant. » Ils répandaient dans les villages des tracts sur « les Soviets libres ». Traqués par les Rouges, se battant chaque jour, les Noirs s'épuisaient.

Makhno décrit lui-même, dans une lettre, les derniers moments de sa lutte :

« Que faire ? Je ne pouvais pas tenir en selle ni même m'asseoir dans la voiture et je voyais, à cent mètres derrière moi, d'indescriptibles mêlées de cavaliers. Les gens ne se faisaient tuer que pour me sauver. L'ennemi était cinq ou six fois plus nombreux que nous... Je vois venir les cinq mitrailleurs de la Luys, commandés par Micha, du village de Tchernigovka, près de Berdiansk. Ils me disent : "Batko, la cause de notre organisation paysanne a besoin de vous... Nous allons nous faire tuer, mais nous vous sauverons et ceux qui vous gardent avec vous ; n'oubliez pas de le faire savoir à nos familles." Plusieurs m'em brassèrent et je ne les revis plus. Leva Zinkovski me transporta dans ses bras et me coucha dans une charrette de paysan. J'entendais crépiter la mitrailleuse Luys et éclater les bombes. Les mitrailleurs couvraient la retraite. Nous fîmes environ quatre kilomètres et passâmes une rivière. Les mitrailleurs sont morts (4). »

Harcelé par la cavalerie de Boudienny, Makhno franchit le Dniester en août 1921 et se réfugia en Roumanie. Après avoir été interné en Roumanie et en Pologne, il obtint l'asile en France ; il est mort, ouvrier d'usine, à Paris.

A qui incombe la responsabilité de cet étranglement d'un mouvement paysan, foncièrement révolutionnaire, que le pouvoir central venait de reconnaître ? Au bureau politique de Lénine et de Trotsky ? Au gouvernement des Soviets d'Ukraine, alors présidé par Rakovski ? A l'armée de Frounzé où se trouvait à ce moment Bela-Kun, connu pour sa fourberie ? A tous sans doute, dans des mesures qu'il importerait de connaître. Principalement à l'esprit d'intolérance dont le bolchevisme se montre de plus en plus animé à partir de 1919 : monopole du pouvoir, monopole idéologique, la dictature des dirigeants du parti tendant déjà nettement à se substituer à celle des Soviets et du parti même. Cette perfidie fut en tout cas une grande faute. Désormais un fossé s'est creusé entre anarchistes et bolcheviks, qu'il ne sera pas facile de combler. La synthèse du marxisme et du socialisme libertaire, si nécessaire et qui pourrait être si féconde, est pour longtemps devenue impossible.

Victor Serge

1. Koubanine : Le mouvement Makhno (en russe, Librairie de l'État - En Français : Archinov : Histoire du mouvement makhnoviste (Libertaire). L'auteur de ce livre, ancien compagnon de Makhno, s'est rallié à Staline en 1935.

2. Archinov, ouvrage cité.

3. On raconte que Vorochilov, au cours de ces combats, fit fusiller l'anarchiste Radomysslski - le frère de Zinoviev...

4. Cité par Archinov.



Makhno et son staff.



ANGOLA

Le changement dans la continuité ?

Quelqu'un a dit que toute l'histoire des sociétés jusqu'à nos jours était celle de la lutte des classes mais aussi et surtout celle des hébreux. Des horreurs, le continent africain en a connu et en connaît encore, mais il a également vu des luttes contre l'Etat colonial comme contre les chefs de file d'aujourd'hui. Je ne vais cependant pas vous parler ici de tout le continent africain, je n'en aurais pas la capacité. Je me contenterai d'un pays précis, situé dans l'Afrique australe et qui est une ancienne colonie portugaise : l'Angola, avec ses 26 à 27 millions d'habitants, dont 20 millions vivent dans la pauvreté. Luanda, la capitale, abrite environ 7 millions de personnes – parmi lesquelles l'infime minorité qui profite de manière éhontée de toutes les richesses du territoire, comme le montre l'énorme consommation de bouteilles de champagne dans cette ville ! Le pays tout entier est une espèce d'énorme propriété dirigée par un parti-Etat ayant à sa tête un dictateur, José Eduardo dos Santos, et sa famille. Qu'il n'y ait pas de mauvaise interprétation : si je critique la petite oligarchie angolaise et ses nombreuses saloperies, ce n'est pas pour faire des comparaisons malvenues entre l'ancien système colonial et le système en place depuis 1975. Néanmoins, la population en a marre des gens qui, présentement, détiennent le pouvoir comme elle avait marre, hier, du pouvoir colonial.

L'installation portugaise en Angola

Les Portugais sont arrivés dans la région à la fin du XV^e siècle. Ils ont su manœuvrer pour plaire aux chefs locaux, et sont allés jusqu'à s'allier avec le roi du Congo, puis à faire de la région un protectorat. La colonisation proprement dite de l'Angola n'a débuté que près d'un siècle plus tard, avec la nomination du premier gouverneur, Paulo Dias de Novais. Ce dernier fonde la ville de Luanda en 1574 et commence à tracer des frontières qui ne seront définies et définitives que vers la fin du XIX^e siècle, et qui feront de l'Angola la principale colonie portugaise après le Brésil, avec une superficie de 1,247 million de kilomètres carrés, soit plus de deux fois celle de la France. Pour s'exprimer comme Macron et ses acolytes, on peut dire que Dias de Novais choisit rapidement son business model – et celui-ci n'est pas très « glamour » pour

L'élection présidentielle a eu lieu le 23 août, et si José Eduardo dos Santos a cédé le poste de Président de l'Angola qu'il occupait depuis trente-huit ans, il n'a pas abandonné le pouvoir puisqu'il reste à la tête du parti dominant (officiellement jusqu'en 2018), qu'il a désigné son successeur, le général à la retraite Joao Lourenço, et que sa fille, Isabel dos Santos, dirige Sonangol, la société qui gère le pétrole – et qui représente plus de 90 % des exportations angolaises.

nos dirigeants actuels, qui préfèrent faire de la spéculation sur les denrées de première nécessité et affamer, par conséquent, des populations n'ayant que 1 ou 2 dollars par jour pour survivre. Cet ancien gouverneur n'en ferait pas moins un excellent ministre de l'époque macronienne. En effet, sans start-up ni tergiversations, il se lance dans une affaire rentable, avec une « marchandise » composée de femmes et d'hommes appartenant bien souvent à l'ethnie ambundu, qui sont capturés dans les zones les plus proches de la capitale et envoyés dans les plantations et les mines du Brésil.

Ce trafic transatlantique va durer bien après lui – jusqu'en 1836-1842, mais l'esclavage ne s'arrêtera pas là. Pour le mettre en place, Dias de Novais n'a pas eu besoin du soutien apologetique des gens de l'écrit ou de la radio, comme dans notre modernité sophistiquée. Il lui a suffi de la bénédiction et de l'autorisation papales, qui avaient déjà été données par Nicolas V. Une bulle papale a autorisé l'esclavage le 8 janvier 1454, et a aussi donné au roi du Portugal et à ses successeurs le droit d'opérer toute conquête et appropriation de biens et royaumes, ainsi que d'asservir toute personne considérée comme infidèle et ennemie du Christ (1). Si un pape, « évêque de Rome » et « représentant de Dieu sur Terre », est capable de décisions semblables, à quoi faut-il s'attendre en France de la part d'un gouvernement élu voici quelques mois par une fraction assez réduite de l'électorat ?

Dans les premières décennies du XVII^e siècle, les Hollandais, pas moins pirates

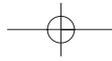
que les Portugais, sont attirés par les bénéfices du négoce des esclaves et celui de la canne à sucre. Ils avaient créé en 1621 la Compagnie des Indes occidentales, chargée de leur assurer le contrôle du sucre brésilien. En 1624, avec l'appui de 26 navires et de 500 canons, ils attaquent la ville de Salvador, d'où ils sont chassés un an après. Une seconde tentative a lieu en 1630, cette fois-ci au Pernambouc, sur la côte du Brésil, où ils s'installent jusqu'à leur expulsion en 1645. Les seigneurs des *engenhos* (2), s'appuyant sur leurs esclaves – noirs et indiens – et d'autres forces militaires, mènent une guerre d'usure contre ceux qu'ils considèrent comme des hérétiques. Les augmentations d'impôts sont semblées à l'origine du soulèvement qui a lieu de 1645 à 1654, année où les derniers Hollandais quittent le Brésil. Mais ils avaient envahi l'Angola en 1641, parce que le manque de main-d'œuvre (d'esclaves) se faisait sentir dans le Nord-Est brésilien, et ils vont y demeurer jusqu'en 1648, où une flotte formée au Brésil les en chassera.

Quand on parle de l'Angola durant ces années-là, on fait référence en réalité à quelques villes sur le littoral : les incursions dans l'intérieur ne commencent qu'après l'indépendance du Brésil, en 1822, et la fin du trafic des esclaves. Pendant très longtemps, les limites géographiques de la colonie sont celles du « point au-delà duquel nous ne pouvons pas apporter notre mission civilisatrice », disent les colonisateurs. Quoi qu'il en soit, les frontières définies à la fin du XIX^e siècle sont largement supérieures à celles du territoire

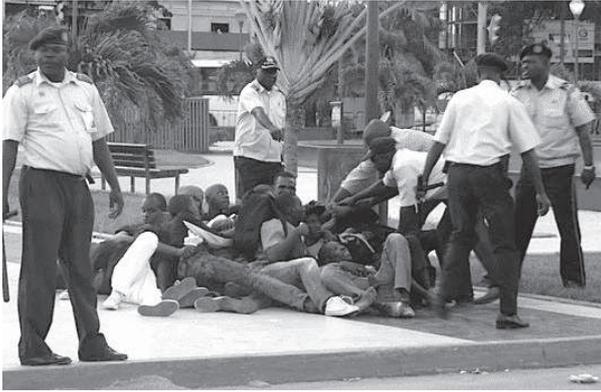
1. Cette bulle se trouve à l'Institut des archives nationales de Torre do Tombo, à Lisbonne.
2. On désigne par ce mot, au Brésil, à la fois les moulins à sucre et les plantations, les équipements pour la transformation de la canne et toutes sortes de bâtiments.



Des supporters de la coalition électorale CASA-CE, créée par Abel Epalanga Chivukuvuku, un ancien leader du parti d'opposition l'Unita.



international



Une répression violente, en toute impunité.

ambundu ; et le nom de l'ethnie qui est associée au *ngola* (celui qui a de la force, du pouvoir), titre donné à certains rois de la région, paraît être à l'origine du nom Angola.

En 1910, un événement d'une importance considérable survient au Portugal : la fin de la monarchie et l'instauration de la république. L'exploitation esclavagiste existait toujours, et, selon des témoignages anciens d'Africains, elle ne disparaît qu'à ce moment-là. Des réformes sont lancées, et si elles ne sont pas toujours appliquées, elles perturbent la « bonne harmonie » des rapports d'exploitation. Dans les journaux angolais de l'époque, on voit apparaître de véhémentes récriminations des colons, un peu comme si un MEDEF archaïque avait surgi en terre africaine. Les plaintes sont nombreuses : les Noirs ne veulent plus travailler, ils s'évadent, et – surtout – on ne peut plus leur infliger les corrections qu'ils méritent, coups de férule et autres châtiments corporels. Si les situations sont encore très proches de l'esclavage, elles ne sont en effet plus exactement de la même nature. Maria da Conceição Neto, une spécialiste de l'histoire de l'Angola, explique dans l'article « République et colonialisme : lutter contre l'esclavage, établir l'indigénat » (publié par la revue *Ler Historia*) que la devise « Liberté, Egalité, Fraternité » est par définition inconciliable avec la situation coloniale. Et elle ajoute, parlant d'un gouverneur de la période républicaine : « Une autre forme de travaux forcés, les corvées imposées à la population rurale dans la construction de ponts, routes et édifices administratifs, était dénoncée comme étant la cause du dépeuplement et préjudiciable à la production agricole. Mais les "travaux publics" ont continué de dépendre de cette main-d'œuvre, et José Norton de Matos (3), pourtant défenseur du travail libre, en a été véritablement responsable, avec son programme d'extension des routes, par l'abus du travail forcé, gratuit et effectué dans des conditions terribles que réalisaient très souvent des femmes et des enfants. Quant au travail forcé, il a été confirmé successivement comme punition spécifique des "indigènes" par les codes du travail de 1899, 1911, 1914 et 1926. »

3. Ce général de l'armée portugaise et franc-maçon était un anti-esclavagiste très connu dans les milieux républicains. Il fut, déjà assez âgé, candidat à la présidence de la République en 1949 contre le candidat de Salazar, Oscar Carmona ; mais il se désista, ne voyant aucune possibilité de l'emporter face à la tricherie salazariste, et il mourut en 1955.

Cependant, le système colonial ayant de plus en plus besoin d'une main-d'œuvre qualifiée, le nombre d'Africains qui intègrent peu à peu le système scolaire ne cesse d'augmenter et, dans les années 1950, apparaissent des signes d'une résistance anticoloniale nationaliste. Maria da Conceição Neto affirme : « En 1960, à peine 1 % de la population noire d'Angola était officiellement admise comme civilisée. Cette situation n'était ni typique ni exclusive de la colonisation portugaise, vu qu'on la retrouve dans la colonisation pratiquée, avec des variations, par les Français, les Espagnols et les Belges. » C'est de cette population dite civilisée (les Blancs étant bien évidemment tous civilisés), occidentalisée très souvent par des institutions religieuses, que sortent les élites angolaises politisées.

Les leaders de la lutte contre le colonialisme

Le premier mouvement anticolonial est fondé en 1950 par Holden Roberto, certainement le chef le moins connu des mouvements pour la libération de l'Angola : l'Union des populations du nord de l'Angola (UPNA), qui devient rapidement l'Union des populations de l'Angola (UPA). En 1961, cette organisation est rebaptisée Front national de libération de l'Angola (FNLA). Les massacres du 15 mars 1961, dans la province angolaise du Zaïre dont Holden Roberto était originaire, et la mort de centaines de colons et de leurs employés africains sont encore dans la mémoire de beaucoup. L'image du leader a toujours été liée à cette violence.

A la première Conférence panafricaine qui se déroule au Ghana en 1958, et où Frantz Fanon fait un virulent discours, Roberto est le seul Angolais à être présent. Appartenant au peuple bakongo, il a été accusé de ne se préoccuper que des intérêts de son ethnie, d'avoir des relations avec le dictateur Mobutu, et surtout d'être au service de la CIA. Pour ce qui est des relations avec Mobutu, Roberto avait besoin d'une base arrière, même si celle-ci devait se trouver chez le mégalomane et « le guerrier qui va de victoire en victoire sans que personne ne puisse l'arrêter » : il créa au Congo un gouvernement révolutionnaire de l'Angola en exil (GRAE), qui fut reconnu par l'Organisation de l'unité africaine (OUA) et par 32 pays africains. Il était influencé par les Eglises baptistes du Nord.

Agostinho Neto, le leader du Mouvement populaire de libération de l'Angola (MPLA), est quant à lui le fils d'un pasteur méthodiste. Il a appris la médecine dans les universités de Coimbra et de Lisbonne. Emprisonné à plusieurs reprises, il écrit pendant ses séjours en prison quelques poésies qui n'adoucièrent pas les positions du bon stalinien qu'il était. Le MPLA est né à la fin des années 1950 de l'alliance entre plusieurs groupes, parmi lesquels la cellule récemment créée du Parti communiste portugais à Luanda. Le

11 novembre 1975, le Portugal accorde son indépendance à l'Angola, non pas à un gouvernement particulier mais au peuple de ce pays. Cependant, Neto s'empresse d'affirmer que le MPLA est la seule organisation apte à donner le pouvoir au peuple, et surtout à « bâtir une société où l'homme ne soit plus exploité par l'homme ». Très joli, n'est-ce pas ? Il décédera à Moscou, où il était parti se faire soigner, le 10 septembre 1979.

La troisième figure est Jonas Savimbi, issu de l'ethnie ovimbundu et fils d'un pasteur appartenant à l'Eglise évangélique. Il a reçu une formation politique et militaire dans la Chine de Mao Zedong et milite d'abord au sein du FNLA, puis il fonde en 1966 l'Unita (Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola). Il a déclaré un jour que sans l'aide de la France, notamment du SDECE (Service de documentation extérieure et de contre-espionnage), son mouvement aurait été anéanti. Alexandre Marenches, qui a été directeur de ces services secrets, a dit de Savimbi qu'il était un homme prodigieux et d'un courage immense. Normal, en ce temps-là, l'Unita n'était pas du tout favorable aux régimes dits communistes.

Il n'en demeure pas moins qu'après la présidentielle et les législatives réalisées en 1992 sous le contrôle de l'ONU Savimbi considère que ces élections n'ont été ni libres ni équitables, et que la guerre civile redémarre. C'est à ce moment qu'un gros scandale éclate en France, l'« Angolagate » à laquelle sont mêlés François Mitterrand et Charles Pasqua. Cette affaire concerne une vente d'armes soviétiques effectuée par la France, pour un montant total de 790 millions de dollars américains, au pouvoir angolais en place. Je ne vais pas vous citer tous les noms des personnes impliquées dedans, mais cela va de Jean-Christophe Mitterrand, le fils du Président, qui fut emprisonné à la prison de la Santé, à Paul-Loup Sulitzer et même au « petit génie » que l'on trouve partout, et qui se vante d'être le découvreur de Macron : Jacques Attali.

Le déroulement du combat anticolonial

Quand les premiers affrontements ont lieu en Angola, en 1961, la dictature de Salazar qui était assoupie sursaute, et sans tarder organise le départ de forces militaires vers cette colonie, dès la fin de l'année : 33 500 soldats portugais vont y combattre. A la fin de 1964, ils étaient 52 000 et, dans les dernières années du conflit, 65 000. Au Portugal, tout le monde doit être convaincu de la nécessité de cette guerre, et personne ne doit douter que l'Angola est partie intégrante du Portugal. Je me souviens encore de l'hymne avec lequel on nous faisait rentrer dans la tête la propagande, à longueur de journée, dans les émissions de radio : il avait pour nom *Angola é nossa !* (« L'Angola est à nous ! »), et était interprété par les chœurs et orchestre de la FNAT – une sacrée trouvaille, car ce sigle signifiait « Fédération nationale pour





Une immense majorité de pauvres...



la joie au travail ». Il commençait par une répétition presque hypnotique de « L'Angola est à nous ! », suivie d'un baratin patriotique affligeant, et se terminait par « L'Angola c'est le Portugal ! ».

Comme je l'ai dit plus haut, l'indépendance de l'Angola qui a été proclamée après la révolution des œillets a été accaparée par les prosoviétiques, convaincus que leur objectif était le bon et surtout persuadés qu'aucune résistance face à eux ne pouvait durer. Grave erreur : la guerre civile entre l'Unita et le gouvernement MPLA s'est poursuivie jusqu'en 2002 et a entraîné la mort de plus de 500 000 personnes. Les quatorze années de guérilla entre le pouvoir portugais et les forces de libération n'avaient tué « que » 3 455 Portugais.

L'opération « Carlota » - nom d'une esclave qui a conduit une révolte contre les Espagnols en 1843 - fut déclenchée dès 1975 par le gouvernement cubain, et de nombreuses troupes furent acheminées par lui vers l'Angola : jusqu'à 50 000 personnes, dont 10 000 y sont décédées. 20 000 soldats de l'Afrique du Sud y sont arrivés en 1976 afin de soutenir l'Unita : 2 300 morts. Quant à l'URSS, c'est 1 200 soldats qu'elle y a déployés en 1985 en appui au camp adverse : 54 morts. L'assassinat de Jonas Savimbi et surtout la disparition du bloc de l'Est ont mis un terme au conflit, mais la logique de la guerre froide a causé des souffrances considérables au peuple angolais.

La situation actuelle de l'Angola serait-elle radicalement différente si une autre formation que le MPLA avait accaparé le pouvoir ? Je n'en suis pas sûr. Si les chromosomes de ce mouvement sont ceux de l'autoritarisme, rien dans l'autre force en présence, l'Unita, ne révèle une quelconque tendance à la bienveillance. Surtout après presque quarante années de guerre sans discontinuer.

Corruption et népotisme

Après le décès d'Agostinho Neto en 1979, son successeur José Eduardo dos Santos s'est installé à la tête de l'Angola jusqu'à la fin août de cette année, où il a donc cédé la place à son ministre de la défense João Lourenço. Il reste néanmoins à la tête du MPLA et devient « président de la République émérite honoraire », un statut créé avant son départ et qui lui assure de nombreux avantages financiers, ainsi qu'à sa famille. Ce dictateur qui en est à sa quatrième épouse a déjà fait bénéficier largement ses proches des richesses provenant de la rente pétrolière (il a installé ses sept enfants à des postes gouvernementaux d'importance ainsi qu'au comité central du parti), et il n'est pas près d'en rester là.

Petite illustration de mon propos : je venais d'arriver au Portugal, un jour de 2004 si je ne me trompe pas, alors que le prix du baril de pétrole entamait un mouvement de hausse qui s'accélérait.

...et une infime minorité de riches - ici Isabel dos Santos, la femme la plus fortunée et la plus puissante d'Afrique, avec son millionnaire de mari.



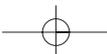
Un de mes frères, excellent maçon, me dit qu'il allait sans doute partir travailler quelques années en Angola. Il avait passé un test pour ce faire, et comme les examinateurs ne s'y connaissaient pas plus que lui, voilà qu'il avait été déclaré apte à bosser à Luanda. Je lui demandai quelles étaient les conditions de salaire, et il me répondit qu'il gagnerait 2 000 euros, transférés chaque mois au Portugal, et de quoi vivre en Angola dans des conditions qui, sans être luxueuses, seraient convenables pour moins de 1 000 euros. Son projet ne se concrétisa pas car sa femme s'opposa à son départ, ce qui n'était pas plus mal : comme vous l'avez sans doute deviné, mon frère n'aurait pas bâti là-bas des logements pour les nécessiteux, mais aurait contribué à ériger des hôtels de luxe et autres saloperies pour hommes d'affaires.

En Angola, les émigrés portugais étaient 21 000 en 2003, et 74 600 en 2009. Aujourd'hui, ils doivent être près de 200 000. Loin d'être tous maçons, ils travaillent aussi dans l'enseignement, le système bancaire, le commerce du prêt-à-porter, l'alimentation, les télécommunications, le tourisme, etc. Très souvent, les professionnels angolais qui ont fréquenté les mêmes facultés et acquis les mêmes compétences qu'eux se sentent discriminés et relégués dans des positions subalternes.

Avec l'effondrement des cours du pétrole (il est passé de 144 ou 147 dollars en 2008 à 30 dollars le baril en janvier 2016), le kwanza, qui est la monnaie locale, n'est plus convertible en dollars ou en euros, ce qui pose de graves problèmes aux émigrés qui ont de la famille au Portugal ou ailleurs.

Les voleurs, Forbes et les riches

Et depuis le temps que le Portugal est la destination des millions volés par une minorité dans les coffres de l'Etat angolais, que font les gouvernements successifs à





La dernière campagne électorale, animée par le MPLA, parti au pouvoir depuis la fin de la guerre d'indépendance.

Lisbonne ? L'institution judiciaire arrête, puis archive et oublie tout ce qui met en cause l'oligarchie angolaise. La figure emblématique du système en place, c'est bien Isabel dos Santos, la fille aînée du Kim Jong-un angolais et d'une ancienne championne d'échecs de la défunte Union soviétique (dos Santos a connu Tatiana Kukanova, sa première épouse, du temps de ses études dans la patrie des travailleurs). Cette fille n'a pas eu besoin de jouer aux échecs pour devenir l'Africaine la plus riche et la plus puissante. J'ai déjà raconté dans *Courant alternatif* comment, quand le Portugal menacé par la dette vendait tout à prix soldés, Isabel « la princesse », comme elle est dénommée, s'était précipitée sur les télécommunications et les banques. Si vous consultez le magazine *Forbes*, vous apprendrez que sa richesse n'a rien à voir avec un quelconque vol mais tient à ses dons de femme d'affaires et à son esprit d'initiative, car ce n'est pas en claquant des doigts que l'on gagne son premier milliard de dollars, hein ! Son mariage somptueux avec le millionnaire congolais Sindika Dokolo a été fêté à Luanda pour la modique somme de 4 millions de dollars.

Au cours de ces dernières années au Portugal, les nombreux nouveaux riches angolais sont devenus une référence pour leur capacité à dépenser de l'argent sans compter – ministres, militaires, magouilleurs de toutes sortes... et prête-noms cachant de « modernes pirates du crime organisé ». Mais, récemment, une autre fille de dos Santos, Tchizé, semble avoir quelques problèmes avec les tribunaux au Portugal : une enquête a été ouverte concernant l'entrée de 2 millions d'euros sur son territoire. Est-on donc à un tournant judiciaire face aux pratiques de la famille dos Santos ? J'en doute. Le Portugal est connu par les Angolais comme étant une grande « blanchisserie ». Le 22 juillet dernier, le journal *Público* a rapporté que, selon la police, la compagnie aérienne portugaise TAP avait facturé à sa congénère angolaise Sonair des sommes importantes pour des services

fictifs, entre 2008 et 2017, et le beau-fils du vice-Président de l'Angola était un des bénéficiaires. Or ni lui ni la TAP ne sont sur le banc des accusés – il n'y a là que quelques cadres supérieurs de la compagnie.

La répression au lendemain de la présidentielle

Le parti et le candidat qui « devaient » gagner ont emporté la dernière élection, et point n'était besoin d'être devin pour prédire ce résultat. Mais il n'est peut-être pas tout à fait à la hauteur de ce que ce genre de régime pouvait attendre, dans un pays où d'innombrables rues et avenues s'appellent Lénine, Che Guevara et autres Ho Chi Minh : le MPLA, avec 61,10 % des voix, obtient 150 députés mais en a perdu 25 – au profit de l'Unita d'Isaias Samakuru (26,71 % et 51 députés, contre 32 auparavant) et de la coalition électorale CASA-CE (Large convergence pour le salut de l'Angola) formée par un ancien de l'Unita (9,46 % et 16 députés, contre 8 auparavant).

Néanmoins, dos Santos contrôle son successeur comme la Société nationale de combustibles de l'Angola (Sonangol) contrôle l'Angola. Sonangol assure avec le pétrole la quasi-totalité des exportations et est le premier contribuable du pays... et qui est à sa tête ? La fille de l'ex-dictateur, Isabel dos Santos – un de

ses fils, José Filomeno, ayant quant à lui la responsabilité d'un Fonds souverain angolais de 5 milliards de dollars.

Où en est l'Angola au lendemain de la présidentielle ? Cet Etat est le plus important producteur de pétrole de l'Afrique avec, en 2016, 1,7 million de barils par jour. Mais le prix du baril a un impact énorme sur son économie, et la gestion capitaliste de Sonangol est loin d'être le meilleur système. Dans un rapport de 2011, l'« institution de bienfaisance » dénommée Fonds monétaire international nous informe que, de 2007 à 2010, 32 milliards de dollars ont disparu des comptes de cette société sans laisser la moindre trace. Tout laisse à penser que, pour les populations, il existe bien une malédiction avec le pétrole ! Le peuple angolais était fatigué de José Eduardo dos Santos – des frasques de sa famille et des autres dignitaires de son régime ; mais que peut changer son départ, alors que l'« opposition » officielle représentée par l'Unita ne sert plus qu'à justifier la victoire d'un gouvernement pourri ?

Depuis 2011, des jeunes lançaient des appels à descendre dans la rue pour demander le départ du dictateur. Le 24 février, une manifestation à Luanda a été réprimée avec l'aide de chiens et a occasionné plusieurs blessés. Le 17 avril, la police est violemment intervenue contre une autre manifestation à Cacucos, dans la périphérie de Luanda, et a emprisonné sept personnes qui réclamaient du travail et de meilleures conditions de vie ainsi que des élections libres.

Ce jour-là, au Parlement du Portugal, le Bloco de Esquerda (Bloc de gauche) a proposé de condamner par un vote la répression en Angola. Ce vote a eu lieu le 19 mai. Quelques députés se sont abstenus ou se sont prononcés en faveur de la proposition : les 19 élus du Bloco, 12 du Parti socialiste et le seul représentant du PAN (Personnes animaux nature). Mais les autres voix du PS, celles du Parti communiste, du Parti social-démocrate et du Centre démocratique et social ont permis de la rejeter.

Le PC portugais explique son choix ainsi : « Nous défendons le droit d'opinion et de manifestation », mais non « des actions qui entendent de façon préméditée perturber, remettre en cause et, si possible, délégitimer le cours normal des élections libres en Angola ». Ce parti a eu pendant très longtemps les mêmes principes et les mêmes alliés que le MPLA, il est vrai, aussi le peuple angolais est-il le cadet de ses soucis.

Les manifestations sont aujourd'hui encore systématiquement interdites et réprimées par la police en Angola ; et les chasses à l'homme, détentions arbitraires, exécutions sommaires, passages à tabac et nombreuses disparitions se poursuivent. Des militants arrêtés dans des manifestations pacifistes sont inculpés de « flagrant délit de coup d'Etat » ; d'autres sont poursuivis pour « rébellion » et « attentat contre le président de la République », des crimes punis par de très lourdes peines de prison. Tout est fait pour stigmatiser la moindre contestation et verrouiller la vie sociale.

Elisiario

Le candidat et... successeur du dictateur dos Santos.

